



HAL
open science

Le rapport à l'engagement en géographie sociale et critique contemporaine

Maëlle Gilart de Keranflech

► **To cite this version:**

Maëlle Gilart de Keranflech. Le rapport à l'engagement en géographie sociale et critique contemporaine. Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-03222200

HAL Id: dumas-03222200

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03222200>

Submitted on 10 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Année 2019-2020

UFR Sciences Sociales Rennes II

Département de Géographie et

Aménagement de l'Espace

Le rapport à l'engagement en géographie sociale et critique contemporaine

Mémoire de recherche présenté par Maëlle GILART DE KERANFLECH

pour l'obtention du Master 2 - Dynamiques Sociales et Aménagement des Territoires (DYSATER)

préparé sous la direction de Solène GAUDIN, maîtresse de conférences en géographie-aménagement à l'Université Rennes II, et Jean RIVIÈRE, maître de conférences en géographie-aménagement à l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de Nantes

présenté le 20 octobre 2020 devant un jury composé de :

Jean Rivière, maître de conférences en géographie - IGARUN

Solène Gaudin, maîtresse de conférences en géographie - Université Rennes II

Antonin Margier, maître de conférences en géographie - Université Rennes II

Remerciements

Je désire tout d'abord remercier mes directeur.e.s de mémoire, Jean Rivière et Solène Gaudin, pour m'avoir permis de conduire cette étude comme je le souhaitais et pour m'avoir soutenue dans mes questionnements personnels ainsi que dans des moments de perte de confiance.

Je souhaite ensuite témoigner ma gratitude envers tous.les chercheur.e.s avec qui j'ai échangé en entretien, les remercier en particulier pour leur bienveillance et leurs conseils, mais également pour la richesse de leurs réflexions.

Je veux ensuite dire merci à Camille Vergnaud et Marie Detemple avec qui j'ai échangé « informellement », discussions qui m'ont pourtant donné du grain à moudre, et qui là encore étaient remplies de bons conseils. Je leur souhaite le meilleur pour la suite.

Mes questionnements ont également été nourris de par tous ces « autres » échanges, en fin de cours, au détour d'un couloir, et même de rues nantaises avec ces chercheur.e.s curieux.ses qui m'ont fait avancer sur ma problématique et m'ont partagé de précieuses indications bibliographiques, je les remercie par conséquent, qu'ils soient de Nantes, de Rennes ou même d'Angers.

À ce titre, j'exprime ma gratitude envers le laboratoire Espaces et Sociétés qui m'a permis d'assister au colloque de Caen fin juin 2019 notamment.

J'aimerais remercier également Yvon Le Caro, directeur du Master Dynamiques Sociales et Aménagement des Territoires, pour m'avoir acceptée en Master 2, pour ses précieux recadrages et pour m'avoir rappelé l'importance de mon positionnement.

Cette étude n'aurait enfin pas pu se formaliser sans le soutien indéfectible de ma famille, j'adresse un immense merci à mes parents, à mon frère et à ma belle-sœur, à ma grand-mère, qui me poussent constamment et me permettent de lâcher prise.

Nous sous-estimons parfois finalement le rôle des ami.e.s qui est pourtant déterminant : Taloula, Nedhir, Eva, Grégory, Margaux, Hélène, Jean-Baptiste, Emmanuel, Antoine, Paul, merci pour ces longues heures à refaire le monde, merci pour ce que vous êtes.

Table des matières

Introduction	4
CHAPITRE I : Le rapport conceptuel à l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique	
I / Le rapport aux mots/ aux concepts : d'une pluralité de termes utilisés par les enseignant.e.s-chercheur.e.s aux définitions de l'engagement et de la critique.....	27
II/ Le rapport théorique : des références employées aux pensées sur la science géographique.....	40
CHAPITRE II : Le rapport pratique à l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique	
I/ Les pratiques effectives : que font-ils ?.....	53
II/ Les pratiques à engendrer pour les géographes sociaux.ales et critiques : que faudrait-il faire selon eux/elles ?.....	82
III/ Quelles sont les difficultés éprouvées et comment (parfois) les surpasser ?.....	86
CHAPITRE III : Qu'est-ce qui favorise, mais surtout limite l'adoption ou le développement d'un rapport engagé et critique des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique ?	
I / Les conditions favorables à l'adoption d'un rapport engagé et critique : un rapide éclairage par les parcours biographiques.....	90
II / Ce qui limite l'adoption d'un rapport engagé et critique.....	95
Conclusion	109

INTRODUCTION

Mars 2020, un dernier rassemblement avant que la crise du COVID ne contraigne au confinement se tient dans un amphithéâtre du bâtiment Censive de l'Université de Nantes. Un petit groupe, largement inférieur à ce qui peut se tenir aux assemblées générales habituelles, discute des modalités de la suite des actions. Précédent cette assemblée s'est tenue la journée du 5 mars où était promue une « université populaire et ouverte »¹. Une journée de grève pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s et postes non titulaires notamment précaires de l'université souhaitant rejoindre la mobilisation nationale (loi sur les retraites, loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), mais pas seulement : le 5 mars fut aussi une journée où une autre pédagogie et un autre savoir ont été transmis aux étudiant.e.s.

Les titulaires sont absents de ce rassemblement, pourtant certain.e.s d'entre eux / elles se sont bien engagé.e.s dans une grève. Et ce n'est pas la première fois.

Ces dernières années, théâtres de plusieurs contestations sociales (de la lutte contre la loi Travail en 2016 au Mouvement des Gilets Jaunes en 2019 puis à la récente opposition à la réforme des retraites en 2020) a contribué à questionner intensément la mobilisation des personnels de l'université, souvent témoins sur leurs propres lieux de travail, d'assemblées étudiantes (mais pas seulement) et d'occupations de locaux. L'année 2019 et notamment 2020 entraîne à fortiori les personnels de l'université, dont les enseignant.e.s-chercheur.e.s², à se positionner par rapport à la LPPR. La crise sanitaire et le confinement vient en parallèle bouleverser leurs activités et les oblige à réfléchir tant à la transmission du savoir qu'aux modalités d'évaluations des étudiant.e.s.

Ce contexte de transformation sociale (et en particulier de transformation de la recherche) apparaît fertile pour donner lieu à une étude centrée sur les enseignant.e.s-chercheur.e.s et en particulier sur leurs manières d'entrer en relation ou non avec les mobilisations sociales se tenant sur leurs lieux d'exercices.

1 Selon ce qui figure sur le tract : « le 5 mars, l'université et la recherche s'arrêtent » visible sur le site : https://universiteouvertenantes.wordpress.com/universite-populaire/?fbclid=IwAR0yd4MU_kww_KN4jCiqNb9CBWAJeYPREGw41B5nT1QQ6wnDe3GyWuB8diw

2 Sur l'utilisation de l'expression « enseignant.e-chercheur.e » : Je n'entends pas seulement les titulaires et ceux/celles qui ont été qualifié.e.s sur des postes de maîtres/maîtresses de conférences mais en réalité toutes les personnes qui font de la recherche et de l'enseignement et qui sont liées au monde académique, y compris les doctorant.e.s même s'il va de soit que tous.tes n'enseignent pas et que ceux/celles qui enseignent n'ont pas le même volume horaire qu'un.e maître/maîtresse de conférences ou qu'un.e enseignant.e-chercheur.e plus qualifié.e. Je ne m'intéresse pas ici par conséquent au statut juridique que procure le terme d'enseignant.e-chercheur.e mais considère l'expression dans un sens plus simplifié : c'est un individu qui effectue de la recherche, de l'enseignement et qui s'insère au sein de l'Université (si ce n'est pour Cécile Gintrac qui enseigne en Classes Préparatoires et Raymonde Séchet qui n'exerce plus).

Cette recherche rejoint plus largement un questionnement sur le positionnement des enseignant.e.s-chercheur.e.s par rapport à la société, positionnement notamment entendu au sens de rôle et d'utilité. Elle interroge les qualifications traditionnelles données au travail du/de la chercheur.e en ce qui concerne sa neutralité et son objectivité et prend comme point de départ l'inscription des sciences humaines et sociales au sein d'une pensée critique qui, comme le formule Didier Fassin, s'exprime « comme un geste intellectuel et comme un acte politique ».³ À ce titre, elle pose la question de l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s.

Encadré 1 : Une étude sur les intellectuel.les ?

Je pourrais dire que cette recherche joint également plus généralement le débat sur le rôle de l'intellectuel.le dans la société. Or cela finalement paraîtrait presque trop simple tant le concept d'intellectuel contiendrait lui-même la notion d'un positionnement fort. Jacques Juilliard et Michel Winock dans le *Dictionnaire des intellectuels français* en 1977 formuleront par exemple à ce titre : « La notion d'engagement a fini par être le critère permettant d'attribuer au savant, à l'écrivain, à l'artiste la qualification d'intellectuel ». Les textes retraçant l'histoire de concept mériteraient une attention plus poussée, mais semblent tous retraduire que le moment d'apparition du terme intellectuel en France vient d'ailleurs de la protestation contre l'emprisonnement de Dreyfus en 1898. Seymour Martin Lipset et Akose Basu sont les auteurs de l'article « Des types d'intellectuels et de leurs rôles politiques »⁴ (1975), parmi ceux/celles qui exposent bien ce point de départ, ils précisent également que l'intellectuel a été considéré assez consensuellement comme celui qui critique la société (Schumpeter, Aron, Hofstadter, Waelder) et qui fait figure d'opposition lors de différents évènements (p.52-53).

Cette première série d'éléments permet de dire qu'il est difficile ici de vouloir absolument plaquer la notion d'intellectuel.le et de laisser le questionnement se faire guider par ce concept tant les figures qui sont présentées elles-mêmes comme des « intellectuel.les » apparaissent fortes et très engagées. Il s'agit dans cette recherche aussi de porter un regard sur le non-engagement ou sur des formes d'engagements qui ne sont pas calquables aux figures de l'intellectuel.le qui ont pu être définies.

Pourtant, il est admis assez consensuellement que l'enseignant.e-chercheur.e figure comme un.e « intellectuel.le » quand bien même iel ne disposerait pas des engagements d'un Sartre ou d'un Zola (il n'y a qu'à lire plusieurs gros titres comme celui de Gérard Leclerc lorsqu'il publie dans *Sciences Humaines*

3 FASSIN Didier, « Sur le seuil de la caverne. L'anthropologie comme pratique critique », in Haag, Pascale & Cyril Lemieux (dir). *Faire des sciences sociales. Critiquer*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2012, pp. 263-287.

4 SEYMOUR Martin Lipset, ASOKE Basu, « Des types d'intellectuels et de leurs rôles politiques », 1975, *Sociologie et sociétés*, 7 (1), p.51-90. URL : <https://doi.org/10.7202/001442ar>

l'article : « Qui sont les intellectuels ? Le cas des universitaires » en 2005⁵) parce qu'il réfléchit certes, mais surtout parce qu'il produit du savoir. Cette conception de l'intellectuel le s'extirpe alors de la problématique de l'engagement et renvoie directement à la question de la division entre travail intellectuel et non intellectuel. Avec cette acceptation, je pourrais dire effectivement que l'étude présente rejoint les débats sur le rôle de l'intellectuel dans la société.

Ce mémoire, s'il cherche bien à opérer des liens avec les problématiques des sciences humaines et sociales, portera sur la géographie. J'expose ici quatre raisons qui démontrent l'intérêt d'étude de cette science.

Souvent qualifiée de discipline « carrefour » (Jacqueline Bonnamour), elle est perçue comme celle qui mêle « l'homme et la nature », tel que l'exprime Nicole Mathieu dans le chapitre « Géographie et interdisciplinarité : rapport naturel ou rapport interdit ? ». ⁶Eugène Cortambert en 1852 (citation choisie par Nicole Mathieu) dira avoir formé une « section spéciale pour les sciences géographiques » car elle n'est ni tout à fait de l'histoire, ni tout à fait des « sciences sociales » ni tout à fait des « sciences naturelles ». Elle est « la transition entre les sciences physiques et les sciences morales » (*Place de la Géographie dans la classification des connaissances humaines*, 1852). Yves Lacoste dans son ouvrage *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, ira encore plus loin, appuyant que la géographie est la seule discipline qui a effectivement brisé la rupture nature/culture pensée traditionnellement en philosophie. La géographie en conjuguant ces deux sphères offre un terrain d'étude pertinent. D'un côté, elle cultive les savoirs des « sciences physiques » aussi nommées « sciences exactes » par Jacqueline Feldman⁷ et de l'autre ceux des « sciences de l'homme ». D'un côté des « sciences [qui] nous apportent des résultats qui sont universels parce qu'ils sont objectifs, parfaitement détachés de ceux qui les ont obtenus, reproductibles, pouvant ainsi faire l'objet d'exposés neutres » (p.87), de l'autre des sciences où se dévoilent une « complexité des approches [et] l'absence de possibilité de décider entre le vrai et le faux » (p.113). Si ces qualifications sont hautement discutables⁸, il reste que *la géographie combine deux mondes qui occuperaient des positions inégales face à la problématique de l'objectivité du chercheur*.

5 LECLERC Gérard, « Qui sont les intellectuels ? Le cas des universitaires », 2005/2, *Sciences Humaines*, (N°157), p. 24-24. URL : <https://www.cairn.info/magazine-sciences-humaines-2005-2-page-24.htm>

6 MATHIEU Nicole, « Géographie et interdisciplinarité : rapport naturel ou rapport interdit ? », in Jollivet Marcel (dir). *Sciences de la nature, Sciences de la société, Les passeurs de frontière*, Paris, CNRS Éditions, 1992 pp. 129-154. URL : <https://books.openedition.org/editions-cnrs/4175?lang=fr>, paragraphe 66.

7 FELDMAN Jacqueline, « Objectivité et subjectivité en science. Quelques aperçus », 2002, *Revue européenne des sciences sociales*, pp. 85-130. URL : <http://journals.openedition.org/ress/577> ; DOI : 10.4000/ress.57

8 Jacqueline Feldman l'écrit elle-même par la suite à propos des résultats des « sciences exactes » : « On en oublierait qu'ils ont été « découverts » ou « construits » par des personnes concrètes, et dans des contextes également particuliers » (guillemets dans le texte, p.87)

Il faut dire en outre que si les géographes acceptent volontiers que l'on qualifie la science qu'ils pratiquent d'essentiellement pluri ou interdisciplinaire, l'intensité des connexions est parfois mince. Il existe par conséquent un système de répartition des géographes qui, s'il incarne une richesse, défie l'unification de la discipline. Il reste difficile de se réunir sous une même bannière. La reconnaissance de la géographie en tant que science sociale est ici au cœur des débats. *La récente affirmation (relativement à l'histoire de la discipline) d'une géographie « sociale » interroge fondamentalement ces notions de positionnement et de participation, d'implication, d'engagement de l'enseignant.e-chercheur.e dans la société.*

Porter son attention sur cette discipline est en outre pertinent au regard des liens qu'elle a pu et continue d'entretenir avec le pouvoir et notamment l'État. Yves Lacoste rappelait dans son ouvrage *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre* en 1976 qu'elle est un « redoutable instrument de puissance (...) pour ceux qui ont le pouvoir » (p.56). Renaud Duterme l'affirme à nouveau avec la publication du livre *Petit manuel pour une géographie de combat* en janvier 2020. Il rappelle dans une interview donnée à Libération⁹ qu'« une grande partie des stratégies des classes dirigeantes a pour objet la maîtrise de l'espace ». La géographie est donc évidemment utile et un.e géographe peut fortement être impliqué.e dans la société, reste à savoir aux côtés de qui et dans quels buts.

La géographie offre enfin un lieu d'étude opportun dans la mesure où contrairement aux autres disciplines des SHS, celle-ci résiste aux tentatives de réflexion sur elle-même ou tout du moins, ne présente pas une épistémologie aussi fournie et réflexive que la sociologie par exemple. Plusieurs raisons peuvent être évoquées à cela, j'en expose deux ici. Premièrement, l'importance conférée au terrain. Il se révèle être comme Isabelle Lefort l'exprime dans l'article « Le terrain : l'Arlésienne des géographes ? » (2015) une « valeur intrinsèque qui permet au géographe d'être reconnu par ses pairs »¹⁰ (p.470) : il existe donc une injonction en géographie à faire du « terrain », espace matériellement inscrit, sol sur lequel on peut marcher, lieu qu'on peut éprouver avec ses sens (Claval, 2001). Les textes de l'ordre de la réflexivité ou de l'épistémologie ne sont par conséquent pas perçus comme concrets. Une deuxième raison expliquerait cette résistance. Elle est donnée par Fabrice Ripoll dans le volume 3 de son Habilitation à Diriger des Recherches : alors que l'épistémologie a longtemps été dominée par les historiens, la sociologie, elle, a été fondée par des philosophes qui avaient déjà l'habitude de s'interroger sur leurs positionnements et leurs méthodes.

9 BORZAKIAN Manouk, « La géographie, ça sert, d'abord, à dominer », 9 avril 2020, *Libération*, Géographies en mouvement. URL : <http://geographiesenmouvement.blogs.liberation.fr/2020/04/09/la-geographie-ca-sert-dabord-dominer/>

10 Voir aussi la qualification du « terrain » comme « métarécit » de par Yann Calbérac selon la définition de JF Lyotard dans *Condition postmoderne* (1979) : le métarécit est un discours qui fixe des « règles pragmatiques » pour une communauté et qui définit des « critères (...) [de] savoir-dire, savoir-entendre, savoir-faire » (p.40). L'explication est à trouvée dans : Yann Calbérac, « Le terrain : la fin d'un grand récit ? », 2015, *Bulletin de l'association de géographes français*, 92-1. pp. 84-94. URL : <http://journals.openedition.org/bagf/492>

Ce mémoire ne porte toutefois pas sur l'ensemble de la géographie, mais bien sur celle qui s'intéresse aux Hommes. Plus spécifiquement, l'étude centre la focale sur une géographie sociale et critique. Elle se compose d'une part de la géographie sociale instiguée début des années 1980 notamment par le manuel écrit par Armand Frémont, Robert Héryn, Jacques Chevalier et Jean Renard en 1984 ; d'autre part de la géographie critique. La géographie critique n'est ici pas appréhendée comme une étiquette précise (bien qu'elle est précédée par la géographie radicale, elle plus délimitée), mais comme un ensemble regroupant des géographies féministes, décoloniales, anarchistes... En somme comme ce qu'a pu définir Cécile Gintrac dans sa thèse en 2012 lorsqu'elle reprend Rodolphe de Koninck et le chapitre « La géographie critique » dans l'ouvrage *Concepts de la géographie humaine* (2004). Elle le cite :« Lorsqu'on parle de *géographie critique*, c'est beaucoup plus à une démarche, à un point de vue, qu'à un champ de la connaissance qu'il faut penser. » (en italique dans le texte, p.187 de l'ouvrage, p.9 de la thèse). La géographie critique possède enfin une visée émancipatrice (« intérêt émancipateur », de Koninck, 2004). En réalité, la géographie sociale est aussi considérée car elle posséderait elle-même cette visée, le manuel de 1984 la plaçant dans une perspective militante (Fabrice Ripoll, HDR Volume 3, encadré 40). Je m'intéresse en somme dans cette recherche aux types de géographie particulièrement sensibles aux inégalités et aux injustices socio-spatiales, qui ne craignent pas d'affirmer que leurs objets sont politiques, et qui ont des choses à dire sur une potentielle pratique politique de la géographie.

Si je considère quelques similitudes entre la géographie sociale et la géographie critique et que j'aurais tendance à les rassembler parfois sous l'expression d' « approches critiques »¹¹, je ne nierais pas pour autant leurs différences et chercherais notamment à les questionner par le prisme problématique choisi : l'engagement.

Encadré 2 : Sur la notion de justice

J'ai employé le terme injustice ici car je ne mets pas le concept de « justice » spécifiquement au centre de mon sujet. Si celui-ci est pertinent pour penser une « pratique politique de la géographie » (Brennetot, 2011, p.116) et permet de « situer [un discours] du côté d'une parole critique » (Morange et Quentin, 2018, p.1), il n'est pas sûr que ce concept soit partagé de la même manière par la géographie sociale et la

11 L'utilisation de cette expression est liée à son emploi lors d'un colloque fin juin 2019 à Caen intitulé « Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux : Débats transdisciplinaires et transnationaux ». Cette dernière permet notamment d'outrepasser les problématiques d'étiquetages des « branches » de la géographie, d'autant plus au vu du caractère international de l'évènement. Elle permet par ailleurs de réfléchir à une contextualisation d'apparition ou de développement des recherches à tendance critiques et engagées et d'élargir le champ des potentielles filiations. Mais cette expression pose aussi problème : l'emploi même du terme critique peut apparaître clivant, et l'élargissement permis recouvrir une multiplicité trop grande.

géographie critique. Brennetot formule notamment à ce sujet que « La géographie sociale, centrée sur l'analyse des inégalités, insiste sur les conditions réservées aux plus fragiles, mais utilise peu la notion de justice » (ibid, p.125). Il n'est même pas sûr non plus que quand un.e enseignant.e-chercheur.e utilise l'expression d'injustice ou de justice (en particulier spatiale), iel ait préalablement défini ce qu'iel entendait par les concepts de juste / non juste (Morange et Quentin, 2018, p.10). Or il n'est pas exclu que les enseignant.e.s-chercheur.e.s auquel.le.s se consacre ce mémoire avancent le concept de justice (notamment socio-spatiale ou spatiale) comme déterminant dans leurs travaux, mais tous.tes n'y confèrent pas la même importance.

Le but de cette recherche est en effet d'étudier [le rapport à l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique depuis les années 2000.](#)

Quatre points sont alors à éclaircir :

1 – Qu'entend-on par engagement ?

2 – Qu'entend-on par rapport ?

3 – Pourquoi ces bornes temporelles ?

4- Quel est mon positionnement et quelles sont les méthodes appliquées à cette étude ?

1- Qu'entend-on par engagement ? Difficultés, surassement et premiers éléments de définitions

Je suis entrée dans ce mémoire par l'expression « géographies engagées » et utilisais, à l'écrit comme à l'oral, facilement le terme engagement. Progressivement se sont manifestées des difficultés, classables en trois ordres :

Acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose ; promesse, convention ou contrat par lesquels on se lie : **Contracter un engagement.**
Faire honneur à ses engagements.

Action d'engager quelqu'un, de l'employer, de louer ses services ; embauchage.

Action de faire entrer quelque chose, un groupe dans un espace étroit : **L'engagement d'une troupe dans un défilé.**

Introduction d'une troupe dans une bataille : **L'engagement des réserves.**

Combat de courte durée et localisé : **On signale quelques engagements à la frontière.**

Fait de prendre parti sur les problèmes politiques ou sociaux par son action et ses discours : **L'engagement d'un intellectuel.**

Action de mettre un objet en gage ; récépissé d'un objet mis en gage.

On peut opposer premièrement que l'engagement est un terme trop large. Il est vrai qu'avec les définitions du Larousse, il est difficile de rétorquer le contraire. Voici un extrait des définitions possibles suite à la recherche du terme engagement dans le Larousse disponible en ligne.

Figure 1: L'engagement : des définitions multiples

Source : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/engagement/29510>

Or cette indécision n'est-elle pas un avantage ? Tout d'abord, elle pourrait conduire les enseignant.e.s-chercheur.e.s devant un terme si large à vouloir donner une définition plus précise. Ensuite, et plus généralement, l'emploi de ce mot permettrait de maximiser les chances de saisir le plus de réalités d'actions possibles considérées comme « engagées ». Pour autant, si ce terme est trop large, on ne verrait pas très bien pourquoi il s'applique à une catégorie d'enseignant.e-chercheur.e en particulier. C'est à ce moment qu'intervient le troisième argument : l'utilisation de l' « engagement » donne la possibilité même de discuter de l'existence ou non de chercheur.e engagé.e, mais également de leur labellisation en tant que telle.

À l'opposé de ce premier argument, survient toutefois un autre à démonter : l'engagement est un terme trop fort. Lors de mon premier entretien, Guy Baudelle me conseille en effet d'abandonner le terme et de préférer celui d'« implication » perçu comme plus neutre. Lors d'une conversation téléphonique avec Camille Vergnaud, celle-ci me confie également avoir préservé le terme « implication » au détriment d'« engagement », et ce au fil de sa thèse, en partie pour les mêmes raisons. L'engagement est un terme qui fait peur, d'autant plus en sciences sociales, où il est symboliquement attaché à plusieurs figures par rapport auxquelles les enseignant.e.s-chercheur.e.s sont susceptibles de ne pas se sentir à la hauteur. Or le fait que ce terme apparaisse trop fort, n'est-ce pas un avantage ? Les enseignant.e.s-chercheur.e.s peuvent tout d'abord être incité.e.s à trier d'autant plus des pratiques perçues comme engagées et d'autres non. Iels seraient par ailleurs d'autant plus enclin.e.s à présenter leurs disqualifications ou au contraire leurs valorisations par rapport à certaines actions. Le fait que le terme semble trop fort permet précisément d'étudier les potentielles idéalizations qui sont rattachées à la figure de l'enseignant.e-chercheur.e engagé.e.

Malgré cela, il reste un troisième argument : utiliser ce terme pousse au jugement. Comment va-t-on en effet considérer des modalités non engagées ? Comme « pas assez » percutantes ? Fabrice Ripoll revient sur ce point dans le chapitre 12 de son Habilitation à Diriger des Recherches volume 3. Parler d'engagement « ne signifie pas que l'on doit diviser le monde en gentils/les et en méchant-es » (p.613). Une manière de se prémunir de cela est notamment d'adopter une posture compréhensive qui cherche à replacer les enseignant.e.s-chercheur.e.s dans leurs contextes sociaux.

Il ne s'agit pas non plus de hiérarchiser les pratiques engagées sur une échelle chez les personnes qui se reconnaissent comme tel, ni de résoudre l'éternelle question de l'efficacité de telle ou telle méthode (ce qui n'empêche pas de s'interroger toutefois).

Ces trois difficultés surmontées, j'ai choisi de préserver le terme engagement et de le considérer de la même manière que ce que Camille Vergnaud a effectué pour l'« implication » : comme un « concept opératoire isolé » (2018, p.18).

Celle-ci fait référence dans sa thèse à ce qu'ont pu construire Luc Van Campenhoudt et Raymond Quivy en 2011¹². L'engagement pourrait être ici vu comme un « concept original élaboré par le chercheur pour les besoins spécifiques de sa recherche et qui ne se réfère donc pas à une théorie préexistante. Le concept opératoire isolé procède essentiellement d'une démarche empirique : induction. (2011, p.380) » (cité par Camille Vergnaud, p.18). J'alerte déjà sur un point : les quelques éléments de définitions sur l'engagement dont je disposais au début de ma recherche étaient évidemment issus de « théorie[s] préexistante[s] » notamment à l'égard de l'engagement en sciences sociales. Seulement cette contextualisation n'apporte *que* des éléments et ne détermine en aucune façon précisément des modalités et des formes d'engagement. L'encadré 2 que rédige Camille Vergnaud est à ce titre illustratif, elle cite encore une fois Campenhoudt et Quivy (2011) à propos du concept de « plainte sociale » utilisé par Jacques Marquet et Yves Cartuyvels dans leurs études du « Mouvement blanc » en Belgique dans les années 1990 : « les chercheurs ont opté pour une approche compréhensive (consistant à décoder le sens que les acteurs attribuent à leur participation) et davantage inductive qui donne un statut fort au terrain. Cette option requiert qu'en début de processus au moins, le modèle d'analyse ne soit pas trop élaboré et que les concepts retenus soient marqués du sceau de l'ouverture afin de pouvoir accueillir la diversité des vécus subjectifs. » (cité par Camille Vergnaud, je souligne, Campenhoudt et Quivy, 2011, p.284).

2 – Qu'entend-on par rapport à l'engagement ? Une attention aux rapports conceptuels et pratiques dits « de gauche » ancrés dans des contextes sociaux particuliers.

L'expression « rapport à », synonyme de « relation à » permet de préserver cette ouverture.

- Pour étudier les rapports à l'engagement, je divise mon étude en deux sphères : les rapports conceptuels et les rapports pratiques . (Chapitre I et Chapitre II)

Par rapports conceptuels, j'entends un double mouvement. Premièrement, le rapport au mot : c'est pour cette raison que je questionnerais les définitions données à l'engagement comme à la critique et tenterais de peindre le tableau des différents termes qui gravitent autour. Deuxièmement, le rapport à la théorie : j'explorerais ici les références mobilisées par les enseignant.e.s-chercheur.e.s pour penser les postures engagées et sonderais spécifiquement les discours tenus sur la discipline géographique même.

Par rapports pratiques, j'entends prospecter les formes d'engagements concrètes dans trois domaines de la vie de l'enseignant.e-chercheur.e : la recherche, l'enseignement, et son expérience hors de l'université. Ces formes d'engagements sont des passages à l'action, actions considérées elles-mêmes pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s comme engagées. Cet élément est inspiré de deux sources conjointes : le Larousse et

12 VAN CAMPENHOUDT Luc, QUIVY Raymond, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 2011, 4e édition, Dunod, 273 p.

l'Habilitation à Diriger des Recherches de Fabrice Ripoll¹³. Le Larousse¹⁴, lorsqu'on cherche le verbe « s'engager » déploie plusieurs verbes d'action « « pénétrer, se trouver dans une voie », « commencer », « choisir telle voie », « contracter », « entreprendre », « se lancer », qui suggèrent effectivement, comme le dépeint Fabrice Ripoll dans son HDR que « Militer, s'engager, se mobiliser, c'est d'abord « passer à l'action » » (guillemets dans le texte, p.421). Attention la notion d'action ne signifie pas obligatoirement monter sur une barricade : réfléchir et appliquer certaines pratiques épistémologiques dans ses textes peut aussi être perçu comme des actions engagées. Ce sont des actions qui relèvent plus généralement d'une détermination particulière de la part de l'enseignant.e-chercheur.e et qui auraient une valeur performative. C'est ce que décrit Anne Pionnier dans le chapitre « Figure d'un déplacement dans le travail de restitution de la recherche » de l'ouvrage *Engagements et sciences sociales* (2017) : « L'engagement réfère à une volonté, à un acte qui traduit un choix, une détermination. Mais l'engagement, fondé sur une promesse, est aussi une figure rhétorique qui situe le locuteur dans un cours d'action et lui sert d'embrayeur (...). Dès lors, à la proposition déclarative s'ajoute une valeur performative. » (p.234-235).

Je distinguerais à cet égard ce qu'ils font déjà, ou ce qu'ils estiment qu'il faudrait faire pour renforcer ce type de postures. J'examinerais enfin quelles sont les difficultés particulières liées aux pratiques qu'ils plébiscitent.

- Pour étudier les rapports à l'engagement, je circonscris mon objet d'étude à des engagements dits de gauche.

Il faut en effet dépasser le flou de la définition de l'engagement militant que peuvent donner F. Sawicki et J. Siméant¹⁵ (2009). Fabrice Ripoll pointe en effet que s'ils le définissent comme « toute forme de participation *durable* à une action collective visant la défense ou la promotion d'une cause » (en italique dans le texte, p.420), ils ne spécifient pas ce qu'est en fait une cause. Mon objet est donc d'étudier des engagements pour des causes dites de « gauche » relatives à la justice sociale et spatiale.

S'il n'est pas évident de dire que l'engagement est automatiquement de gauche, ni même progressiste (Marnix Dressen, 2017, Gérard Noiriel à propos de « l'intellectuel de gouvernement », 2017 dans *Engagements et sciences sociales. Histoires, paradigmes et formes d'engagement*), il n'en serait pas de même pour la critique. Selon Cécile Gintrac dans sa thèse : « Il faut convenir que la critique en sciences sociales

13 Dans cette partie et au fil du mémoire, je reviendrais souvent sur les réflexions de Fabrice Ripoll dans son Habilitation à Diriger des recherches, notamment le Volume 3. Loin d'apparaître comme mon gourou, le réinvestissement perpétuel de ce qu'il a écrit s'explique surtout par le fait que nous avons un projet de recherche analogue à l'égard de la thématique de l'engagement, et par conséquent de nombreux questionnements en commun. Bien souvent par ailleurs, ces derniers me semblent mieux formulés que mes propres interrogations ou les complètent. Je ne me priverais donc à aucun endroit de relayer ce qu'il a pu rédiger, d'autant plus qu'il apparaît en tant qu'auteur dans deux documents de mon corpus de textes et que nous avons également échangé.

14 https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/s_engager/29513?q=s%27engager#29396

15 SAWICKI Frédéric, SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », 2009, *Sociologie du travail*, n°51, pp. 97-125.

consiste certes à s'appuyer sur des valeurs, mais, disons-le sans détour, sur des valeurs de gauche. Ceux qui se réclament de l'approche critique en géographie ou plus largement au sein des études urbaines se situent explicitement à gauche. » (p.190).

L'utilisation du terme critique adossé au terme engagement permettrait donc de resserrer la focale sur des engagements de gauche. Pour autant, la définition même du terme critique étant débattue dans le champ des sciences sociales, il s'agit là encore de garder une perspective d'ouverture et de chercher à délimiter ce que les enseignant.e.s-chercheur.e.s en question définissent comme critique. Par ailleurs, il existe bien en géographie des engagements dits de droite que je n'étudierais pas ici, car je suppose que les pratiques de ces géographes diffèrent des géographes que j'étudie. Les aborder représenterait déjà une étude en soit, qui pourrait être avec intérêt mise en comparaison avec les engagements dits de gauche.

- Pour étudier les rapports à l'engagement, je porte une attention particulière à ce qui peut les faciliter ou au contraire les limiter voir même les empêcher, ce qui participe d'une compréhension des contextes sociaux de la « relation à ». (Chapitre III)

Cela correspond au troisième pan de ma recherche, après avoir développé le rapport conceptuel et le rapport pratique. Je tenterais alors de discerner des conditions favorables à l'adoption ou au développement d'un rapport engagé et critique de par le parcours biographique des enseignant.e.s-chercheur.e.s, exploré en entretien. Je me concentrerais ensuite sur les conditions limitantes à l'adoption ou à la préservation de ce rapport.

3- Pourquoi ces bornes temporelles ? Le début des années 2000 ou le renouvellement des approches critiques.

L'intérêt contemporain est justifiable au regard du renouvellement des approches critiques depuis le début des années 2000. Plusieurs raisons à cela ont été données dans l'appel à communications du colloque nommé « Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux : débat transdisciplinaires et transnationaux » ayant eu lieu fin juin 2019 à Caen.

Ce dernier témoigne notamment de facteurs de l'ordre du contexte socio-économique : l'équipe d'organisation formule en effet une « explosion des inégalités socio-économiques » (p.2), dont les pays du Nord (Bourguignon, 2012) font les frais. Ce contexte particulier entraîne un retour des « mouvements sociaux » dans les années 1990, décennie qui peut être interprétée comme un renouveau. Entre les grèves de 1995 et la formation de plusieurs associations protestataires comme le Droit au Logement, Agir ensemble contre le chômage et Act Up, le paysage des mobilisations sociales s'élargit. Par ailleurs la création d'Attac en juin 1998 et la tenue du premier forum social de 2001 à Porto Allegre marquent une radicalité nouvelle

(Pigenet, Tartakowsky, 2014). Un tournant est en outre visible en ce qui concerne la défense des minorités sexuelles et des victimes du racisme.

Irène Pereira défend plus largement dans le chapitre « « Sexe, race, classe » ou la déconstruction des identités »¹⁶ que le début des années 2000 nous plonge dans trois nouvelles grilles de lectures que s'approprient alors les universitaires français (mais également les mouvements sociaux) : la théorie queer, le postcolonialisme et l'intersectionnalité. La géographie n'est pas en reste par rapport à d'autres disciplines comme le précise l'appel à communication en évoquant le transfert de certains intérêts du « monde anglophone » vers la géographie française (p. 2). Au début des années 2000 s'exprime par ailleurs un retour des « classes sociales » dont Louis Chauvel (2001) confirme l'existence de par une analyse fine des inégalités jouant alors.¹⁷ Un deuxième facteur intimement lié au contexte socio-économique émerge donc : le tournant du XXIe siècle assiste à la fois à de grandes nouveautés dans le champ universitaire, mais également à certaines appropriations de prisme passés.

Prismes et ouvrages, découverts notamment de par leurs traductions. En géographie, ce sont en particulier les traductions des ouvrages de David Harvey en 2008 (deux textes sous le titre *Géographie de la domination* publiés aux Prairies Ordinaires) puis *Géographie et capital* ainsi que *Le Nouvel Impérialisme* en 2010 qui contribuent à ce que la communauté se réintéresse ou s'intéresse à la géographie marxiste en particulier anglophone alors méconnue (Clerval, 2011). À la faveur de ces traductions couplées aux intérêts de ce que Jean-Yves Martin appellera la « jeune géographie française »¹⁸ (p.24), la pensée d'H. Lefebvre alors majoritairement ignorée des géographes français refait surface. Plus globalement un « retour de la pensée critique » à propos des espaces urbains (Bernard Jouve, 2009) se déploie, asseyant du même coup une contestation de l'économie et des politiques néolibérales dont les villes sont un « terrain d'expérimentation » (ibid) privilégié sinon l'espace central de production et d'absorption du capital, pour reprendre les termes de David Harvey (2011, p.10)

16 PEREIRA Irène, « 71. « Sexe, race, classe » ou la déconstruction des identités », dans : PIGENET Michel, TARTAKOWSKY Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, Éditions La Découverte, coll. « Hors collection Science Humaines », 2012, 750 p., ISBN : 9782707169853. Disponible en ligne, URL : <https://www.cairn.info/histoire-des-mouvements-sociaux-en-france--9782707169853.htm>

17 CHAUVEL Louis, « Le retour des classes sociales ? », 2001/4, *Revue de l'OFCE*, (no 79), pp. 315-359. DOI : 10.3917/reof.079.0315. URL : <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2001-4-page-315.htm> : cet article relativise l'apparente « fragmentation » qui concourait à dire que les classes sociales n'existent plus et appuie bien le fait que : « la théorie de la fin des classes sociales s'est le plus souvent fondée sur le constat de l'effondrement de consciences de classes pour en inférer la disparition des inégalités objectives qui le sous-tend » (p.353)

18 MARTIN Jean-Yves, « De quoi Lefebvre est-il le nom pour la jeune géographie critique française ? », 2016, *Norus Novos rumos sociologicos*, (v.4, n°6) URL : <https://periodicos.ufpel.edu.br/ojs2/index.php/NORUS/article/view/9262/6588>

L'échange entre le monde anglophone et la France est bien sûr facilité, tournant des années 2000, par l'extraordinaire croissance de l'informatique. Manuel Castells le formule bien dans *L'ère de l'information* qu'il publie entre 1998 et 1999. Ghassan Salamé témoigne à propos de l'ouvrage: « entre la fin de sa rédaction, sa publication en anglais et la parution de l'édition française, à peine trois ans se sont écoulés, mais les chiffres qui y sont cités sur la révolution informatique, les flux financiers de la globalisation, le développement de l'Internet (...) ont été largement dépassés. »¹⁹ L'internet devient alors sans conteste un accélérateur du champ scientifique en stimulant une circulation internationale des idées et en multipliant les possibilités de traductions. Le champ critique se densifie alors enfin par ce biais.

Si l'exposition de ces différents facteurs fait déjà l'effet de catalogue c'est bien parce que les années 2000 sont significatives d'un tournant sociétal général, mais entraînent plus spécifiquement, pour ce qui est de l'étude présente, une possibilité accrue des approches critiques appuyée par un regain d'intérêt général d'une « nouvelle » génération d'enseignant.e.s-chercheur.e.s qu'il s'agit de rencontrer. Mais comment ?

4- Quel est mon positionnement et quelles sont les méthodes appliquées à cette étude ? Une démarche épistémologique qui met un pied dans la sociologie, et qui combine deux matériaux qualitatifs.

Le rapport à l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique sera sondé par un double positionnement qu'explique Cécile Gintrac dans sa thèse : « Au seuil critique de la ville : trois groupes de géographie engagée » (2015). Elle parle de deux « options » : la démarche épistémologique et la démarche par enquête de terrain (p.8). La démarche épistémologique consiste, appliquée à la problématique de l'engagement à « recenser l'ensemble des définitions (...), dans les encyclopédies et les manuels d'épistémologie de la géographie, les entretiens de géographes et les articles consacrés (...) » (je découpe, p.8). L'utilisation d'un corpus textuel dans ce mémoire peut y être apparentée. Si Cécile Gintrac l'a effectué pour donner quelques éléments de délimitation de la géographie critique, elle en présente par la suite les limites : « cette démarche suppose aussi qu'il existe un courant assez unifié pour qu'une définition commune soit d'emblée possible, ce qui n'est, à ce stade, pas acquis. » (p.10) C'est la même chose pour la problématique de l'engagement, d'où la nécessité d'appliquer une deuxième démarche : celle de l'enquête de terrain. Elle la décrit : « La seconde option de recherche (...) s'appuie davantage sur des enquêtes de terrain, auprès de géographes qui se réclament de la géographie critique urbaine. Sans partir de définitions théoriques ou préétablies, il s'agit alors de procéder à l'analyse des pratiques et productions des groupes qui utilisent ces termes pour définir leur travail et leur positionnement. » (p.10).

19 GHASSAN Salamé, « Les deux faces du monde globalisé : une exploration. », 2000, Revue critique de L'ère de l'information de Manuel Castells. Dans : *Critique internationale*, vol. 7. Culture populaire et politique, sous la direction de Denis-Constant Martin. pp. 58-68. URL : www.persee.fr/doc/criti_1290-7839_2000_num_7_1_1561

Cette double démarche est à l'œuvre dans cette étude si ce n'est que :

- Ici l'analyse n'est pas effectuée sur des groupes ni sur une institution en particulier comme le travail que Camille Vergnaud engage dans sa thèse (2018), mais bien sur les enseignant.e.s-chercheur.e.s eux-mêmes, considéré.e.s dans leurs individualités (ce qui n'empêche pas qu'ils fassent parti.e.s de logiques de groupes et ce à plusieurs échelles géographiques). Cela pose toutefois plusieurs problèmes : avoir tendance à considérer que la somme de ces individus trace la géographie engagée est illusoire. Dans cette étude, j'ai bien opéré une sélection : en visibilisant certain.e.s, je n'en visibilise pas d'autres. Les personnes interrogées disposent en effet majoritairement d'un « affichage » de chercheur.e engagé.e. Or comme le témoigne Marianne Blidon dans son propre entretien et Fabrice Ripoll à plusieurs reprises dans les documents exploités, il y a des chercheur.e.s engagé.e.s qui possèdent une moindre notoriété. Marianne Blidon me dit : *« J'ai l'impression que sur cette question de figure militante en géo, il y a comme ça des personnes qui vont accrocher la lumière (...) inversement il y a des personnes ça nous viendrait pas à l'idée de dire celle-là elle fait beaucoup pour le collectif »*. Je considère que mon étude ne remet en cause que peu cette scénographie dans la constitution des auteur.e.s du corpus de textes et dans les personnes interrogées. Il y aurait un travail à faire d'objectivation des trajectoires sociales de chacun.e des enseignant.e.s-chercheur.e.s pour mettre au jour les raisons pour lesquelles certain.e.s attirent davantage les feux des projecteurs que d'autres.
- Mon « enquête de terrain » si on préserve la formulation de Cécile Gintrac n'est absolument pas comparable avec celle qu'elle a faite lors de son travail de thèse. Mais les entretiens, réalisés après une première phase d'analyse du corpus de textes, restent ouverts et viennent contrebalancer potentiellement les premières délimitations données par le corpus.
- Je n'estime pas beaucoup qu'il soit si important de différencier un vrai terrain d'un faux. Je considère en effet dans ma propre étude l'étude d'un corpus textuel comme un « terrain » effectif au même titre que ce qu'a pu montré Yann Calbérac dans l'article : « Le terrain des géographes est-il un terrain géographique ? Le terrain d'un épistémologue » (2011). Il décrit : « Faire du terrain consiste ainsi à déployer des pratiques spécifiques de telle sorte que cette construction soit opératoire pour éclairer le fonctionnement de l'espace retenu. » (paragraphe 7). J'analyse, comme lui, les pratiques de géographes qui possèdent eux-mêmes des terrains et me confient leurs positionnements par rapport à l'investissement sur leurs terrains : qu'ils appartiennent à leurs recherches, mais qu'ils soit aussi ceux des salles de classes ou de leurs propres communes dans lesquelles iels sont susceptibles d'agir politiquement par exemple. Le corpus de textes et les entretiens deviennent alors des matériaux

complémentaires, qui, analysés ensemble ou mis en « réseau » (paragraphe 8, *ibid*) permettent d'étudier la problématique donnée.

Quoi qu'il en soit il y a bien une démarche certaine : celle d'étudier le rapport à l'engagement en écoutant et décrivant les pratiques mêmes des enseignant.e.s-chercheur.e.s.

Encadré 3 : Est-ce que je fais de la sociologie ?

Cette question m'a taraudée durant toute l'étude et un encadré ne suffirait pas à retraduire tous les questionnements par lesquels j'ai été et suis toujours traversée. Autant dire ce qui est certain : travailler sur le rapport à l'engagement, à l'objectivité, à la neutralité en géographie oblige à revenir sur la construction des sciences et en particulier des sciences sociales. Elle oblige, comme Cécile Gintrac le formule (*ibid*) à adopter au moins une posture méthodologique constructiviste (p.21) et à être attentive à ce que Latour a pu écrire dans l'ouvrage *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique* (2007), c'est-à-dire : « la science-en-train-de-se-faire » (p.23), de considérer effectivement que la science est une culture, d'affirmer qu'il s'y tient des relations de pouvoirs et des rapports de force (« le champ scientifique est toujours le lieu d'une lutte », Bourdieu, 1976, p.96). Pourtant, je n'ai aucune formation en sociologie. Cette étude pose donc un pied dans ces champs et se nourrit de ce qu'on peut nommer la sociologie des sciences, mais ne prétend pas pour autant être sociologique.

Le rapport à l'engagement a donc été analysé de par un corpus textuel et des entretiens, le but étant de lire « l'énonciation scientifique des points de vues » (Higelé, Jacquot, 2017, p.10).

Ces deux matériaux sont appréhendés, à la fois comme un lieu écrit et à la fois comme un lieu oral, mais de toute manière comme des lieux de production de discours et réceptacles de « représentations sociales » (Comby et Mosset, 2016, paragraphe 30). Ils n'ont cependant pas tout à fait le même statut car ils ne sont pas de même nature, mais les entretiens ne sont pas pour autant de simples éclairages. Pour ne pas biaiser la compréhension des entretiens et garder une perspective ouverte, il n'y a eu qu'une courte phase d'analyse des documents. La poursuite de cette dernière s'est faite en même temps que le contenu des entretiens. J'ai désiré en outre, que le contenu des entretiens apparaisse tout au long du texte, au même titre que les informations du corpus.

Regrettablement peut-être, ces deux méthodes n'ont pas été complètement saisies dans les différences qu'elles pouvaient induire entre un discours écrit et un discours oral et ce pour une raison principale : j'ai élargi l'échantillon de mes enquêtés hors du champ des auteurs des documents. J'ai toutefois interrogé

Marie Morelle, Fabrice Ripoll, Clément Marie dit Chirot et Anne-Laure Pailloux sur leurs publications précédentes faisant parties du corpus. Il apparaît cependant plus globalement que la publication d'un article (majoritaires au sein du corpus) dans une revue académique et étant soumise à des critères d'évaluations, ne facilite pas la même liberté de paroles qu'une discussion avec une étudiante.

Les entretiens sont parfois apparus comme un contrebalancement de ce qui était dit dans le corpus textuel, mais ils se sont surtout affichés comme complémentaires, nourrissant des réponses à des hypothèses que je ne pouvais obtenir que par des discussions. Ces informations concernent notamment un pan : le parcours biographique des enseignant.e.s-chercheur.e.s. En outre, le corpus de textes ne présentait que très peu de contenu sur les activités considérées engagées / militantes / impliquées que les enseignant.e.s-chercheur.e.s pratiquaient « en dehors de l'université ». Cette expression est à entendre au sens : en dehors de leurs temps de recherches, d'enseignement, mais également d'exercice d'éventuelles fonctions administratives à la faculté. Enfin, l'entretien a particulièrement permis de compléter l'interrogation du rapport à l'université.

Le corpus de textes et l'entretien possédaient à l'origine des grilles spécifiques qui ont été évacuées au moment de l'analyse pour faire entrer chaque information dans des questions finalement communes aux deux matériaux (et qui constituent finalement l'armature du plan). Je reviens sur leurs constructions spécifiques :

Le corpus de textes, composé de treize documents contient majoritairement des articles issus de revues académiques, mais aussi de deux chapitres d'ouvrages d'épistémologie de la géographie sociale et un texte particulier qui est le chapitre 12 de l'Habilitation à Diriger des Recherches Volume 3 de Fabrice Ripoll. Ce sont majoritairement des textes qui sont déjà à tendance épistémologique et qui présentent une réflexion théorique sur la problématique de l'engagement.

La construction du corpus s'est déroulée selon deux principes pouvant s'apparenter à ce que Tournier (1993) explique : « tout corpus linguistique est d'abord représentatif du système d'hypothèses que le chercheur s'est fabriqué ». Le premier principe est relatif au champ même étudié : il s'agit de combiner à la fois des textes de géographie sociale et à la fois des textes de géographie critique (encore une fois entendu davantage au sens d'approches que d'étiquette). Le second principe est relatif aux différences de rapports pratiques de l'engagement : il s'agit d'étudier le pan de la recherche certes, mais aussi celui de l'enseignement et si possible du champ hors de l'université (ce qui n'a pas été faisable avec le corpus, mais avec les entretiens).

Une première limite de ce corpus textuel est qu'il n'a pas été mené d'études spécifiques sur les contextes d'énonciations des documents. Pourtant, nous supposons tout comme Charaudeau²⁰ qu'ils sont importants à

20 CHARAUDEAU Patrick, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », revue *Corpus*, n°8, Nice, 2009

trois titres : ils posent des règles d'énonciations strictes aux enseignant.e.s-chercheur.e.s, disposent eux-mêmes de « présupposés de positionnement interdiscursifs » qui peuvent être idéologiques, et peuvent enfin être à l'origine de certains « comportements langagiers ». Par contextes d'énonciations, j'entends certes la source des documents, mais aussi leurs années de publications.

D'autres limites sont à opposer à cette construction. Tout d'abord, l'absence d'exploitation de thèses ou de mémoires qui disposent également de réflexions pertinentes sur cette problématique. J'ai désiré résoudre ce problème en parlant beaucoup des travaux de thèses aux titulaires comme aux deux post-doctorantes en entretien. Ensuite, la concentration sur des textes à tendance déjà réflexive voir épistémologique disposant déjà d'une réflexion sur la problématique. Cela peut apparaître trop simple comme manière de faire. Or il ne s'agissait pas de supposer ou de lire en filigrane à travers des récits de terrains ce qui était de l'ordre de ce qui était pensé engagé et critique, mais bien d'explorer des positions déjà plus ou moins affirmées. Enfin, la quantité même des documents dans le corpus textuel. À l'origine, celui-ci devait être composé d'une quinzaine à une vingtaine de documents. Or les documents présents complétés des entretiens ont permis à mon sens de fournir suffisamment d'informations qualitatives répondant aux hypothèses posées. En outre, si l'on mesure strictement en termes de pages, l'utilisation du chapitre 12 de l'HDR Volume 3 de Fabrice Ripoll peut déjà recouvrir l'équivalent de deux articles. Je reviendrais cependant dans les documents retirés du corpus textuel lors de sa finalisation.

Je détaille la composition du corpus et justifie chacun des choix des documents :

1. Xavier Piolle, « La géographie sociale entre rigueur et militance ? », octobre 2001, dans *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, n°14, Les documents de la MRSH de Caen, p.151-152.

Ce court texte est le plus daté de l'ensemble des documents ce qui n'est pas anodin car il donne déjà des informations sur la relation entre la militance et la science et sur les possibilités de leurs rencontres. Il donne à la fois un propos général sur ce thème, mais appuie en particulier sa réflexion sur la géographie sociale, sur les prochains objectifs qu'elle doit poursuivre et dévoile des personnalités ayant déjà prononcé des réflexions sur l'engagement.

2. Robert Hérin, « Conclusion générale », dans *Penser et faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, 2006, Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p. 351-363. URL : <http://books.openedition.org/pur/1931>

Ce document porte lui aussi spécifiquement sur la géographie sociale et complète les indications de Xavier Piolle sur les rapports conceptuels et pratiques que cette branche peut nourrir avec la problématique de l'engagement (figures théoriques, relations avec la sociologie). Il est tout particulièrement intéressant à

l'égard des fenêtres qu'il ouvre sur l'histoire politique de la géographie et renseigne plus généralement lui aussi sur le lien entre engagement et science.

3. Nicolas Bautes et Clément Marie dit Chirot, « Pour une géographie sociale de l'action », 2012/4, *Carnets de géographes*. URL :<http://journals.openedition.org/cdg/982>

Cet article est un texte essentiel. Il comprend à la fois des réflexions théoriques par rapport à l'engagement en affirmant l'importance de l'utilité de l'enseignant.e-chercheur.e, et à la fois des éclairages sur des relations aux terrains et surtout des réactions de la part des auteurs eux-mêmes face à des situations complexes. Possédant plusieurs positions déjà bien affirmées, il est à mettre en perspective avec l'entretien de Clément Marie dit Chirot et les autres articles traitant notamment du rapport pratique et de ce qu'il y aurait à faire comme actions pour une géographie plus critique et engagée.

4. Julien Aldhuy, « Modes de connaissances, intérêts de connaître et géographie sociale », dans *Penser et faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, 2006, Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p.31-46. URL : <https://books.openedition.org/pur/368>

Ce chapitre d'ouvrage éclaire lui aussi sur l'ancrage militant ou non de la géographie sociale et surtout sur les objectifs qu'il y a à poursuivre pour cette branche. Il pense, en outre, plus concrètement ce que peut bien signifier une critique et une épistémologie critique à mettre en place, ce qui fixe déjà des rapports conceptuels et pratiques.

5. Fabrice Ripoll, « Pour une science sociale « critique » (et « réflexive ») car « scientifique » ? Retour sur les rapports entre l'épistémologie et l'éthico-politique », Chapitre 12 , HDR Volume 3, année, p.587-644

Ce texte a un statut particulier de par son contexte d'énonciation : l'auteur formule ici finalement un projet de recherche. Ce document diffère par ailleurs des autres de par sa taille. Il m'apparaît surtout important de par la problématisation poussée qu'il offre sur l'engagement et la critique des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie, et sert de points de critiques et de mise en perspective à beaucoup de déclarations, tant prononcées à l'écrit qu'à l'oral. Son contenu, comme plus largement la problématique de l'engagement a été discuté en entretien.

6. Cécile Gintrac, « Quels positionnements pour quelle(s) géographie(s) critique(s) ? », dans *Espace et rapports de dominations*, 2015, Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p.57-67. URL : <https://books.openedition.org/pur/59291>

Ce chapitre d'ouvrage est important car il participe de la définition de la géographie critique, mais surtout parce qu'il ouvre une comparaison entre l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s français.e.s et celui du monde anglophone (dont les approches critiques en France se sont inspirées). Il revient par ailleurs sur

l'histoire d'une pratique politique et militante en géographie et s'interroge sur les moments d'absence. Il apparaît enfin pertinent au regard des références théoriques qu'il amène.

7. Marie Morelle et Fabrice Ripoll, « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », 2009/1, *Annales de géographie* (n° 665-666). p. 157-168. URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2009-1-page-157.htm>

Cet article est essentiel car il transmet plusieurs réalités conceptuelles elles-mêmes à étudier : il y est question de justice, d'implication, d'engagement, mais surtout d'éthique. Les deux auteur.e.s témoignent en outre d'expériences de terrains et affirment globalement plusieurs positions qui sont à mettre en perspective avec leurs entretiens. Ce document clarifie enfin des raisons pour lesquelles l'engagement et l'implication des enseignant.e.s-chercheur.e.s n'est-elle parfois pas si facile.

8. Florian Opillard, « Entrer en terrain (en) militant », 2019/12, *Carnets de géographes*. URL : <https://journals.openedition.org/cdg/4602?lang=fr>

Ce texte est pertinent car il analyse le rapport au terrain dans des contextes où celui-ci s'inscrit dans des milieux militants. L'auteur investit ici les multiples négociations qu'il a dû faire avec les différents groupes côtoyés et renseigne non seulement sur la pratique d'un engagement de l'enseignant.e-chercheur.e, mais également sur sa réception.

9. Judicaëlle Dietrich et Phil Grim, « « Pour le terrain », mais « contre » la science ? », 2019/12, *Carnets de géographes*. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/5126>

Ce document dévoile tout comme le dernier un rapport au terrain dans des contextes militants, mais présente une particularité spécifique : la recherche s'est ici construite par la demande des militant.e.s. Il apparaît pertinent dans la sélection en outre car il présente une richesse de réflexions épistémologiques sur la problématique de l'objectivité et de la neutralité. Il informe enfin de la situation de la recherche actuelle.

10. Anne-Laure Pailloux, « Une enquête ethnographique multi-située du militantisme pour la décroissance en France et au Québec », 2019/3, *Espaces et sociétés* (n°178). p.21-37. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2019-3-page-21.htm>

Ce texte n'était à l'origine pas dans le corpus et m'a été envoyé par Anne-Laure Pailloux avant notre entretien. J'ai choisi de le préserver car il éclaire aussi les difficultés de faire des terrains avec les milieux militants et relaie une entrée méthodologique particulière doublée de références à un domaine jusqu'alors peu exploré : l'anthropologie.

11. Collectif Feuilles de Géographie, « Être un enseignant « critique » en géographie à l'Université ? Exploration collective », communication écrite au colloque « Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux : Débats transdisciplinaires et transnationaux », 26-28 juin 2019, Caen. ESO Caen, MRSH Unicaen

Ce texte dispose d'un contexte d'énonciation différent des autres : c'est le compte-rendu écrit que le collectif Feuilles de Géographie a rédigé avant son intervention au colloque de Caen fin juin. Ce n'est pas tant cette information qui importe, mais surtout le contenu même du texte. Il apparaît pertinent car il réinvestit des résultats d'une petite enquête sur les enseignant.e.s-chercheur.e.s critiques et participe à définir du même coup les approches critiques et les pratiques (dont la difficulté de ces dernières) qui peuvent exister dans l'enseignement.

12. Camille Vergnaud, « Qu'est-ce que cela signifie être enseignant-chercheur « critique » ? », 2012/4, *Carnets de géographes*. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/992>

Ce document a beaucoup de points communs avec le précédent si ce n'est qu'il investit un panorama théorique assez important dont des références à la géographie critique et radicale anglo-saxonne. Camille Vergnaud transcrit de plus des interrogations propres à l'enseignant.e-chercheur.e, mais les replace dans les contextes sociaux des universités d'inscription. Elle ouvre notamment à ce titre une fenêtre sur les États-Unis et Syracuse University. La lecture de cet article, comme de sa thèse (partiellement) accompagnée d'un échange informel avec elle permet de relier l'engagement individuel des enseignant.e.s-chercheur.e.s qui est étudié ici avec des contextes plus globaux et surtout universitaires.

13. Rachele Borghi, « Éloge des marges : re(ading)tours sur des pratiques minoritaires dans le milieu académique », 2018, *Cultures-Kairós*, Les numéros. URL : <https://revues.mshparisnord.fr:443/cultureskairos/index.php?id=1774>

Cet article m'a surprise quand je suis tombée dessus de par sa forme qui éclaire elle-même sur la possibilité d'une pratique d'écriture pour raconter les positionnements engagés et critiques. Il a notamment été choisi au regard du contenu qu'il offre sur le rapport à l'université en tant qu'institution qui limite la possibilité d'approches critiques et engagées. J'alerte toutefois sur un point concernant cet article : plusieurs parties sont en italien, et je n'ai pas pu y avoir accès.

Deux articles ont été retirés lors de la finalisation : le premier de Frédéric Barbe qui s'intitule : « La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique » publié dans la revue *Noroi* en 2016. Ce document a été retiré car il ne portait pas en termes de proportionnalité assez sur la problématique. Il a été cependant classé comme texte à considérer pour critiquer / mettre en perspective les discours sur les méthodes de participation observante / observation participante notamment, et plus largement sur les

relations aux terrains que peuvent nourrir les enseignant.e.s-chercheur.e.s dans des contextes de terrains militants ou de mouvements sociaux.

Le second article se nomme « Interpréter les inégalités socio-spatiales à la lumière de la Théorie de la Justice de John Rawls », il a été rédigé par Bernard Bret et publié dans les *Annales de Géographie* en 2009. Comme explicité dans l'encadré 2, la notion de justice socio-spatiale est centrale au sein de l'objet, mais ne doit pas figurer comme excluante chez ceux/celles qui n'utilisent pas ce concept ou qui ne le reconnaissent pas déterminant dans leurs travaux. De plus, l'article ne porte finalement que sur une acception de ce concept alors que d'autres ont été pensées (Brennetot, 2011, Morange et Quentin²¹, 2018, Lambony et Dufaux²², 2009). Ce choix reste toutefois éminemment critiquable, au regard de la création de la revue Justice Spatiale – Spatial Justice (JSS) en 2009 et de ce que permet même la notion de justice en un terme : critique de l'objectivité et de la neutralité, ainsi qu'une pratique politique de la recherche (Morange et Quentin, 2018).

Le deuxième matériau utilisé regroupe les entretiens. Ils rassemblent onze interviews orales (d'une heure à deux heures et demi) et une interview écrite par mail (Claire Hancock).

L'élaboration de l'échantillon s'est déroulée selon trois principes : Le premier est de ne pas seulement considérer des titulaires, mais aussi des post-doctorant.e.s ce qui permet d'induire des différences générationnelles sur plusieurs pans. Le second est de ne pas seulement considérer ceux/ celles qui appartiennent aux approches critiques, mais d'opérer une exploration des rapports engagés par les « marges ». Par marges, j'entends interroger des personnes qui n'appartiennent pas à ses approches pour tenter de délimiter l'objet par l'extérieur. Le troisième principe correspond à une appréhension du rapport à l'engagement par des objets divers qui n'est pas guidée par la volonté d'analyser davantage un rapport de domination qu'un autre.

Revenons sur le premier principe : les deux personnes interrogées figurant aux « marges » sont Guy Baudelle et Jean Estebanez, elles ne le sont pas pour la même raison. J'ai interrogé Guy Baudelle car je me demandais, tout d'abord, si l'aménagement du territoire était un engagement pour ceux/celles qui le faisaient, ensuite, parce qu'il fait partie de la section 24, possède pourtant un parcours qui l'a fait entrer dans la géographie de manière « classique » (à l'époque :agrégation) et côtoie très couramment au sein du laboratoire Espaces et Sociétés la section 23. Je souhaitais donc avoir un éclairage sur le rapport à l'engagement de la part d'un enseignant-chercheur en aménagement qui possède un regard extérieur sur la géographie et qui témoigne d'éléments historiques antérieurs aux années 2000. Quant à Jean Estebanez, je l'ai interrogé car je supposais

21 MORANGE Marianne, QUENTIN Aurélie, « Justice Spatiale, pensée critique et normativité en sciences sociales », *Justice Spatiale, Spatial Justice*, 07/2018, URL : <https://www.jssj.org/article/justice-spatiale-pensee-critique-et-normativite-en-sciences-sociales/>

22 GERVAIS-LAMBONY Philippe, DUFAUX Frédéric, « Justice... spatiale ! », *Annales de géographie*, 2009/1 (n° 665-666), p. 3-15. DOI : 10.3917/ag.665.0003. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-Annales-de-geographie-2009-1-page-3.htm>

qu'il était inscrit dans des approches critiques, mais en réalité ça n'est pas le cas. L'intérêt de son point de vue vient du fait qu'il côtoie lui-même des enseignant.e.s-chercheur.e.s appartenant aux approches critiques et engagées et ressent l'injonction d'une obligation de positionnement politique dans son propre domaine, la géographie humanimale.

En passant en revue tout l'échantillon, on s'aperçoit également que Raymonde Séchet et Cécile Gintrac pourraient participer de cette appréhension par les « frontières », mais différemment car elles ont appartenu ou appartiennent aux approches critiques en géographie, mais elles n'exercent plus ou pas à l'université (Cécile Gintrac).

Il apparaît difficile de justifier des choix de ces enseignant.e.s-chercheur.e.s aussi simplement qu'il a pu être écrit pour le corpus textuel. Je peux dire que certain.e.s d'entre eux/elles ont été choisi.e.s pour leurs objets de recherche : c'est le cas de Marianne Blidon, Claire Hancock et Raymonde Séchet, je cherchais en effet à appréhender les approches féministes et intersectionnelles ; c'est également le cas de Anne-Laure Pailloux dont je désirais en particulier cerner la relation avec les milieux militants de la décroissance. Je peux dire encore que certain.e.s d'entre eux/elles ont été sélectionné.e.s pour leurs réflexions que je savais déjà mûrie sur la problématique de l'engagement, au regard de leurs publications, intérieures ou extérieures au corpus. Cela regroupe Cécile Gintrac, Fabrice Ripoll, Marie Morelle et Clément Marie dit Chirot. En revanche, il n'y avait pas d'hypothèses préalables à l'entretien de Sarah Mekdjian, conseillée par Cécile Gintrac, et Hélène Chauveau, unique répondante à mon email adressé au Réseau des Géographes Libertaires de Lyon.

Je précise enfin que l'entretien avec Fabrice Ripoll dispose d'un statut particulier car comme évoqué précédemment, un de ses projets d'HDR poursuit des réflexions semblables aux miennes et que nous avons prévu d'échanger pour que je lui expose mes propres interrogations et ma manière de faire. La discussion qui s'est tissée fut par conséquent un entremêlé d'explications de mon propre travail et de questions directes communes à d'autres entretiens.

Pour mener ces entretiens, une grille thématique semi-directive a été imaginée. Elle a été explicitée dans les sollicitations des enseignant.e.s-chercheur.e.s par email et globalement dans la majorité des entretiens, au départ de ces derniers. Ce n'est pas pour autant qu'elle fut toujours respectée dans sa conduite, mais il est tout de même primordial de la signaler :

Le thème 1 regroupait les rapports conceptuels et pratiques que pouvaient nourrir les enseignant.e.s-chercheur.e.s à l'égard de l'engagement et de la critique. Des questions plus précises ont été posées de l'ordre de : Utilisez-vous les termes d'engagement et de critique ? Que pensez-vous d'eux ? Comment définiriez-vous l'engagement / la critique ? Considérez-vous que les méthodes que vous appliquez en recherche (lorsque c'était pertinent) sont considérées comme engagées / critiques ? Progressivement le thème 1 n'a pas contenu que le mot engagement et critique, j'ai aussi entré parfois des questions sur les termes participation et implication. Cela m'apparaît désormais comme une erreur, car si ce sont des termes

qui tournent autour de la question et que certain.e.s m'ont communiqués, mon but n'était pas absolument de les définir premièrement et deuxièmement : il semble que je les ai induit.e.s à utiliser ces termes alors que je désirais qu'ils me parlent avec leurs propres mots. Une autre limite est à spécifier ici sur les rapports pratiques : j'étais partie du principe que les enseignant.e.s-chercheur.e.s me parleraient eux-mêmes d'enseignement s'ils considéraient effectivement que cela apparaissait important dans leurs rapports à l'engagement. Mais j'ai réalisé en réécoutant les entretiens qu'à la manière dont je pose les questions, je les tourne majoritairement vers la recherche. Certain.e.s m'en ont tout de même parlé, mais peut-être la question aurait-elle dû être posée systématiquement (et en même temps cela suppose déjà que je considère l'enseignement comme pouvant être une pratique engagée).

Le thème 2 correspondait au récit de leur parcours biographique avec comme simple question « Pouvez-vous m'évoquer votre parcours ? ». Des différences sont apparues dès ce moment et révèlent une certaine délicatesse à parler parfois de son milieu d'origine. Regrettablement peut-être, je n'ai pas fondamentalement voulu ré-appuyer la question quand la réponse ne l'évoquait pas, par peur d'être trop intrusive. Ces différences de discours sur les parcours biographiques dévoilent en outre des niveaux inégaux en termes d'auto-socio analyse.

Le thème 3 se concentrait lui sur ce que j'ai nommé : le rapport à l'université. Je cherchais en particulier à ce stade à vérifier l'hypothèse selon laquelle l'université limitait parfois les possibilités d'approches engagées et critiques, hypothèse formée elle-même de par le corpus de textes. Ce thème est apparu comme un point délicat et un biais est ici à spécifier : si l'enseignant.e-chercheur.e m'interrogeait sur mes intentions derrière cette question, je lui exposais clairement. J'ai pu à ce titre l'induire alors qu'il ne comptait pas à l'origine tenir des propos (en particulier critiques) sur l'université. Sur ce point, je souhaiterais dire également que je n'ai pas suffisamment relevé les fonctions administratives qu'occupaient les enquêté.e.s.

Enfin, il existe un angle mort dans l'appréhension de certains pôles de géographie sociale et critique reconnus eux-mêmes par les enseignant.e.s-chercheur.e.s abordé.e.s dans cette étude comme des pôles importants. Si je reviendrais sur ces pôles à l'occasion de la dernière sous-partie du premier chapitre, je peux d'ores et déjà dire que Bordeaux a été évoqué. Le choix de ne pas interroger plus de personnes (sinon Anne-Laure Pailloux) issues de cette université s'explique par les débats internes en géographie sociale à l'égard de la figure de Guy Di Méo. De nombreux points sont à relever (opposition sur le « renversement de l'ordre des facteurs » de Rochefort notamment), je n'en explicite ici qu'un que donne Julien Aldhuy dans le chapitre « Modes de connaissances, intérêts de connaître et géographie sociale ». Il affirme en effet que Di Méo ne s'interrogeait pas spécifiquement sur l'utilité de la géographie sociale et qu'il « reste au niveau de la critique disciplinaire » et du renforcement de ce courant. Je peux par conséquent supposer que les enseignant.e.s-chercheur.e.s de ce pôle se sont moins questionné.e.s sur la problématique de l'engagement que d'autres, plutôt issu.e.s des universités plébiscitant Renée Rochefort.

Bien qu'au fil du temps, j'ai été de plus en plus à l'aise et possédais des « billes » pour faire rebondir les discours des uns et des autres, il serait intéressant d'analyser ces interviews dans le rapport que j'entretiens à l'égard des enseignant.e.s-chercheur.e.s et qu'ils entretiennent avec moi. Interroger des enseignant.e.s-chercheur.e.s est en soit quelque chose à réfléchir, ma grille de lecture personnelle les considérant de toute manière comme des dominant.e.s, tant de par leurs niveaux économiques, hiérarchiques (me considérant comme une apprentie-chercheure), que de par leurs capitaux culturels. Je n'ai personnellement pas au cours de ces entretiens franchement ressenti ce rapport de domination, peut-être parce que j'avais lu précédemment sur quelques manières de le contourner (Camille Vergnaud, 2018²³). Toutefois, j'ai toujours une certaine tendance, bien qu'il existe une multiplicité de statuts dans le monde universitaire, à homogénéiser l'ensemble des chercheur.e.s alors qu'ils ne disposent absolument pas des mêmes conditions de vie.

Un deuxième biais vient de mon positionnement personnel dont il a fallu parfois me détacher car il me place moi-même dans une attitude assez critique envers les enseignant.e.s-chercheur.e.s. Je pense en effet, tout comme l'a formulé Noam Chomsky (1998), que les intellectuel.le.s sont responsables. Je me retrouve d'ailleurs dans ce que Michael Albert dans la préface à l'ouvrage *Responsabilités des intellectuels* (1998) écrit : « Les intellectuels qui se préoccupent du social ne peuvent pas se contenter de décrire l'horrible réalité. (...) En tant que groupe social, en tant que totalité, les intellectuels doivent à présent passer de la description de ce qui ne marche pas – du pourquoi et du comment cela ne marche pas – à une réflexion sur la « société dans laquelle nous souhaiterions vivre » et sur les moyens de la réaliser. » (p.10-11). Je considère donc les approches engagées et critiques comme celles qui répondent le plus à cet impératif et ai eu tendance tant à les sacraliser qu'à qualifier d'hypocrites certaines positions qui me décevaient. Ce travail m'a donc contraint à une opération de détachement émotionnel et à une désacralisation de certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s comme de certaines pratiques.

Un troisième biais principal à cette recherche serait à signaler ici. L'objet de recherche choisi n'est pas anodin en ce que je cherche justement personnellement à savoir s'il est possible de posséder et de pratiquer des approches engagées et critiques en recherche, souhaitant moi-même rejoindre ce milieu, mais ressentant d'importantes frilosités à cet égard. Or, anticipant des modifications du discours si je révélais cette information aux enquêté.e.s, j'ai attendu globalement la fin de l'entretien afin de discuter avec eux/elles sur cela.

Accompagnée de tous ces biais et les défiant encore, j'ai commencé mon étude sur l'engagement des géographes sociaux.ales et critiques. Je vous invite désormais à la lire en débutant par le premier chapitre : le rapport conceptuel à l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique.

23 Dans sa thèse, Camille Vergnaud décrit des « stratégies de contournement » dont notamment la « maîtrise de l'information » préalable à ses entretiens avec par exemple la consultation des CV des enquêté.e.s et de tout ce que l'on peut considérer utile. (p.134-135)

Chapitre 1 : Le rapport conceptuel à l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique

Il s'agit dans ce chapitre de questionner le rapport conceptuel des géographes sociaux.ales et critiques de cette étude à l'engagement, en admettant, comme explicité dans l'introduction, que l'engagement est un terme dont je possède quelques critères de définitions, mais qui reste abstrait. Il mérite donc dans son appréhension, d'être davantage considéré comme une problématique d'ensemble qui couvre plusieurs réalités conceptuelles (I.A) bien que pouvant être défini plus précisément (I.B). Le rapport conceptuel se décline ensuite dans un rapport théorique des géographes sociaux.ales et critiques à la problématique de l'engagement qui impose d'étudier les références avec lesquelles iels pensent la question ou iels se sont formé.e.s (II.A). L'attention sera enfin portée sur les propos qu'iels tiennent à l'égard de leur propre discipline et de ses positionnements théoriques engagés ou non (II.B) pour découvrir en ouverture un aperçu du déploiement territorial métropolitain des approches critiques et engagées en géographie.

I / Le rapport aux mots/ aux concepts : d'une pluralité de termes utilisés par les enseignant.e.s-chercheur.e.s aux définitions de l'engagement et de la critique.

I.A/ Quels termes les enseignant.e.s-chercheur.e.s utilisent-iels pour penser la thématique de l'engagement ?

Entrer dans ce mémoire par la notion d'engagement amène à considérer une pluralité de termes correspondant eux-mêmes parfois à différentes réalités pratiques que les géographes sociaux.ales et critiques donnent à voir. Il est alors important dans les premières lignes du développement de ce mémoire de rendre visible cette multiplicité de termes avec lesquels les enseignant.e.s-chercheur.e.s de cette étude pensent leurs engagements ; tout en proposant de réaliser ensemble qu'il existe un lexique commun. Les contours de cet exercice, autrement dit le choix des termes, se sont construits selon deux questions préalables : Avec quels mots les enseignant.e.s-chercheur.e.s parlent-iels/ pensent-iels la problématique de l'engagement ? Quels sont les mots qui peuvent être *systématiquement* adossés à l'engagement ? Partant d'une vision globale s'est progressivement imposé à la lecture du corpus un répertoire de mots qui faisaient leur réapparition, laissant supposer un répertoire commun de notions partagées.

Points méthodologiques

Tout d'abord, les résultats que je rends visibles ici ne portent que sur le corpus de textes car il existe un biais important durant les entretiens : j'ai pu moi-même au fil de la discussion engendrer les termes, ce ne sont plus donc leurs mots, mais les miens, ou l'influence de certains des miens. Or je peux dire, avec un relevé des termes spontanément après les entretiens que le même répertoire lexical est sensiblement à l'œuvre.

De plus, au sein du corpus de textes, je n'ai pas tenu compte des résumés, ni des mots clefs, ni des citations en anglais. Toutefois, j'ai pris en compte les citations en français, car bien que ce ne soit pas explicitement les mots des géographes sociaux.ales et critiques de mon étude, s'ils les réinvestissent c'est en raison de leur accord avec ces termes. Je n'ai en revanche pas considéré les citations des enquêtés.e.s de Feuilles de Géographie.

Enfin, j'ai considéré les termes qui répondaient aux questions évoquées précédemment et j'ai veillé à ne pas considérer des adjectifs par exemple. Je considère à ce titre le terme « radical » adossé à « géographie radicale », mais ne considère pas « mon expérience la plus radicale fut ». Je précise enfin que j'ai coupé certaines expressions comme « géographie critique » et « géographie radicale » pour ne tenir compte que de « critique » et de « radicale » même s'il faudrait les isoler, en particulier dans un travail de référencement théorique des pensées.

I.A.1 : Proposition d'un lexique commun : avec quels différents termes les géographes sociaux.ales et critiques pensent-iels leurs rapports à l'engagement ?



Figure 2: Termes, notions, expressions pensés avec l'engagement

Source : Corpus textuel

Voici la proposition d'une représentation d'un répertoire commun de termes et de notions qui sont employés par les géographes sociaux et critiques lorsqu'ils traitent de leurs rapports à l'engagement. Cette représentation ne considère pas le nombre de mots, par conséquent la taille des mots ne signifie rien. Elle suppose par ailleurs l'homogénéité de certains termes qui ne recourent pas le même sens comme le terme critique par exemple.

Or celui-ci peut être dans toutes ces acceptions, un terme qui se révèle systématiquement pensé avec la problématique de l'engagement par les enquêtés et qui mérite d'être défini à ce titre, mais également car il m'a permis de circonscrire mon objet d'enquête à des engagements dits de gauche.

Si j'analyse davantage cette représentation, je peux effectuer des groupements de termes qui permettent d'éclairer ce répertoire commun.

Le premier groupe (rouge) fait référence à ce que l'enseignant.e-chercheur.e adopte lorsqu'il s'engage : une *posture*, un *positionnement*. Il prend également une *prise de position* et un *parti*. Il témoigne plus précisément d'une *implication*.

Il peut être qualifié.e encore plus précisément à travers les termes d'*activiste* et de *militant*, mais *militant* peut aussi être pensé en termes d'enjeu global ou faire référence à des sujets sur lesquels travaillent les enseignant.e.s-chercheur.e.s (rose clair).

Le deuxième groupe fait référence aux enjeux globaux derrière l'engagement (vert) : l'enseignant.e-chercheur.e s'interroge sur *l'utilité* ou *l'usage*, *l'éthique*, la *politique*, la *justice* (ou l'injustice), la *scientificité* (et plus globalement la science / le scientifique), les *normes*, *l'idéologique*, les *valeurs*, le *pouvoir*, les *rapports de domination* (*dominants / dominés*). Il existe des enjeux plus précis dont notamment la *légitimité* et la *responsabilité*.

Le troisième ensemble (gris) regroupe ce contre quoi les postures engagées seraient censées s'opposer ou tout du moins ce qu'elles seraient censées questionner : la *distance*, *l'objectivité* (ou le couple *objectivité/subjectivité*) et la *neutralité*.

Le quatrième groupe (bleu) serait relié plus précisément aux pratiques ou réflexions mises en place comme celles du *dévoilement*, de *l'action*, de la *déconstruction*, de la *participation*, de la *réflexivité* et du *savoir situé*.

Je ne parviens pas à classer le reste des termes (noir) dont en particulier les termes *critique* et *radical(e)* qui peuvent qualifier les postures engagées ou être reliés à des référencements théoriques.

I.A.2 : Existe-t-il des notions plus reprises que d'autres par les géographes sociaux.ales et critiques ?

L'exercice de comptabilisation exacte de chaque terme est difficile. Tout d'abord, car mon corpus de textes comporte des longueurs inégales et que certains textes n'abordent pas avec la même importance le rapport à l'engagement que d'autres. Ensuite, car comme mis en avant précédemment, certains termes bénéficient d'emplois qui leur attribuent différents sens et je dois donc me questionner sur la pertinence d'ériger une homogénéité derrière une notion. Pour l'aperçu d'un éclairage, j'ai compté dans tous les textes de longueur « comparables »²⁴ les termes systématiquement pensés avec la question de l'engagement plusieurs fois dans le même texte.

Ce qui me semble important à visibiliser de cette sommaire comptabilisation est le très large emploi du terme *critique* dans les écrits (plus de 100 locutions) et l'emploi également courant du terme *engagement* et ses suites (engager, s'engager, engagée(s), engagé(s)) ce qui conduit à penser que dans les discours les deux sont couramment pensés ensemble. Quelques étonnements sont apparus dont notamment la prégnance du terme *radical(e.s)*, souvent adossé à *géographie radicale* que certains textes reprennent mais pas d'autres. Il faudrait à ce titre effectuer des différences entre les textes dans la comptabilisation des mots car ici plusieurs textes notamment ne le reprennent pas ((de : Judicaëlle Dietrich et Phil Grim, Robert Héryn, Florian Opillard, Julien Aldhuy, Feuilles de Géographie).

J'ai préféré toutefois malgré la possibilité d'obtention d'autres résultats préserver le caractère sommaire de cet exercice. À mon sens, je ne crois pas qu'il soit si important de se questionner sur les notions que les géographes sociaux.ales et critiques emploient le plus, mais plutôt de relever un répertoire commun globalement utilisé et de centrer son regard, si l'on veut travailler lexicalement, sur des expressions plus précises. Je propose comme perspective pour de prochains travaux de s'intéresser notamment au succès de la notion de domination (et de sa pénétration en géographie). J'aurais de plus aimé explorer les expressions qui désignent les destinataires des études de la géographie sociale et critique : les citoyen.ne.s ? Les « subaltern » ? les dominé.e.s ? Les opprimé.e.s ? : déceler si oui ou non le caractère différentiel²⁵ de ces notions est conscientisé par les géographes, et si oui est-ce que cela implique des distinctions en termes de choix de sujets ou de méthodes appliquées ?

24 Les textes de Xavier Piolle (2 pages) et de Fabrice Ripoll (environ une cinquantaine) n'ont pas été considérés, il n'en est pas moins qu'ils utilisent un répertoire sensiblement commun dont notamment pour Fabrice Ripoll.

25 Je suppose qu'il existe une différence entre ces notions en lisant notamment la note des traducteurs de l'article « Les subalternes peuvent-elles parler » et autres questions transcendentales » de Warren Montag, paru dans la revue *Multitudes* en 2006 et disponible à cette URL : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2006-3-page-133.htm> :

Les traducteurs de l'article exposent notamment : « Spivak articule dans cet essai le concept de subalterne – emprunté à Gramsci, et qu'il ne faut pas confondre avec les concepts de dominé ou d'opprimé, qui ne renvoient pas à une exclusion radicale de la sphère de la représentation » (p.134)

Comme exposé précédemment, le terme engagement est lui-même employé par les géographes sociaux.ales et critiques pour penser leurs postures, mais quelles sont ses définitions ? La même question s'appliquera au terme critique, qui lui apparaît couramment lié et qui est nécessaire de plus à définir car il qualifie le public concerné par cette étude et circonscrit la problématique.

I.B/ Quelles sont les définitions données à l'engagement et à la critique ?

I.B.1 : Quelles sont les définitions données à l'engagement ?

Le terme engagement apparaît difficile à définir. Il l'est d'autant plus que progressivement j'en ai exigé une définition moins précise, percevant effectivement bien de par le corpus de textes et de par la réaction des personnes interrogées qu'il était impossible de considérer ce terme de manière univoque, et impossible également d'évoquer son rapport à l'engagement sans employer les termes connexes que j'ai présentés.

Au-delà de termes précis, c'est donc davantage en termes de rapports (rapports à l'engagement, à la critique, à la réflexivité, au savoir situé, à l'objectivité) que se construisent les réflexions et les pratiques pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s concerné.e.s par cette étude.

Deux réactions sont toutefois à relever qui paraissent comme de bonnes indications pour comprendre la difficulté de définir ce terme. Premièrement, celle de Guy Baudelle, je le cite : « *Impliquer effectivement c'est un peu plus neutre qu'engagement (...) parce que même dans la vie courante, quand on dit lui il est engagé, bah voilà, ça veut dire qu'il milite, qu'il est allé à Notre-Dame-des-Landes etc quoi, c'est vraiment très fort quoi* ». Deuxièmement, celle de Clément Marie dit Chirot : « *je trouve que c'est un mot un peu galvaudé, je l'utilise pas tellement parce que je sais pas ce que ça veut dire (...) je saurais pas le définir, tout le monde est engagé à sa manière, y compris des gens qui ne le revendiquent pas (...) ça peut être dans son travail d'enseignant [ou dans le syndicalisme]* » (je souligne).

Ces deux réactions semblent s'opposer, l'engagement étant tantôt un mot « trop fort » qui définit des pratiques militantes précises apparaissant comme exigeant un fort investissement, tantôt un mot qui peut s'appliquer assez largement et qui n'expose pas les personnes, contrairement à la première citation, à une visibilité particulière.

Pour autant cela ne signifie pas que tous.tes les enseignant.e.s-chercheur.e.s ne l'utilisent pas ou auraient tendance à l'abandonner. Il semble d'ailleurs se distinguer deux pôles à l'égard de ce terme.

Le premier pôle regroupe un engagement que je qualifierais de « passif » ou « de fait » et le deuxième pôle, un engagement que j'estimerais « actif ». Attention, lorsque j'emploie le terme « passif », cela n'a aucune connotation négative, il est opposé à « actif » pour la seule raison qu'il ne suppose pas de se mettre en action particulièrement. Il correspond à une idée sous-jacente : nous sommes de toute manière engagé.e.s dans ce monde.

Un engagement de fait

C'est en particulier ce que Fabrice Ripoll et Marie Morelle explicitent dans l'article « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique » lorsqu'ils commentent : « Car l'implication ou « l'engagement » du chercheur n'est pas un choix (...). Quoi qu'il en soit, tout chercheur est engagé ou impliqué dans le monde et ne peut s'en extraire » (en guillemets dans le texte, p.165).

Cet engagement que j'estime « passif » puisque toujours présent, n'exclut pas pour autant d'importantes conséquences sur l'enseignant.e-chercheur.e lui/elle-même. À vrai dire, de la même manière qu'un engagement dit plus « actif » que l'on choisit davantage, l'enseignant.e-chercheur.e ne pourrait jamais tout à fait rester le/la même après son ou ses enquêtes. C'est ce qu'avance Anne-Laure Pailloux dans l'article « Une enquête ethnographique multi-située du militantisme pour la décroissance en France et au Québec » lorsqu'elle reprend Beaud et Weber²⁶ : « une implication – un engagement – au sein de son terrain qui implique, en retour, que la chercheuse « ne sor[t] pas inchangé[e] de son enquête » (en guillemets dans le texte, p.27).

Si l'enseignant.e-chercheur.e ne reste pas tout à fait le/la même, c'est aussi le cas du terrain qu'il traverse. Sarah Mekdjian rappelle en effet dans son entretien qu'« *on participe toujours de quelque chose* » et Marie Morelle témoigne également d'un « *effet* » par rapport auquel il faut d'ailleurs être en alerte (ce sur quoi je reviendrais dans la partie III du Chapitre 2 notamment) : « *on doit se poser la question de l'effet de notre présence à court, moyen et long terme* ».

L'idée d'une impossible extraction de ce monde est toujours le fruit d'une réflexion sur notre insertion dans le monde social en tant qu'être... social. Il n'est toutefois pas ressorti, ni dans le corpus de textes, ni dans les entretiens, des explications rejoignant le fonctionnement corporel même de l'enseignant.e-chercheur.e. Elles apparaissent pourtant comme des arguments mobilisables par Donna Haraway notamment, qui revient dans le chapitre « *Situated Knowledges, The Science Question in Feminism and The Privilege of Partial Perspective* »²⁷ sur les systèmes visuels en écrivant qu'ils sont eux-mêmes pluriels : « *all eyes, including our*

26 BEAUD Stéphane, WEBER Florence, 2008 [1995], *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p.16

27 Kristin Asdal, Brita Brenna et Igunn Moser (dir.), 2007, *Technoscience, The politics of Interventions*, Unipub,, 352 pages.

own organic ones, are active perceptual systems, bulding on translations and specific ways of seeing, that is, ways of life. » (p.117).

Il ne serait pas inintéressant, d'interroger la différence accordée au corps dans la relation à l'engagement, en France et dans le monde anglo-saxon. Le terme « embodied », difficilement traduisible en français, pose un premier jalon de cette relation. Elle puise racine dans l'expérience cognitive même que les humains font de ce monde : « le terme de corporéité (embodiment) désigne la conceptualisation du rapport incarné du sujet au monde par l'engagement moteur et sensoriel multimodal, et les traces que laissent ces représentations dans les formalismes langagiers ». ²⁸ Globalement, dans le corpus de texte comme dans les entretiens, cette relation au corps n'est que peu pensée, sauf pour Rachele Borghi dans « Éloge des marges : re(ading)tours sur des pratiques minoritaires dans le milieu académique ». Le corps semble être alors un « outil de recherche » (Jean Estebanez, p.7²⁹) qui permet à l'enseignant.e-chercheur.e de dépasser certaines frontières. Les expériences telles que les ateliers de squirting collectifs qu'elle décrit (p.6) sont autant d'occasions de revenir sur sa propre subjectivité. Son corps prend enfin une dimension subversive lorsqu'elle finit nue dans des temps de conférence (p.11). Il n'apparaît autrement pas dans l'étude que le corps relève d'une « exigence méthodologique » (Jean Estebanez, *ibid*) et d'un point d'interrogation spécifique chez les enseignant.e.s-chercheur.e.s.

Le rapport au monde en termes de processus physiologiques visuels et globalement corporels n'est que peu interrogé, mais il n'en est pas de même pour d'autres processus cognitifs. Les enseignant.e.s-chercheur.e.s acceptent en effet volontiers de reconnaître que leurs langages et leurs raisonnements sont déterminés par un certain nombre de critères et que leurs catégories de pensées sont construites. Par ailleurs, s'il est admis que les émotions rentrent dans la cognition (Damasio, 1995³⁰), ces dernières incarnent bien des sujets de réflexions pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s dans le rapport à l'engagement même si cela n'est pas explicitement exposé. Les réflexions par rapport aux terrains notamment, que ce soit dans le corpus de texte ou dans les entretiens, mettent en lumière qu'un travail sur les émotions permet de reconnaître et d'« assumer le fait que le chercheur est aussi une subjectivité »³¹ (Pauline Guinard, Bénédicte Tratnjek, 2016) et d'habiliter le fait que le terrain soit un vécu.

28 BOTINEAU Didier, , 2011,« Parole, corporéité, individu et société : l'embodiment entre le représentationnalisme et la cognition incarnée, distribuée, biosémiotique et enactive dans les linguistiques cognitives », *Intellectica*, La revue de l'Association pour la Recherche sur les sciences de la Cognition (ArCo), Association pour la Recherche sur la Cognition. p. 187-220. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00656024/document>

29 ESTEBANEZ Jean, « Penser avec le corps Comment une panthère a transformé ma thèse », *Carnets de géographes*, 5, 2013, URL : <http://journals.openedition.org/cdg/1077> DOI : <https://doi.org/10.4000/cdg.1077>

30 DAMASIO Antonio, *L'erreur de Descartes*, 1995

31 GUINARD Pauline et TRATJNEK Bénédicte, « Géographies, géographes et émotions », 2016, *Carnets de géographes*, 9, URL : <http://journals.openedition.org/cdg/605>

Les enseignant.e.s-chercheur.e.s engagé.e.s de la géographie sociale et critique ont donc à cœur de visibiliser cette automatique inclusion dans le monde social et l'impossible neutralité et objectivité qui en découle. Si pour certain.e.s, cela signifie déjà un engagement, d'autres attribuent à ce terme une approche plus « active ». Un engagement dit « actif » c'est lorsqu'ils font effectivement des choix et se mettent en action sur des modalités particulières. Florian Opillard dans l'article « Entrer en terrain (en) militant » expose cet argument lorsqu'il rassure les groupes militants qu'il côtoyait à San Francisco, car ces derniers ont des représentations hostiles envers lui et son activité. Il témoigne : « non je ne suis pas journaliste, non je ne vais pas vous faire de mal, oui je veux m'engager. M'engager notamment physiquement : venir, « se pointer » (show up), être là, faire corps, sur les lieux de rassemblements, dans les réunions, faire des pancartes, peindre, s'en mettre partout, en avoir sous les ongles pendant trois jours, parfois se faire mal. » (paragraphe 11, p.5).

C'est sur ce point que semble se distinguer les géographes engagé.e.s et critiques des autres géographes. Marie Morelle et Fabrice Ripoll dans l'article « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique » décrivent que la question de l'engagement « se pose et même s'impose pratiquement, dans des situations vécues directement par les chercheur-es, auxquelles ils sont personnellement confrontés ici et maintenant, auxquelles ils doivent réagir d'une manière ou d'une autre » (en italique dans le texte, p.159). Mais cette réaction active s'impose alors à tous.tes les chercheur.e.s. La preuve en est : Jean Estebanez qui ne s'estime pas être un chercheur « engagé » informe d'une attitude semblable : « *ne pas être indifférent à ce qui est en train de se passer* ». L'engagement dit « actif » passerait donc par une détermination de certaines pratiques (II) qui dépassent le stade de la « réaction à ».

Encadré 4 : Entre éthique et engagement

J'alerte sur une subtilité qui apparaît particulière et dont Marie Morelle m'informe en entretien lorsqu'elle me témoigne avoir modifié son point de vue entre l'écriture de l'article avec Fabrice Ripoll et le moment de l'entretien. Elle dit : « *Je parle peut-être moins en termes d'engagement que d'éthique (...) dans la mesure où en fait avant même de savoir si on est engagés ou pas on est en situation, on est sur un terrain donc un terrain c'est pas une portion d'espace physique, c'est surtout des interactions avec des personnes* » (je souligne). Marie Morelle reprend donc explicitement des propos qui ont été tenus dans l'article qu'elle a rédigé avec Fabrice Ripoll, mais change la focale : elle me témoigne que l'engagement est désormais pour elle inscrite sur des modalités d'actions particulières et que cette inscription en situation « de toute façon » (ce

n'est pas elle qui le dit) dans le monde et dans son terrain est de l'ordre de l'éthique. Comment considérer ce changement de point de vue ? L'engagement va-t-il plus loin que l'éthique ? Est-ce le contraire ? L'engagement est-il plus politique ? Quelques éléments permettraient de répondre à ces questions, dont en particulier la synthèse collective de l'atelier « Éthique(s) » menée par le laboratoire Espaces et Sociétés en mars 2008. Les deux termes étant volontiers abordés à l'écrit, il est difficile d'effectuer une différence, il semblerait que toutefois l'engagement s'instaure comme quelque chose de plus actif que l'éthique, et que l'« engagement politique » soit synonyme d'une « éthique appliquée » (p.61, je souligne).

L'engagement dit actif a alors une visée performative (passage de l'annonce à l'acte) et une visée sociale. Marie Morelle l'explique le plus clairement en entretien : « *Je pense que c'est d'abord qu'est-ce qu'on fait, comment ne pas faire mal à d'autres dans ce qu'on fait, comment éventuellement ensuite même faire du bien* », elle ajoute : « *un moment quand on est dans l'engagement on doit aussi dire, mais il y a des manières de dire, voilà les choses ne fonctionnent pas, pourquoi, il s'agit pas de dire c'est pas bien, il s'agit de dire voilà ça fonctionne comme ça et maintenant si vous voulez que ça fonctionne autrement (...)* ».

Un engagement qui est d'autant plus « scientifique »

L'engagement dit actif ne s'oppose enfin absolument pas à la science. Il aide même pour certain.e.s à gagner sur ce tableau. C'est le propos de Judicaëlle Dietrich et Phil Grim dans l'article « « Pour le terrain », mais « contre » la science ?, Contribution au débat sur les recherches engagées dans les mobilisations » lorsqu'ils présentent un « gain de scientificité » (p.7) par la posture engagée qu'ils ont adoptée. Cela leur a permis notamment « une acquisition directe et indirecte d'informations inaccessibles autrement » (p.8) comme par exemple des données faunistiques de la Ligue des Protections des Oiseaux qu'ils n'auraient pas pu avoir s'ils ne s'étaient pas affichés.e.s clairement contre le projet.

Si l'engagement suppose une certaine réflexivité, positionnalité (voir partie II) et de reconnaître qu'aucun.e enseignant.e-chercheur.e ne peut être tout à fait objectif.ve alors les postures engagées sont elles-mêmes considérées comme des postures à adopter pour être plus scientifique. C'est ce dont Raymonde Séchet témoigne en entretien lorsqu'elle me parle des enseignements d'Armand Frémont, qui proposait déjà d'assumer que : « *la meilleure objectivité c'est de dire qu'on ne peut jamais être objectif et qu'on a toujours un point de vue à partir duquel on parle* ». La même idée est transmise par Cécile Gintrac dans l'article « Quels positionnements pour quelles(s) géographie(s) critique(s) » alors qu'elle reprend les explications de P. Bourdieu dans *Science de la science et réflexivité* (2001) et qu'elle écrit « le savoir sera d'autant plus objectif et valide que la subjectivité est assumée et analysée » (paragraphe 24) ; idée commune enfin aux approches féministes (Donna Haraway, 2007).

Mais il y aurait ici des manières de dire qui seraient plus opportunes que d'autres, certain.e.s auteur.e.s préservant un discours tel que : D'accord ma recherche est militante, mais elle n'en est pas moins scientifique. Fabrice Ripoll et Rachele Borghi alertent sur cette justification permanente. Iels appuient tous les deux qu'il faudrait l'arrêter et Fabrice Ripoll explicite plus clairement qu'il y a même un retournement à opérer. Robert Hérin dans un plaidoyer pour la géographie sociale³² écrit en effet en 1984 : « Le déroulement de la recherche est donc scientifiquement tout aussi assuré que dans les domaines habituels de la recherche ». Ce à quoi Fabrice Ripoll rétorque : « ne faudrait-il pas retourner la perspective en affirmant que la recherche portant sur les objets les plus habituels, considérés comme les moins sensibles ou politiques et donc les moins engageants, est tout aussi peu assurée que la recherche « militante » ? (p.617).

1.B.2: Quelles sont les définitions données à la critique ?

Comme exposé dans l'introduction, la notion de critique relève d'un consensus apparemment plus explicite pour qualifier les approches des enseignant.e.s-chercheur.e.s étudié.e.s. Cela ne signifie pas pour autant que les chercheur.e.s en sciences sociales disposent d'une définition précise de ce terme, ni les enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique de cette étude.

De par l'analyse du corpus de textes et des entretiens se distinguent deux stades de la critique. Premièrement et assez faiblement présente, la critique est interprétée au sens d'une critique disons classique de l'exercice scientifique : elle est finalement commune à toutes les sciences et n'a pas à proprement de visée sociale. Deuxièmement donc, la critique a une visée émancipatrice ; et à l'intérieur de cet argument se distingue une définition particulière : la critique est aussi un comportement personnel.

Une critique commune à l'exercice scientifique

Le premier stade de la critique rejoint une définition de la critique qui peut être appliquée à tout travail de recherche. Clément Marie dit Chirot exprime à ce titre en entretien : « *On peut mettre l'étiquette critique sur n'importe quel travail de recherche* ». Robert Hérin partage d'ailleurs cet avis dans la conclusion qu'il écrit du livre *Penser et faire la géographie sociale*. Il expose : « La scientificité des savoirs exige de passer au crible de la critique les méthodes de recherche mises en œuvres : la collecte et l'examen des sources, les traitements des informations (...). Autant d'exigences critiques qui ne sont pas propres à la géographie sociale. » (paragraphe 20). Pour autant, il n'est pas exclu que les enseignant.e.s-chercheur.e.s engagé.e.s

32 HERIN Robert, « Quelques convictions pour la géographie sociale », 1984, Revue de géographie de Lyon, vol. 59, n°3, pp. 147-155.

présentent l'explicitation des méthodes par exemple comme une pratique à cultiver systématiquement afin de fonder une réelle « épistémologie critique » (Aldhuy).

Or cet exercice de critique est globalement pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s étudié.e.s quelque chose à dépasser. Une des enquêtées de Feuilles de Géographie, dans leur communication au colloque de Caen fin juin « Être un enseignant « critique » à l'Université ? Exploration collective », l'exprime au titre de l'enseignement. Elle confie la nécessité de dépasser un stade « réflexif » : « *Enfin, on l'est par le côté réflexif, mais ça, j'ai l'impression que c'est quelque chose qui devrait être fait dans tous les cursus de géo* » (en italique dans le texte) et poursuit : « *aller plus loin que le côté réflexif, pour avoir un côté « prise de position politique ».* (...) *C'est plus un côté de dépasser juste la prise de conscience d'un savoir individuel pour peut-être un passage plus relié à des enjeux politiques ou à des enjeux collectifs.* » (en italique dans le texte, je découpe, p. 16-17, Gwenaëlle).

Une critique à visée émancipatoire

Ce premier stade est donc globalement peu relayé comparé à une autre définition de la critique, celle-ci possédant une véritable visée émancipatoire et s'opposant à l'épistémologie positiviste selon laquelle il existerait encore une neutralité et une objectivité.

De la manière la plus simple possible, Camille Vergnaud explique dans l'article « Qu'est-ce que cela signifie être enseignant-chercheur « critique » ? que la critique est la « volonté d'exercer un impact sur les processus sociaux et politiques des sociétés étudiées » (p.2). Rachele Borghi dans l'article « Éloge des marges : re(ading)tours sur des pratiques minoritaires dans le milieu académique » évoque dans le même ordre d'idée la volonté d'une « transformation sociale » qui dépasserait le premier stade de critique présenté, c'est-à-dire celui de « l'objectivation sociale » (p.2).

La critique participe assez consensuellement d'une entreprise de visibilisation des inégalités, certain.e.s utiliseront en particulier le terme de « dévoilement » comme Nicolas Bautes et Clément Marie dit Chirot dans leur article « Pour une géographie sociale de l'action », Claire Hancock parlera dans l'entretien écrit de « *discernement* » et spécifiera, comme d'autres enseignant.e.s-chercheur.e.s que les « rapports de domination » sont à rendre visible.

Après ce « dévoilement », le but est pratique : Nicolas Bautes et Clément Marie dit Chirot reprennent à ce titre Luc Boltanski³³ : « rendre la réalité inacceptable et, par là, d'engager les personnes auxquelles [elle s'adresse] dans des actions qui doivent avoir pour résultat d'en changer les contours » (cité et découpé dans le texte, p.10). Certain.e.s auteur.e.s conçoivent cela en terme fort, Julien Aldhuy par exemple dans le chapitre « Modes de connaissances, intérêts de connaître et géographie sociale » remarque, en faisant référence à l'École de Francfort de 1974, que la critique donnerait la possibilité « au chercheur d'œuvrer à

33 BOLTANSKI Luc, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, 2009, Paris, Gallimard, p.21, 275 p.

libérer les individus » (p.4). Un consensus semble se dessiner autour de l'idée de lutter, comme cela est possible, contre ces « contraintes » (Julien Aldhuy) qui enserrant l'individu. Guy Baudelle dans son entretien reste toutefois attentif au fait que, bien que visée sociale il y est, il existe une différence entre une opération de dévoilement, soit pour lui de « *dénonciation* » et des actions visant à réduire ce qu'on vise comme étant négatif. J'alerte par ailleurs sur un point particulier que Fabrice Ripoll et Marie Morelle communiquent dans l'article « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique » lorsqu'ils font apparaître que la critique rejoindrait un objectif de faire des recherches « justes ». Quel est le lien entre justice et critique ?

La critique comme comportement personnel à adopter

À l'intérieur de ce deuxième stade se situe un point particulier : la critique comme comportement personnel. On se rappelle notamment à cet égard de M. Foucault lorsqu'il définit en 1990 une « attitude critique » dans l'article « Qu'est-ce que la critique ? Critique et Aufklärung »³⁴ : « En face, et comme contrepartie, ou plutôt comme partenaire et adversaire à la fois des arts de gouverner, comme manière de s'en méfier, de les récuser, de les limiter, de leur trouver une juste mesure, de les transformer, de chercher à échapper à ces arts de gouverner ou, en tout cas, à les déplacer (...). Et je proposerais donc, comme toute première définition de la critique, cette caractérisation générale : l'art de n'être pas tellement gouverné. ». Si tous les enseignant.e.s-chercheur.e.s interrogé.e.s ne se révèlent pas adorateurs/trices de Foucault, il semble toutefois qu'il y est des ressemblances avec la définition de l'« attitude critique » qu'il marque, dont en premier une méfiance systématique à l'égard des normes ou des ordres et une remise en cause de ces derniers. Une nouvelle fois, Camille Vergnaud effectue un travail honorable de simplification lorsqu'elle déclare dans son article sur l'enseignement que la critique est la « remise en cause de relations de pouvoir établies » (p.2). Nicolas Boutes et Clément Marie dit Chirot en reprenant R. Keucheyan dans son ouvrage *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques* exprime de la même manière que les « théories critiques » « remettent en question l'ordre social existant de façon globale »³⁵ (cité dans le texte, p.9). La remise en cause et le questionnement sont perpétuels, dans le regard que porte l'enseignant.e-chercheur.e sur la société, dans sa recherche, comme dans ses enseignements. Le groupe Feuilles de Géographie affirme en effet dans sa communication écrite pour le colloque de Caen (2019) que la critique est la « *déconstruction des modèles dominants* » (en italique et en guillemets dans le texte, p.5).

Je tiens alors à appuyer sur un point particulier. La communication de Feuilles de Géographie écrit ensuite : « identifiés comme le capitalisme ou encore l'État-nation ainsi que l'analyse des rapports de domination de

34 FOUCAULT, « Qu'est-ce que la critique ? Critique et Aufklärung », Avril-Juin 1990, *Bulletin de la société française de philosophie*, n°2

35 KEUCHEYAN, *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques*, 2010, Paris, Zones, p.2, 316 p.

genre/classe/race » (p.5). Nous comprenons alors que les enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie engagée opèrent une critique avec des prismes privilégiés. À ce titre, je n'ai pas mené d'investigation systématique sur l' « anticapitalisme » des enseignant.e.s-chercheur.e.s concerné.e.s par cette étude ou sur d'autres prises de position qui pourraient apparaître comme majoritaires, il faut donc se prémunir de les qualifier ainsi. Cependant, des éléments permettent d'avancer en effet qu'il y a une méfiance envers le capitalisme et le néolibéralisme (visible en particulier dans le rapport à l'université partie III). Pour certain.e.s d'entre eux/elles, les prismes d'analyse visant à critiquer le capitalisme sont d'ailleurs nécessaires pour critiquer. C'est ce qu'avance notamment Clément Marie dit Chirot lorsqu'il me confie en entretien que la critique ne peut pas se passer d'approches globalisantes dont spécifiquement les théories du capitalisme et en particulier le marxisme. Pour autant, il expose que ces théories ne doivent pas devenir un « *catéchisme* ». Plus consensuellement, je peux rappeler que ces géographes s'ancrent majoritairement à gauche. Sarah Mekdjian estime d'ailleurs en entretien que mon objet d'étude recoupe les « *géographies de gauche* », ce qui n'est pas sans rappeler les propos de Cécile Gintrac dans sa thèse (p.190). Des prismes d'analyse et des références (marxistes par exemple) en découlent par conséquent, mais ne sont pas applicables à tous.tes.

La critique dépasse, de plus, la méfiance systématique envers les normes. Pour certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s, être critique oblige à s'inclure soi-même dans la critique (je reprends à ce titre les propos de Sarah Mekdjian, en retirant les guillemets). Il en découle alors des positions plus ou moins fortes. Feuilles de Géographie dans sa communication avancera par rapport à l'enseignement qu'un « enseignant doit avoir conscience de ce qu'il introduit dans la salle de classe, de ses propres prénotions et *a priori* » (en italique dans le texte, p.5). Sarah Mekdjian et Claire Hancock dépasseraient ce stade en entretien lorsqu'elles évoquent qu'un.e enseignant.e-chercheur.e critique et engagé.e doit s'interroger sur ses propres avantages. Elles utilisent toutes deux le terme « privilège » : Claire Hancock dit « *entendre les discours qui nous questionnent sur nos propres privilèges, si inconfortables qu'ils soient* » et Sarah Mekdjian expose « *réfléchir à ses privilèges en tant que travailleur intellectuel* ». Or Sarah Mekdjian avertit également du fait que ces interrogations peuvent d'une certaine manière paralyser l'enseignant.e-chercheur.e qui se questionne tant sur son utilité, que sur les effets négatifs ou les dominations qu'il produit. Fabrice Ripoll partage son avis qu'il faut toutefois dépasser la possible auto-flagellation et concrétiser quelque chose à l'aide de cette prise de conscience.

Ces différentes définitions de l'engagement et de la critique incitent à sonder plus profondément le rapport conceptuel des géographes sociaux.ales et critiques avec l'engagement, et ce en étudiant désormais le rapport théorique (références et pensées sur la géographie).

II/ Le rapport théorique : des références employées aux pensées sur la science géographique.

II.A/ Quelles sont les références théoriques employées pour penser le rapport à l'engagement ?

Il s'agit dans cette sous-partie de poursuivre l'exploration du rapport théorique à l'engagement et à la critique en sondant les références que donnent les géographes sociaux.ales et critiques de l'enquête. Mon but ici n'est pas de faire un relevé systématique, mais bien de montrer que les géographes sociaux.ales et critiques dépassent le champ de la géographie pour penser théoriquement leurs engagements et les pratiques qui en découlent.

Cet exercice, je le précise, est essentiellement exploratoire et s'est basé uniquement sur des références à des auteur.e.s que j'estimais assez développées (faisant l'objet d'un paragraphe ou d'une citation avec la page donnée par exemple). Les auteur.e.s évoqué.e.s en parenthèse n'ont pas fait l'objet d'un traitement si ce n'est quand iels étaient répété.e.s plusieurs fois dans le texte. Cet exercice a été limité pour deux raisons principales. Le fait que les textes ne soient pas de la même longueur et que la richesse des références est donc variable, ne m'a pas paru si déterminant pour la conduite du relevé des références. En revanche, les auteur.e.s des textes du corpus possèdent plusieurs manières de faire référence à des théories ou d'autres scientifiques. Fabrice Ripoll et Marie Morelle ont en particulier dans leur article, beaucoup utilisé les parenthèses ce qui rendit difficile le relevé que je comptais effectuer. La seconde difficulté vient de la qualification des scientifiques auxquels.les iels relient leurs propos. Beaucoup d'entre eux/ elles peuvent être qualifié.e.s dans plusieurs disciplines.

II.A.1 : Penser l'engagement : dépasser les cadres de la géographie

À titre exploratoire, les résultats obtenus montrent d'intenses rapprochements disciplinaires des géographes sociaux.ales et critiques avec d'autres sciences humaines et sociales.

La sociologie est particulièrement présente. La figure de Pierre Bourdieu est reprise plusieurs fois, mais également celle de Luc Boltanski et celle de Razmig Keucheyan. Florence Weber, Stéphane Beaud et Max Weber apparaissent également plusieurs fois. Mes résultats ne permettent pas par la suite de hiérarchiser les disciplines, notons tout de même que la philosophie est présente, mais qu'il est dur d'homogénéiser les personnes que j'estime en dépendre tant elles peuvent également être liées à d'autres disciplines comme Michel Foucault par exemple. Les géographes sociaux.ales et critiques vont également lire du côté de la science politique (Combes, Sawicky, Pudal...), de la psychologie et de l'histoire.

Le dépassement des cadres de la géographie se produit également dans l'intérêt des géographes sociaux.ales et critiques pour ce que Fabrice Ripoll nomme dans son HDR les « épistémologies féministes du positionnement » (entre guillemets dans le texte, p.622). Je postule que les approches féministes ont une importance particulière pour les géographes sociaux.ales et critiques afin de penser leurs engagements, même s'ils ne travaillent pas directement sur des objets communs à ces approches. La raison principale de ce postulat tient du fait que, comme l'expose Fabrice Ripoll (ibid) : « elles travaillent sur des questions incontournables, et pour certaines spécifiques aux sciences humaines et sociales – celles de l'appartenance-es au monde social qu'ils/elles étudient et de leur position singulière dans un mode social divisé tout en n'abandonnant pas les principes d'une recherche de la vérité et de l'objectivité, alors que le relativisme attaquait ces principes mêmes ». Les géographes sociaux.ales et critiques utilisent en effet les théories féministes pour penser leur engagement et notamment le principe des savoirs situés, plusieurs références reviennent à plusieurs reprises : Donna Haraway, Kim England, Gillian Rose et Sara Harding principalement.

II.A.2 : Penser l'engagement : quelles figures en géographie ?

Aux rapprochements disciplinaires s'ajoute un rattachement à la géographie, se distinguent alors des références nationales et des références internationales. Puisque certain.e.s géographes enquêté.e.s se rattachent à la géographie sociale ou y ont été socialisé.e.s, plusieurs figures de la géographie sociale reviennent pour penser théoriquement l'engagement, notamment Armand Frémont et Robert Hérim. Plusieurs textes reprennent par ailleurs les travaux de Fabrice Ripoll, voir l'article présent dans le corpus de textes qu'il a écrit avec Marie Morelle. Claude Raffestin est également repris au moins deux fois, de même que Julien Aldhuy, là encore la référence évoque le chapitre présent dans mon corpus. Dans une moindre mesure et se situant sur un autre pan, les géographes sociaux.ales et critiques font également référence à la revue *Hérodote*.

Les références en géographie internationale se tournent principalement vers le monde anglo-saxon. À plusieurs reprises, je retrouve en effet l'expression de géographie radicale. Il n'y a enfin qu'une seule figure qui revient plusieurs fois, celle de Don Mitchell.

Ce travail de référencement mérite par conséquent d'être complété et appuyé de par une méthode plus rigoureuse de choix des relevés. Ne portant seulement que sur le corpus de textes, il serait par ailleurs intéressant d'y ajouter les entretiens qui valident les hypothèses d'une ouverture à d'autres disciplines des sciences sociales. Nous avons perçu que les géographes sociaux.ales et critiques utilisent par ailleurs des références théoriques issues de la géographie pour penser leur engagement, au-delà de ce relevé, quels sont les propos tenus sur leur propre science ?

II.B/ Quels sont les propos tenus sur la discipline géographique au regard de la problématique de l'engagement ?

Interroger la géographie au regard de ce prisme n'est pas anodin tant son utilité et son appropriation fut et est encore débattue. Le document servant comme introduction au cycle de conférences intitulé « À quoi servent les sciences sociales » de l'École Normale Supérieure de Lyon en 2010³⁶ retrace un court panorama (français) dont je me sers ici.

Les auteur.e.s débutent leur texte en faisant référence à Yves Lacoste et son ouvrage *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre* dont on apprend, au même titre que le premier article figurant dans le premier numéro d'Hérodote en janvier-mars 1976, que : « les descriptions méthodiques de géographie physique et humaine peuvent apparaître inutiles. Elles sont en fait précieuses, vitales, stratégiques pour l'expansion des firmes, la domination politique, la guerre moderne, la contre-révolution » (p.4 du premier numéro de la revue *Hérodote*). Avant même les écrits vigoureux d'Yves Lacoste, la géographie, nous informent les auteur.e.s de cette introduction, était « mobilisée pour donner cohérence et consistance à un territoire meurtri dont il s'agi[ssait] de reconstituer l'intégrité » (p.1). Les travaux de Paul Vidal de la Blache vont notamment y contribuer. Les auteur.e.s poursuivent ensuite en évoquant que les disciples de Paul Vidal de la Blache ont mis « leur savoir au service de l'État » (p.1), ce qui justifie plus tard les positions de la revue *Hérodote*.

Dépassant ce qu'ils estiment être une crise d'identité de la discipline des années 1960 au début des années 1980, les auteur.e.s proposent ensuite de se centrer sur l'affirmation d'une « géographie appliquée ». Certain.e.s géographes trouvent par conséquent leur utilité en devenant aménageurs du territoire et urbanistes ce qui ne pose pas moins de questions sur le rapport de la discipline « avec le politique et les décideurs » (p.2).

Ce court panorama, uniquement français donne déjà des informations sur les multiples utilités dont la géographie a pu bénéficier au cours d'une partie de son histoire. Si certains débats paraissent déjà âgés, ils n'en sont pas moins remis sur le devant de la scène dans la période contemporaine entre les années 2000 et aujourd'hui. Les géographes sociaux.ales et critiques de cette étude réfléchissent toujours à l'utilité de cette discipline et à ses destinataires. J'ai donc jugé pertinent de les interroger en observant les discours qu'ils tenaient sur la science qu'ils pratiquent en particulier en ce qui concerne déjà les approches engagées et leur institutionnalisation française.

36 Tiré d'un argumentaire « A quoi sert la géographie, l'approche spatiale comme moyen de compréhension et d'action sur les sociétés », Cycle de conférences « A quoi servent les sciences humaines », revue *Tracés*, Ecole Normale Supérieure de Lyon (site Descartes), jeudi 4 février 2010. Disponible à cette adresse : <http://www.ens-lyon.fr/evenement/lecole/quoi-sert-la-geographie>

II.B.1 : Existe-t-il une géographie critique francophone ?

Il n'est pas si aisé de dire qu'il existe une géographie critique francophone, et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, car, jusqu'à récemment, les sources sur les approches critiques françaises en géographie semblaient difficiles d'accès. C'est ce dont témoigne notamment Camille Vergnaud, Cécile Gintrac et Claire Hancock. Camille Vergnaud dans son article « Qu'est-ce que cela signifie être enseignant-chercheur « critique » » ? explique que lorsqu'elle a débuté sa thèse en 2012, peu de ressources étaient finalement à sa disposition, elle écrit : « Mes recherches se sont alors heurtées à l'absence d'un courant de géographie critique francophone structuré et au manque de visibilité des travaux produits à ce sujet. » (p.3). Cécile Gintrac, à un an de différence oppose le même constat : « *En 2011, quand j'ai commencé, je ne savais même pas qu'il y avait des géographies engagées* ».

Les approches critiques françaises en géographie apparaissent donc au début des années 2010 peu connues et peu riches. Les chercheuses opposent alors ce déficit à l'abondance des approches critiques qui proviennent du monde anglo-saxon. Camille Vergnaud exprime à la suite de la citation citée précédemment : « Le passage à l'anglais m'a révélé un continent géographique inconnu jusqu'alors et totalement fascinant : l'ancienneté (en comparaison avec la France), l'ampleur et la vitalité des débats sur le rôle du chercheur dans le champ de la géographie anglo-saxonne m'ont vraiment surprise. » (p.3). Claire Hancock partage le même vécu, toutefois spécifiquement sur les géographies féministes, elle me décrit : « *en géographie francophone nous n'avions rien ou presque (les travaux de Jacqueline Coutras n'étaient pas enseignés), en géographie anglophone c'était foisonnant au contraire* ». Pour Cécile Gintrac qui a étudié spécifiquement la géographie critique à l'international, le développement des approches engagées dans le monde anglo-saxon a été en effet bien plus important qu'en France. Elle développe cet argument dans le chapitre « Quels positionnements pour quelle(s) géographie(s) critique(s) » ? et ajoute que plus généralement les débats sur le positionnement du/de la chercheur.e y sont plus vifs, en comparant notamment le nombre de publications qui y sont liées.

Comment cela peut-il être expliqué ? La professeure en classes préparatoires expose : « Être ouvertement militant semble plus aisé à assumer dans le contexte académique anglophone que dans le cadre français » (paragraphe 12). Est-ce du fait de l'université même qui peut apparaître contraignante ? Certains arguments vont dans ce sens et peuvent être lus dans la deuxième partie du Chapitre III de ce mémoire. Cécile Gintrac poursuit en revanche, en faisant l'hypothèse qu'il existe une différence de types de militantisme en France et dans le monde anglo-saxon et que celui-ci ne se fait en particulier pas à la même échelle. Elle affirme : « Car, aux États-Unis, l'engagement se fait plus souvent auprès de communautés locales (*community*) et relève donc

le plus souvent de l'engagement de proximité », tandis que les engagements en France se feraient davantage à une échelle nationale. A mon sens, les raisons de cette différence de niveau de militantisme et d'affichage ne se situent pas tant au niveau des pratiques de l'enseignant.e-chercheur.e lui-même/ elle-même (qui s'investit également localement) qu'au niveau de ce que l'Université met en place.

En outre, ce déficit français n'est pas dû à une histoire d'un militantisme « moins fort » comparativement aux pays anglo-saxons. Cécile Gintrac spécifie qu'il existe un passif d'engagements en géographie française qu'elle fait remonter dans ce chapitre aux années 1970 avec les prises de position en particulier des premiers articles d'*Hérodote*. Nous pourrions ajouter de plus les premiers numéros de la revue *Espaces Temps*. Certaines prises de position peuvent en réalité être remarquées avant les années 1970 et même avant le XXe siècle, je pense en particulier aux géographies anarchistes, dont Philippe Pelletier a essayé de tracer les contours dans l'ouvrage *Géographie et anarchie. Reclus, Kropotkine, Metchnikoff* (2013)³⁷. L'histoire des positionnements engagés en géographie française révèle par conséquent plusieurs figures, mais il est vrai qu'au détour des années 1970, les débats semblent particulièrement vifs comme l'expose l'auteure. Celle-ci postule qu'ils s'atténuent ensuite, ce qui concourt au déficit de connaissances que l'on retrouve au début des années 2010. Elle fait l'hypothèse, en reprenant François Cusset qu'il a existé une « longue parenthèse des années 1980 » (entre guillemets dans le texte, paragraphe 16) correspondant à l'institutionnalisation de plusieurs géographes réfléchissant auparavant aux positionnements engagés. Cette hypothèse de la « longue parenthèse des années 1980 » provient d'un ouvrage intitulé *La décennie, le grand cauchemar des années 1980* où l'historien François Cusset présuppose « la disparition du sens critique »³⁸. L'introduction de ce livre suffit ici à comprendre la thèse de l'auteur : « On est passé en effet, en quelques années, de la détestation des puissants à la passion du pouvoir, du *non* systématique de la contestation au *oui* extatique de l'assentissement, de la candeur et de l'intransigeance d'un soulèvement imminent aux postures et aux impostures d'un aplatissement servile »³⁹. (p.9) Ces évolutions sont applicables selon lui à l'ensemble de la société et Cécile Gintrac présuppose que la géographie n'en a pas été exemptée.

En réalité la géographie des années 1980 ne réfléchit pas moins aux positionnements engagés. L'auteur.e ne fait que le mentionner dans son chapitre : « Néanmoins, la géographie sociale a continué de se développer

37 PELLETIER Philippe, *Géographie et anarchie. Reclus, Kropotkine, Metchnikoff*, Éditions du Monde libertaire et Éditions libertaires, 2013, 632 p.

38 Résumé de l'ouvrage *La décennie, le grand cauchemar des années 1980* de François Cusset, disponible sur le site des Éditions La Découverte à l'adresse suivante : https://editionsladecouverte.fr/catalogue/index-La_d__cennie-9782707153760.html

39 CUSSET François, « Introduction. Restauration, récréation », dans : *La décennie. Le grand cauchemar des années 1980*, sous la direction de Cusset François. Paris, La Découverte, « Poche / Essais », 2008, p. 9-18. URL : <https://www.cairn.info/la-decennie--9782707153760-page-9.htm>

en parallèle et s'affirmait comme « engagée » et « militante ». Et cette histoire de la géographie française reste sans doute à faire. » (entre guillemets dans le texte, paragraphe 17).

Les enseignant.e.s-chercheur.e.s de cette étude affirment en effet le caractère originel militant et fortement engagé de la géographie sociale, lorsqu'elle naît au milieu des années 1980. Guy Baudelle, que je côtoie pour mon premier entretien m'en informe : « *d'emblée (...), l'équipe de recherche (...) était très engagée à gauche* ». Fabrice Ripoll le constate également dans son HDR, il reprend alors les propos de Robert Hérin dans le texte « Quelques convictions pour la géographie sociale » : « Cette géographie sociale-là est militante. Elle vise à faire connaître les problèmes sociaux tels qu'ils sont : dissiper l'écran des idées reçues et des représentations erronées » (p.616-617, encadré 40). L'est-elle encore désormais ? Sarah Mekdjian, tout comme Anne-Laure Pailloux, pense que la géographie sociale est encore de gauche et militante. Guy Baudelle relativise ces affirmations en estimant que la verve du départ s'est un peu affaiblie. Il me dit : il y a un « *très net affaiblissement de ce discours militant, de gauche, engagé, surtout qu'il y a toute cette génération qui est parti, Robert Hérin plus trop actif, Armand Frémont est mort, Jean Renard est très vieux, Jacques Chevalier (...) c'est des gens qui approchent les 80 ans ou qui les ont dépassés. J'ai l'impression que cette mission fondatrice elle s'est affaiblie, on demande plus aux candidats à un poste de maître de conférences [leur appartenance politique], (...) on leur demande pas forcément d'être un militant de la géographie sociale* ».

Affirmer l'affaiblissement ou non du militantisme de la géographie sociale demanderait une étude supplémentaire sur l'objet en lui-même, ici mon propos se concentre davantage sur une supposée absence de diffusion ou tout du moins de poursuite des questionnements de la géographie sociale pointée par certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s. Anne-Laure Pailloux en particulier remarque : « *Il y a quand même énormément de choses qui étaient dites dans les années 1970-1980 en géographie sociale, qui ont été interrompues parce que c'était un courant dominé ou marginal je ne sais pas exactement les raisons et on avait enfaite une boîte à outils qui a disparu* ». Ont-elles été vraiment interrompues ? Ce que je peux avancer ici est que lorsque Camille Vergnaud et Cécile Gintrac souhaitent écrire sur les approches critiques en géographie et poser la question des postures engagées, celles-ci ne se dirigent pas premièrement vers la géographie sociale des années 1980. Une des principales raisons qui peut être évoquée est le fait qu'elles n'ont pas été formées dans les écoles de la géographie sociale, contrairement à Raymonde Séchet ou Clément Marie dit Chirot qui par exemple étaient déjà au fait d'un certain nombre de questionnements et ce malgré leur différence générationnelle, ayant étudié à Caen. Raymonde Séchet dit à ce propos en entretien : « *là encore la formation Armand Frémont donnait des arguments, la meilleure objectivité c'est de dire qu'on ne peut jamais être objectif* ». Mais n'y en a-t-il pas d'autres liées à l'organisation même du courant de la géographie sociale de l'Ouest ?

Fabrice Ripoll estime en entretien en effet, que les géographes sociaux.ales de l'Ouest n'ont pas suffisamment poursuivi une « *action collective* » pour trouver leur place dans la géographie nationale suite aux années 1980, que ce soit en termes de publications et d'évènements dont les comptes-rendus seraient restés largement confidentiels. Il me parle alors de la tactique plus offensive de la géographie culturelle, de par notamment la production de la revue nationale *Géographies et Cultures* (1992). Guy Di Méo, issu de la géographie sociale, reprend le même argument dans l'article « La géographie culturelle, quelle approche sociale » ?⁴⁰ (2008). Il pense notamment que le fait de ne pas avoir publié une « revue spécialisée » a freiné les possibilités de la réception de la géographie sociale (p.48) et que les géographes culturel.le.s ont été davantage entendu.e.s, de par leur propre revue citée par Fabrice Ripoll, mais également de par de nombreuses publications dans *Sciences Humaines*, alors largement lues. (p.49).

Ces questions se relient plus généralement au raisonnement précédent qui interroge les causes d'une faible connaissance (et diffusion) des approches critiques en géographie française, encore aujourd'hui. Je m'y suis moi-même heurtée. Au-delà de ce qui peut être présenté dans la partie II du Chapitre III, c'est-à-dire que l'institution universitaire peut contraindre les approches critiques, une étude spécifique serait à mener sur la géographie. Plusieurs hypothèses peuvent déjà être avancées : Est-ce lié à l'histoire étroite entre la géographie et le pouvoir dominant ? Sarah Mekdjian estime que l'essaimage de la « *géographie de gauche* » a été limité en France de par la relation étroite qu'a nourrie la discipline avec le pouvoir. Selon moi, cette hypothèse ne tient que peu, car cette histoire de lien avec l'État notamment, a déjà été contrebalancée à de nombreuses reprises et que les géographes même non engagé.e.s sont tout à fait au fait de ces critiques.

Selon moi, deux hypothèses peuvent être davantage discutées :

La première est qu'il existerait toujours une frilosité à affirmer que la géographie est une science sociale et qu'elle a le droit de s'intéresser aux problèmes sociaux (autrement qu'en les localisant). Affirmer cela constituant déjà un travail, revendiquer des approches et en particulier critiques est une étape supplémentaire qui n'est pas forcément accessible aisément.

La seconde est que les géographes doivent déjà batailler pour faire reconnaître leur science qui peut apparaître parfois toujours dominée et qu'iels n'ont pas envie de prendre de risques supplémentaires. D'autant plus que s'iels se rapprochent trop d'une autre discipline (comme la sociologie), iels sont couramment renvoyé.e.s à la question de ce qui fait leur spécificité (sous-entendu parfois leur légitimité à prendre la parole).

40 DI MEO Guy, « La géographie culturelle : quelle approche sociale ? », *Annales de géographie*, 2008/2 (n° 660-661), p. 47-66. DOI : 10.3917/ag.660.0047. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-Annales-de-geographie-2008-2-page-47.htm>

Ces différents débats éclairent l'apparente difficulté d'accéder aux approches critiques et engagées en géographie francophone.

Les géographes sociaux.ales et critiques enquêté.e.s évoquent toutefois qu'il existe une progression quant à ces accès, facilités d'une part par leurs circulations sur internet et d'autre part par une croissance des publications et des évènements qui y sont liés. Fabrice Ripoll remarque notamment qu'à partir des années 2010, une sorte de renouveau vient à poindre : « *là il y a eu plusieurs choses qui sont faites, d'abord le colloque Justice Spatiale, l'opération Justice Spatiale avec le colloque, le dossier des Annales de Géo[graphie], la nouvelle collection de bouquins, les actes du colloque dans la nouvelle collection de bouquins, etc, et la revue Justice Spatiale.* ». Le dossier « Justice...Spatiale ! » des *Annales de la Géographie* intervient en effet en 2009, le colloque nommé « justice et injustice spatiales » en 2008, organisé par l'Université Paris X Nanterre, et la revue en 2009. Il cite également le dossier mené dans *Carnets de géographes* qui s'est réalisé en 2012 et finalement le colloque de Caen qui a eu lieu en juin 2019. Toutes ces indications fournissent des arguments suffisants pour affirmer une volonté croissante, à partir des années 2010 environ, des géographes critiques à montrer que leur positionnement est légitime. Cette évolution ne va sans doute pas s'arrêter là, de par la création d'une commission de Géographie Critique au Centre National de la Recherche Scientifique, ce dont m'informe Fabrice Ripoll en entretien. Je précise qu'il existe une commission de Géographie Critique au sein du Comité National Français de Géographie, association formée en 1920 de par l'Académie des Sciences, pour représenter la communauté des géographes français nationalement comme internationalement, ce qui n'est pas anodin puisque cette commission aurait la possibilité de : « provoquer ou orienter les études qui lui paraissent nécessaires » et de coordonner des financements ainsi qu'une recherche internationale⁴¹. Je précise également que ce mouvement se poursuivra notamment de par un évènement signalé par Fabrice Ripoll en 2022 qui sera le congrès de l'Union Géographique Internationale (Paris) durant laquelle une session « géographie critique » pourra être organisée.

II.B.2 : Existe-t-il des différences entre la géographie sociale et une géographie critique ?

Cette étude, si elle appréhende la géographie sociale et les géographies critiques au sein d'un même objet s'est longtemps interrogée sur les différences entre les deux. Au-delà d'une période de formation qui n'est pas semblable ni temporellement, ni géographiquement et de références théoriques qui se distinguent par ailleurs, d'autres arguments ont été évoqués. Cécile Gintrac est celle avec qui j'en ai davantage discuté et je réinvestis ses propos ici. Pour elle le point de différence essentiel entre ces deux pôles réside dans leurs positionnements respectifs face à la science. La géographie critique semblerait remettre en cause les « *procédures scientifiques* » et la construction de la science en générale, tandis que la géographie sociale posséderait un positionnement plus conforme que Cécile Gintrac désigne de « *quasi bourdieusien* » et qu'elle

41 <http://new.cnfg.fr/menu-le-cnfg/statuts/>

explicite ensuite : cette approche ne critiquerait pas suffisamment la science et ses outils classiques comme les statistiques par exemple.

III.B.3 : Quel est le déploiement territorial des approches critiques et engagées en géographie, en France métropolitaine ?

Cette sous-partie se veut davantage force de propositions que de conclusions suite à des résultats obtenus. Je souhaite ici surtout démontrer des hypothèses que je m'étais construite et montrer que les approches critiques et engagées ne se limitent pas à certains pôles auxquels nous pensons en premier. Plusieurs pratiques sont possibles pour connaître le déploiement territorial des approches critiques et engagées en France. Il faut tout d'abord, à mon sens, revenir sur les localisations de mes propres enquêtés.e.s, auteur.e.s des textes du corpus comme personnes interrogées. Il faut ensuite être attentif.ve aux lieux que m'indiquent les enquêtés.e.s comme recelant des profils de géographes engagé.e.s ou réfléchissant sur la problématique de l'engagement.

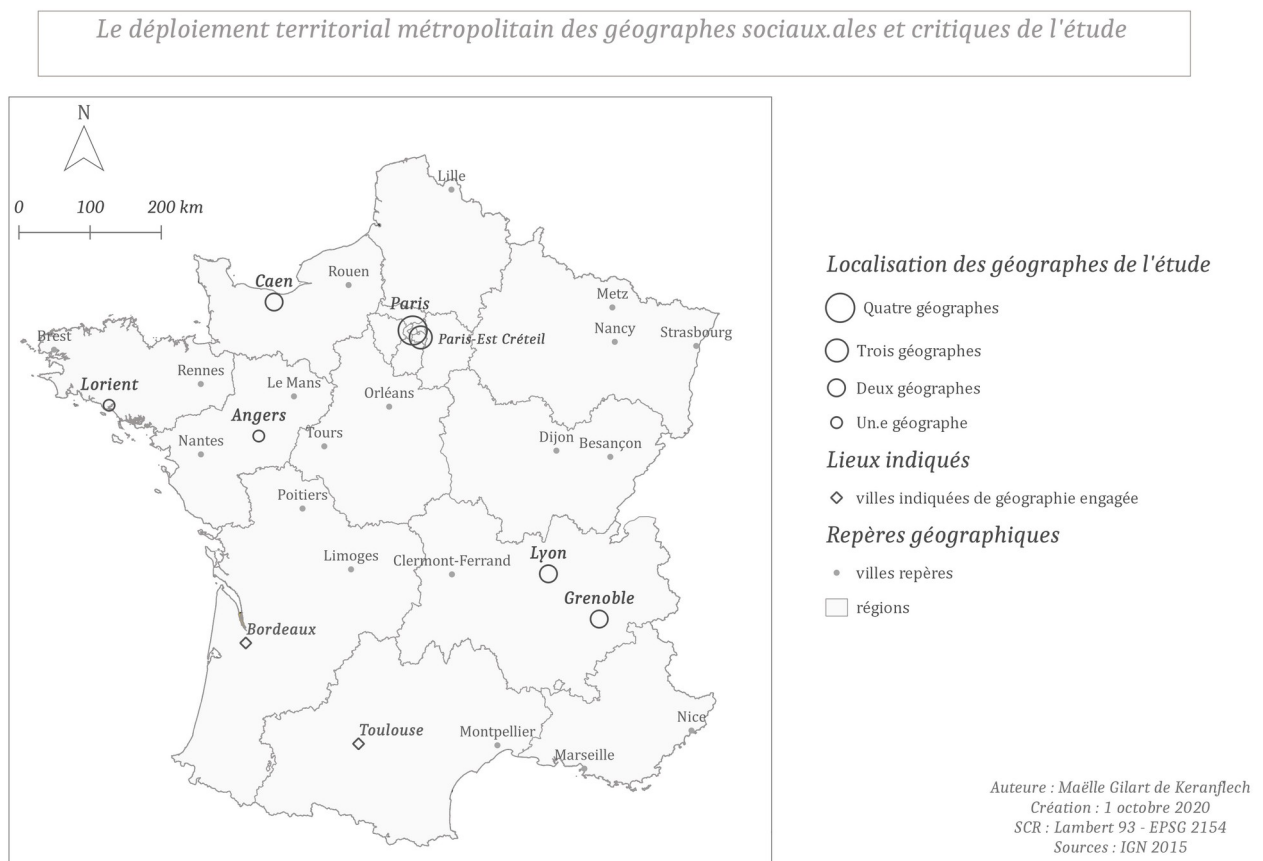


Figure 3: Carte des localisations des géographes de l'étude et lieux indiqués comme recelant des géographes engagé.e.s

Points méthodologiques :

Cette carte a été effectuée à l'aide de Qgis. Les cercles ne sont pas proportionnels mais seulement de différentes tailles pour montrer la différence d'effectifs.

Elle ne prend pas en compte la localisation de Cécile Gintrac qui est professeur en CPGE, l'intérêt se porte uniquement sur les universitaires. Elle ne prend pas en compte par ailleurs l'ancienne inscription locale à Pau de Xavier Piolle, décédé, ni de Raymonde Séchet qui dépendait de Rennes mais qui n'exerce plus. Je n'ai trouvé enfin aucune information pour localiser Phil Grim, quant au collectif Feuilles de Géographie, les membres possèdent des localisations trop diverses pour être pris en compte.

- Les localisations des géographes sociaux.ales et critiques de cette étude

Avant la lecture de cette carte, plusieurs biais interviennent : les personnes interrogées en entretien ont été davantage choisies pour leur localisation que les personnes auteures des documents du corpus de texte qui ne l'ont pas du tout été. Les personnes interrogées en entretien se situent majoritairement sur un pôle parisien car je cherchais notamment à l'explorer dès le départ et ce pour deux raisons. La première relève d'une tendance à la piédestalisation de beaucoup de chercheur.e.s du pôle parisien. La deuxième relève d'une volonté de sortir du pôle (qui est le mien) de géographie sociale de l'Ouest. Le résultat de ce biais donne à mon sens une sous-estimation de l'Ouest, or il faut reconnaître que le pôle parisien comporte effectivement plusieurs géographes engagé.e.s.

Concernant ce pôle parisien, une lecture plus fine serait à adopter, ici nous voyons seulement se distinguer extra-muros l'Université de Paris-Est Créteil mais les localisations ne sont pas les mêmes intra-muros si ce n'est que Marie Morelle, Marianne Blidon et Rachele Borghi dépendent du cinquième arrondissement parisien, seulement Rachele Borghi enseigne à l'ancienne Paris 4 tandis que les deux premières chercheur.e.s dépendent de Paris 1. Par ailleurs, il existe une particularité de Florian Opillard qui est chercheur dans le septième arrondissement parisien, ce qui n'est pas tant à retenir. Ce qui est paraît important, c'est son appartenance à l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire, ce qui le distingue des autres.

Une autre particularité est à relever, celle d'Anne-Laure Pailloux qui est actuellement post-doctorante à l'Université de Bretagne Sud, dans la région de Lorient. Or, je ne suis pas sûre que cette situation puisse supposer une présence de d'autres géographes engagé.e.s à Lorient, ce qui n'est pas le cas pour le lieu dans lequel elle a effectué sa thèse qui fut Paris-Est Marne-La-Vallée.

En dehors d'un pôle parisien et d'un pôle de la géographie de l'Ouest surtout incarné par Caen sur cette carte et dans ma propre étude, Lyon et Grenoble se distinguent.

Lyon comporte deux localisations différenciées non visibles sur cette représentation que sont l'Université de Lyon 2 et de Lyon 3, mais ce n'est pas encore une fois à mon sens, tant la différence de localisation à cette

échelle fine (arrondissements) que la nature du lieu de rattachement qui est importante. Judicaëlle Dietrich est maîtresse de conférences à l'Université de Lyon 2, elle appartient à l'unité de recherche Environnement, Ville, Société, tandis qu'Hélène Chauveau est post-doctorante à la Boutique des Sciences. La Boutique des Sciences est une structure qui veut engendrer plus de liens entre le monde de la recherche et la société civile, elle dépend de l'Université de Lyon. Par ailleurs, je n'ai pas échangé avec Judicaëlle Dietrich mais il est fort probable que sa propre posture ait été alimentée tout comme Hélène Chauveau par l'appartenance au Réseau des Géographes Libertaires, groupe qui justifie la présence de géographes critiques et engagé.e.s dans la métropole de Lyon.

Un tel groupe n'est pas présent à ma connaissance à Grenoble et pourtant deux enseignantes-chercheuses, Sarah Mekdjian et Camille Vergnaud enseignent à l'Université de Grenoble Alpes. Elles appartiennent de plus toutes deux au laboratoire PACTE, laboratoire de sciences sociales auquel il faudrait accorder plus d'attention. Il semble être en effet lui aussi un lieu propice au développement d'une géographie engagée, en particulier au sein de l'équipe Justice Sociale.

- Les lieux pensés comme recelant des géographes sociaux.ales, critiques et engagé.e.s

Je précise ici que je m'intéresse seulement aux lieux « nouveaux » par rapport à ceux figurés précédemment et que j'ai peu de données là-dessus car la question n'a pas été beaucoup développée. Bordeaux et Toulouse sont par conséquent deux villes relevées.

Bordeaux est cité par Anne-Laure Pailloux notamment car elle a effectué sa scolarité là-bas et qu'elle lie ce pôle à la géographie sociale puisque que Guy Di Méo y est présent. Dans l'introduction, j'évoque les raisons pour lesquelles je n'ai pas interrogé ce pôle mais il est tout de même pertinent de s'intéresser à ce lieu.

Le département de géographie de Bordeaux est adossé à trois laboratoires de recherches associés au CNRS que sont : Passages UMR 5319, CEMMC (Centre d'études des mondes moderne et contemporain) et LAM (Les Afriques dans le Monde). L'UMR Passages est dirigée par Béatrice Collignon. Cette enseignante-chercheuse dont m'a parlé également Guy Baudelle, pourtant non interrogée, présente plusieurs points d'intérêts. Un rapide passage sur sa page Wikipédia permet de comprendre qu'elle a participé au comité de la première conférence internationale de géographie anarchiste. Une lecture également de la page qui lui est consacrée sur le site du laboratoire Passages⁴² permet de voir qu'elle participe aux postcolonial studies, qu'elle se place à l'interface de la géographie culturelle et de la géographie sociale, qu'elle s'intéresse aux critiques postmodernistes, aux épistémologies féministes et qu'elle recherche le « dépassement de la fracture épistémologique entre savoirs « vernaculaires » et savoir « savant » » (cité dans le texte). Tous ces éléments concourent à la présenter comme une figure d'intérêt pour cette étude et tout porte à croire que le laboratoire qu'elle dirige poursuit aussi quelques buts communs. La consultation de la page à Passages permet en effet d'observer qu'il affiche une volonté d'implication dans la société civile. Sans même consulter

42 <https://www.passages.cnrs.fr/membres/nom/beatrice-collignon/>

les deux autres laboratoires adossés, il y a donc fort à parier que Bordeaux puisse constituer un pôle où sont présent.e.s des géographes qui réfléchissent sur la problématique de l'engagement.

Concernant Toulouse, le laboratoire GEODE (Géographie de l'environnement) semble dans ses axes de recherche (Paléoenvironnements, écologie historique et sociétés, Enjeux environnementaux et paysagers des sociétés contemporaines, Environnement, développement durable : éducation et enseignement), plus éloigné de l'étude présente. En revanche le laboratoire LISST (Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires) s'en rapproche davantage mais il apparaît plus opaque à mon regard de par son interdisciplinarité. L'interdisciplinarité (recherchée par les géographes sociaux.ales et critiques) justifierait en soit un regard plus poussé sur ce potentiel pôle mais ça n'est pas le seul argument. Marie-Pierre Sol avance en effet dans l'article « Géographes et géographie(s) à Toulouse dans les années 1970 »⁴³ que Toulouse incarne au début de ces années un pôle de géographie progressiste qui ne souhaite pas faire de géographie quantitative, qui s'ancre à gauche et dont la majorité revendique une géographie militante. L'auteure relève toutefois des dissensions, entraînées par les évolutions de ce qui est à l'époque l'Institut Daniel Faucher en « bureaux d'études » (paragraphe 18) et la figure de Bernard Kayser. Elle évoque notamment le départ de géographes considérés comme militants, anti-capitalistes et dont les objets sont davantage ruraux. Dans quelle mesure les équipes de recherche de Toulouse héritent-elles aujourd'hui de cette histoire ?

L'évocation de ces deux lieux interroge sur une continuité de cet exercice. Nous pourrions imaginer une question systématique des lieux pensés comme engagés avec des contextualisations de chaque lieux en fonction de chaque profil toutefois ceci n'a pas pu être effectué. Nous pourrions imaginer plus généralement une étude par laboratoires français liés aux objets de la justice socio-spatiale et comptabiliser dans chaque laboratoire le nombre de profils estimés engagés afin de faire figurer davantage de pôles. Il y a plusieurs limites toutefois à cette seconde proposition : Premièrement, les critères d'objectivation d'une personne estimée engagée, alors que l'étude même cherche à interroger ce que c'est. Il faudrait donc créer un profil avant même d'engendrer ce travail. Deuxièmement, la question du choix des laboratoires et des objets d'intérêts. Si nous considérons seulement les laboratoires disons de géographie « humaine », il existe aussi des enseignant.e.s-chercheur.e.s qui réfléchissent à l'engagement, je le postule, en géographie physique. Si nous préservons des laboratoires de « géographie humaine », il peut y avoir une quantité de domaines (maritime, rural, urbanisme...) à l'intérieur dont il faudrait, pour eux aussi, effectuer une contextualisation. Nous apercevons vite que cette proposition d'étude demanderait d'abattre un travail assez conséquent, y compris dans les choix d'objectivation.

43 SOL Marie-Pierre, « Géographes et géographie(s) à Toulouse dans les années 1970 », *Bulletin de l'association de géographes français* [En ligne], 92-1 | 2015, mis en ligne le 22 janvier 2018, consulté le 03 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/bagf/397> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/bagf.397>

Cette carte rend finalement visible deux villes qui se situent en dehors des pôles de géographie sociale de l'Ouest et d'une géographie aux approches critiques située dans un pôle parisien. Dans chacun de ces pôles, il existe des différences plus fines à mettre en avant. L'Université de Caen comporte-t-elle plus de géographes engagé.e.s que l'Université de Rennes, de Nantes ou d'Angers ? (Si l'on considère le laboratoire Espaces et Sociétés). Il faut reconnaître de plus, une nouvelle fois, que des géographes sociaux.ales, critiques et engagé.e.s sont potentiellement présents sur bien d'autres lieux que ceux mis en avant, y compris Toulouse et Bordeaux. Il faudrait enfin nécessairement élargir l'échantillon afin de compléter cette exploration et opérer un recensement des laboratoires de concentration potentiels.

Propos conclusif

Ce premier chapitre informe donc du rapport conceptuel que nourrissent les géographes sociaux.ales et critiques de cette étude à l'engagement. Il a rendu notamment visible qu'une variété de termes réfléchis par d'autres disciplines des sciences humaines et sociales sont couramment employés par les géographes sociaux.ales et critiques et a examiné de plus, en fonction des réponses des enquêté.e.s (écrites et orales), l'histoire d'un courant social, critique et engagé en géographie française et sa structuration. Après avoir interrogé ce qui relève plutôt des pensées, j'aimerais me pencher sur ce qui appartient davantage aux pratiques. Je vous invite par conséquent à entrer dans le Chapitre 2 : Le rapport pratique à l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique.

Chapitre 2 : Le rapport pratique à l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique

Ce chapitre est consacré au rapport pratique à l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique. Il s'agit premièrement d'étudier « les passages à l'action » des enquêté.e.s, c'est-à-dire les pratiques effectives. Je questionnerais secondairement les pratiques que les géographes sociaux.ales et critiques prescrivent ou imaginent afin de renforcer leur propre champ d'étude pour enfin s'interroger sur les difficultés qu'ils relatent liées à leurs pratiques effectives.

I/ Les pratiques effectives : que font-ils ?

Il s'agit ici de s'interroger sur les pratiques effectives des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie critique et engagée.

Point de méthode et présentation de la déconstruction de quelques hypothèses

Il m'apparaît primordial avant de passer à l'exposition des résultats d'explicitier ici ma méthodologie concernant ce chapitre II.

1- Ne pas rentrer dans une logique d'échelles hiérarchisantes des pratiques

Lorsque j'interroge les pratiques des enseignant.e.s-chercheur.e.s qu'ils considèrent engagées, mon but n'est pas de déterminer quelle est la meilleure, mais seulement de les décrire. J'ai été cependant attentive aux discours tenus qui visent à qualifier une pratique plus « engagée » ou plus « efficace » pour une intervention dans la société que d'autres. J'ai par ailleurs porté mon attention sur les jugements qui auraient pu être émis à l'égard de certaines positions évaluées où serait présente une certaine dissonance entre un affichage d'une posture clairement engagée et un manque d'actions au quotidien.

Encadré 5 : De l'affichage d'enseignant.e-chercheur.e engagé.e

Au cours de plusieurs entretiens m'a été témoignée cette apparente dissonance entre un affichage d'une personnalité hautement engagée chez certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s et la réalité quotidienne de réflexions, comportements et d'actions inadéquates. L'entretien avec Marianne Blidon apporte un éclairage particulier à cette thématique. Elle instigue la nécessité d'avoir une certaine « cohérence ». Un des documents du corpus de textes reprend d'ailleurs l'idée d'un « effet de posture » qui existerait chez les chercheur.e.s critiques à travers le témoignage d'un enseignant-chercheur enquêté par Feuilles de Géographie, dénommé Paul. Il s'exclame à propos des pédagogies alternatives : « j'ai un peu l'impression qu'il y a une mode de la critique chez les enseignants chercheurs de gauche new generation qui est assez insupportable parce que se poser en tant qu'enseignant critique, ça manque vaguement de recul critique sur soi-même je trouve. C'est terrible de penser qu'on est le gauchiste de service, qu'on est celui qui apporte du contenu différent [...] c'est un effet de posture [...]. » (ses propos sont eux-mêmes cités et découpés dans le texte, je retire l'italique, p.30). Je pense en réalité que ces dires, de l'ordre de l'opinion, sont loin d'être anecdotiques et qu'ils soulèvent en effet une question. Si l'étude présente relaterait que les recherches engagées et critiques doivent être davantage défendues et qu'elles restent finalement cantonnées à une certaine marginalité dans le champ académique, ne pourrait-on pas poser l'hypothèse contraire qu'être enseignant.e-chercheur.e critique et engagé.e, c'est être en vogue ? À partir de là, il y aurait-il des sujets plus plébiscités que d'autres ? Qu'est-ce que l'affichage de cette posture apporte comme avantages ?

Comment se fait-il que des personnes formées aux mêmes approches ne développent pas les mêmes cohérences ? Cette question m'est inspirée de l'échange avec Fabrice Ripoll qui argumente sur la sociologie bourdieusienne. Il dit : « *la sociologie bourdieusienne ayant dominée tout un tas d'universités pendant une période, on pourrait imaginer qu'il y a des gens qui ont été formés là-dedans, donc socialisés là-dedans (...) qu'ont adopté ce courant, parce qu'ils étaient là et qui ont parié sur ce courant quand ils font leurs thèses etc, mais sans enfaîte avoir l'affect égalitariste (...) et c'est pareil avec la géographie.* »

Ces questionnements ne sont pas sans conséquence sur mon propre travail. Je ne peux en effet pas confirmer les propos que ce soit à l'écrit ou à l'oral des géographes sociaux.ales et critiques par rapport à leurs propres positionnements. D'autant plus de recul est en outre nécessaire lorsque être chercheur.e critique et engagé.e ou tout du moins revendiquer cette posture se trouve valorisé.

2- *Ne pas calquer des figures engagées précédemment délimitées en posant la question de l'importance des contextes sociaux d'insertion et des pratiques concrètes.*

Je précise ici que j'ai fait le choix de ne pas les analyser à l'aune de classements préétablis alors que ce mode de lecture était initialement privilégié. En effet, lorsqu'on traite de l'engagement, plusieurs grilles ont déjà été établies notamment en sociologie qui peuvent concerner non spécifiquement les enseignant.e.s-chercheur.e.s.

Si nous nous intéressons spécifiquement aux dits « intellectuel.le.s », j'ai pu apercevoir dans mon état de l'art différentes classifications et expressions. L'article « Rôle des intellectuel.les, universitaires « minoritaires », et des porte-parole des minorités » paru dans la revue *Mouvements* en 2019 informe sur quelques-uns des débats ayant lieu en sciences sociales (alors que ces questions ne sont pas uniquement présentes en sciences sociales) concernant ces classifications. Il aborde notamment les missions que Michel Foucault, E. Fassin et Gérard Noiriel donnent à l'intellectuel dans l'espace public. J'aperçois alors selon E. Fassin⁴⁴ qu'il existe une différence entre l'intellectuel.le « spécifique » et l'intellectuel.le « universel », le premier qu'incarnerait Sartre, « intervient dans l'espace public au nom de la raison et de principes universels », le second, ne s'engagerait que de par ses compétences spécifiques sur un objet. L'intellectuel « spécifique » se distinguerait encore selon lui avec l'idée de l'existence d'un « savant pur » qui serait totalement détaché du politique. Gérard Noiriel⁴⁵ le critique ensuite en exprimant qu'il ne faudrait plus tant défendre la catégorie de l'intellectuel « spécifique » que celle de « chercheur engagé ». La notion d'intellectuel « collectif » non réinvestie dans l'article pourrait être également évoquée (Bourdieu, 2001⁴⁶).

Il ne s'agit pas tant ici de réinvestir le fond des débats que d'exposer qu'il existe une multitude de catégorisations possibles qui recouvrent des engagements qui se différencient et qui méritent d'être objectivés. D'autres tentatives ont été conduites de manière plus simplifiée, comme Camille Vergnaud l'a effectué dans sa thèse en faisant une typologie avec « prendre part » et « prendre position » à partir d'une distinction de définition entre la justice procédurale et la justice distributive. Elle décrit : « la posture de « prendre position » (...) se matérialise lorsque l'enseignant-chercheur utilise le savoir qu'il a produit pour intervenir hors de la sphère scientifique pour donner son avis (...). Dans la posture de « prendre part », l'accent est porté sur les modalités de production de la décision » (p.11-12, entre guillemets dans le texte, je découpe.) La seconde posture conduit donc davantage à élaborer « le partenariat entre chercheurs et acteurs non académiques » (p.12). D'autres typologies ont pu être imaginées.

Toutefois, je n'ai pas choisi d'appliquer ces grilles, premièrement car au stade exploratoire de ma recherche, contenu des échantillons, il ne m'a pas paru faisable ni souhaitable de vouloir calquer des pratiques et des pensées à des figures avancées précédemment par d'autres chercheur.e.s. Je suis deuxièmement, tout à fait de l'avis quant aux limites de ce type de grilles que partage Cécile Gintrac dans sa thèse. Elle réinvestit celle

44 FASSIN Eric, « 'L'intellectuel spécifique' et le PaCS : politiques des savoirs », *Mouvements*, 7, dossier « Savoir, c'est pouvoir : expertise et politique », janvier-février 2000, p. 68-76.

45 NOIRIEL Gérard, *Penser avec, Penser contre*, Paris, Belin, 2003

46 BOURDIEU Pierre, *Contre-Feux 2, Raisons d'agir*, Paris, 2001

de Burawoy, la notion d'intellectuel collectif par Pierre Bourdieu et décrit ensuite : « A mon sens, ces tentatives de classement ne sont que partiellement satisfaisantes pour comprendre la question de l'engagement, car elles participent à occulter la variété des trajectoires individuelles au sein des groupes, ainsi que les traditions nationales d'engagement ». (p.237). Le deuxième argument ne s'applique pas tant à mon mémoire qui possède un terrain uniquement français (voir métropolitain d'ailleurs), les « traditions » désignées par l'auteure se distinguant davantage à des échelles plus mondiales que nationales. Il existe toutefois des différences nationales.

Une des faiblesses de ce mémoire réside ici : ne pas étudier suffisamment les logiques de laboratoires et les logiques des équipes y appartenant. Toutefois des hypothèses peuvent être faites simplement en regardant les sites de différentes équipes auxquelles appartiennent des enseignant.e.s-chercheur.e.s de cette étude. Je donne un exemple : L'équipe nommée Justice Sociale du laboratoire PACTE de Grenoble et le groupe transversal JEDI (Justice, Espace, Discriminations, Inégalités) revendiquent pareillement vouloir remettre en cause des méthodologies d'enquête qui peuvent apparaître comme dominantes et mettre en place des modalités consistant je cite, à percevoir les questions « d'en bas » (JEDI, entre guillemets sur les sites) ou « par le bas » (Justice Sociale, entre guillemets sur le site).⁴⁷ Par conséquent, dans les méthodologies mises en place par les enseignant.e.s-chercheur.e.s il ne serait pas étonnant de retrouver la quête de modalités plus participatives par exemple. Or, un des intérêts spécifiques de l'équipe Justice Sociale de Grenoble semble être tourné vers les arts, une différence de pratiques peut donc émerger.

Si je peux expliquer des différences de pratiques car chaque laboratoire dispose spécifiquement d'enjeux privilégiés, il ne faut pas oublier tout d'abord que les enseignant.e.s-chercheur.e.s sont mobiles et que leur recrutement et leur recherche ne correspondent pas toujours à ce qu'on peut s'imaginer des axes de leurs équipes. Secondairement, et je le rappelle : toute pratique d'un individu, tout temps conféré à une activité est d'abord déterminé par ses propres contraintes personnelles (contraintes familiales, mais aussi à un autre stade de confiance en soi pour appliquer certaines méthodes notamment ou relations aux terrains...). Troisièmement, la géographie n'est pas la seule déterminante dans cette histoire, il y a en effet fort à parier que les pratiques des géographes sociaux.ales et critiques engagé.e.s sont à distinguer en fonction des époques, peut-être même davantage qu'en fonction des espaces d'insertion. Là dessus je ne dispose à tort que de peu d'informations et lorsque j'en dispose elles peuvent être remises en cause systématiquement.

47 <https://www.futurs-urbains.fr/groupe-transversaux/presentation-des-groupe-transversaux/groupe-transversal-justice-espace-discriminations-inegalites/presentation-du-projet/>
<https://www.pacte-grenoble.fr/page/justice-sociale>

Il apparaît par exemple après étude du corpus notamment que Xavier Piolle dans son écrit de 2001 met en garde contre une confusion entre le militantisme et la recherche. Nous pourrions donc imaginer qu'il n'est pas en faveur de recherches construites par rapport et pour les groupes militants, ce qu'au contraire Nicolas Boutes, Clément Marie dit Chirot, Judicaëlle Dietrich et Phil Grim développent par la suite dans des écrits plus récents (2012 pour le premier papier, 2019 pour le second). Est-ce une évolution temporelle ? Des limites interviennent à l'égard de ce postulat : Premièrement, et je le précise par la suite, Clément Marie dit Chirot dans l'entretien effectué présente plus de distances par rapport aux affirmations de l'article selon lesquelles il faudrait adosser les travaux de recherche au militantisme. Deuxièmement, il n'est même pas sûr que de jeunes chercheur.e.s telles qu'Hélène Chauveau ou Anne-Laure Pailloux soient en faveur de ce type de pratiques. Troisièmement, en 2000, n'y avait-il pas des géographes qui étaient en faveur de cette modalité de construction de la recherche ? Raymonde Séchet informe à ce titre, dans une autre mesure, que dès les années 1990, le sens du mot « participer » conduisait à vouloir mettre en place des modalités plus participatives de la recherche. Si ces dernières (recherches participatives, recherches collaboratives, recherches-actions) semblent se multiplier aujourd'hui, il faut bien préciser que leurs revendications ne datent pas d'hier (autour des années 1960-1970).⁴⁸

Certaines évolutions temporelles sont en outre supposables de par les propos des enseignant.e.s-chercheur.e.s. Certain.e.s d'entre eux / elles attribuent à la réflexivité, l'explicitation de ses méthodes et de son positionnement situé une apparition récente dans le champ de la géographie, hypothèse qu'il faudrait davantage vérifier, mais dont certains éléments permettent d'avancer vers une confirmation. Ce postulat peut être creusé en examinant quel est le public qui aurait récemment davantage mis en place une explicitation de leurs méthodes et une réflexivité : peut-on en particulier observer des différences de genre ? Outre des suppositions, des évolutions sont toutefois complètement affirmables notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'écriture inclusive.

Il existe par conséquent un ensemble de contextes géographiques et temporels qui sont à prendre en compte que les grilles de figures engagées ne permettent pas de comprendre suffisamment. Bien qu'elles incarnent des tentatives d'objectivation intéressantes, elles ne représentent pour moi que des catégories trop générales au vu de mon échantillon.

48 Des débats quant à l'émergence des réflexions sont à l'œuvre mais trois lectures révèlent que les années 1960-1970 sont des décennies de développement. L'article de Dominique Paturel intitulé « La recherche participative comme enjeu pour la recherche en travail social » écrit en 2014 stipule la remise en cause du modèle positiviste de la science à partir des du début des années 1960 (p.105) et l'investissement de cette brèche par les recherches participatives autour de cette période. Une source tout à fait différente qui est une synthèse de la Fondation des Sciences Citoyennes présente une évolution notable à partir des années 1970 : « Au cours des trois dernières décennies, de nouvelles évolutions remettent en cause l'hypothèse selon laquelle la science et son pilotage doivent se décider dans un cercle réservé aux chercheurs, décideurs politiques et industriels. » (p.2). Le concept même de sciences citoyennes fut par ailleurs développé au début des années 1970 par Joël Primarck et Frank Von Hippel.

J'ai fait au contraire le choix de décrire concrètement quelles étaient les pratiques données par les géographes sociaux.ales et critiques tout en gardant une grille de lectures thématiques correspondant à trois grands champs d'actions potentielles : la recherche, l'enseignement et le « hors ». J'ai veillé en outre à ce que ce mode de lecture n'opère pas de biais et ne constitue qu'un classement posé à posteriori de l'obtention des résultats. Enfin, je ne nie pas une imbrication personnelle des trois champs.

I.A/ Dans leurs recherches

I.A.1 : L'adoption de sujets particuliers est-elle une pratique engagée et critique ?

La parution de l'ouvrage *Chercheur-e-s critiques en terrains critiques* permet de se demander quels sont les objets de recherche qui sont plébiscités par les chercheur.e.s critiques qui appartiennent aux approches critiques.

Il pourrait apparaître assez grossièrement que ceux/celles qui travaillent en particulier sur les milieux militants sont militants de facto. Pourtant cette étiquette, si elle leurs est effectivement couramment associée (voir partie III.B) est fautive. Tout comme il n'est pas plus véridique que celles et ceux qui s'intéressent aux injustices socio-spatiales et aux rapports de dominations agissent de quelques manières contre. Sarah Mekdjian alerte notamment sur ce point en entretien : « *c'est pas étudier les dominés qui va aider à quoi que ce soit, c'est étudier la relation qui lie les dominants et les dominés* ». Elle estime par exemple dans ses propres recherches qu'étudier la relation entre ceux qui ont des papiers et ceux qui n'en ont pas (et d'en dégager les causes) se pose comme davantage critique qu'étudier simplement les sans-papiers. Réfléchir en terme relationnel revient à s'interroger sur nos propres conditions et s'inclure dans la critique. Fabrice Ripoll formule en outre par rapport à son propre objet dans le chapitre 12 de son HDR : « du point de vue de la scientificité, c'est moins l'objet « mouvements sociaux » qui pose un problème que le regard particulièrement suspicieux posé sur lui... » (p.596-597).

Si ce n'est pas tant le sujet qui compte, il ne faut pas cacher que dans l'histoire des sciences sociales dont celle spécifique de la géographie, le choix des objets de recherche a constitué pour certains courants une étape importante de la définition même d'un objectif militant et engagé. Fabrice Ripoll rappelle à ce titre qu'à la naissance de la géographie radicale aux États-Unis dans les années 1960-1970, une des figures les plus importantes, Richard Peet, voulait travailler sur les « « objets qui comptent » (« *relevant* ») » (en italique et entre guillemets dans le texte, p.604). Il en est de même pour la géographie sociale qui selon Renée Rochefort dans le Manuel de 1984 devrait se concentrer sur les « questions sociales » (cité dans l'HDR de F. Ripoll) ou les « problèmes sociaux » (cité dans l'HDR de F. Ripoll).

Il ne faut par ailleurs pas nier deux éléments : d'une part, la défense de certains sujets susceptibles pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s d'être disqualifiés dans le milieu académique peut être une pratique engagée et critique. C'est ce que Marie Morelle formule notamment en entretien lorsqu'elle me dit : « *d'une certaine manière, on s'est engagés parce qu'on porte des sujets qui sont pas forcément légitimes, c'est moins facile de trouver de l'argent sur ces projets-là que sur d'autres.* ». À ce titre, l'entretien avec Marianne Blidon apporte un éclairage : la fondation de la revue *Genres et Sexualités* possède pour elle une dimension militante qui s'opère sur la légitimité d'un objet disqualifié dans le monde académique. Je la cite : « *l'idée c'était de dire, on va prendre l'institution à son propre jeu et on va montrer que, si, la sexualité c'est un objet légitime en sciences sociales, donc en gros c'était reprendre les codes de l'institution et de l'académie et de complètement légitimer l'objet* ».

D'autre part, certains objets de recherche confrontent les enseignant.e.s-chercheur.e.s à des situations plus engageantes que d'autres et nécessitant d'autant plus de réflexivité. Une fois encore, Fabrice Ripoll et Marie Morelle rendent cet argument pertinent de par le témoignage de leurs propres expériences dans l'article « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique » lorsqu'ils se demandent : « « Face à des pratiques considérées comme délictuelles ou criminelles, que doivent faire les chercheur-es ? Les dénoncer ? Chercher à les empêcher ? Fuir la scène ? (...) Une transposition pratique du principe de « neutralité axiologique » pourrait inciter à intervenir le moins possible : ne rien dire et ne rien faire d'autre que d'observer ces événements, sans y participer ni les dénoncer, pour ne pas modifier la situation observée. Mais ne pas intervenir est-il seulement légal ? » (je découpe, entre guillemets dans le texte, p.160). Même si les situations évoquées par ces deux enseignant.e.s-chercheur.e.s sont plus engageantes, il n'empêche que les relations aux terrains qu'ils ont choisies d'entretenir seraient plus importantes pour définir leurs pratiques engagées et critiques que le choix du sujet.

1.A.2 : L'adoption de méthodes spécifiques est-elle une pratique engagée et critique ?

La décision des sujets semble moins déterminante que celle des méthodes de recherche que choisissent les enseignant.e.s-chercheur.e.s. C'est ce dont témoigne le plus nettement Anne-Laure Pailloux lorsqu'elle déclare dans l'article « Une enquête ethnographique multi-située du militantisme pour la décroissance en France et au Québec » : « il est de plus en plus partagé que ce n'est pas le caractère – en l'occurrence politique – de l'objet qui demande de la réflexivité aux chercheurs et chercheuses, mais l'enquête de terrain elle-même quel qu'en soit l'objet. » (p.30). Plus que les méthodes, je dirais que c'est surtout la relation aux terrains que les enseignant.e.s-chercheur.e.s entretiennent alors qui compte.

Il y aurait tout de même des méthodes de recherche mises en place qui seraient plus opportunes pour amener un.e chercheur.e à réfléchir sur la problématique de l'engagement. Anne-Laure Pailloux, une nouvelle fois, me le révèle en entretien et dans une réponse préalable par email lorsqu'elle me confie que c'est sa

démarche ethnographique avec une forte implication dans le terrain qui l'a poussé à « questionner l'engagement » (réponse par mail à ma sollicitation d'entretien). Florian Opillard dans le texte « Entrer en terrain (en) militant » exprime la même chose : lui aussi a étudié « du dedans » (entre guillemets dans le texte, p.2) des milieux militants et estime alors que « ce parti-pris méthodologique et éthique implique des tensions qui incitent et invitent à une démarche réflexive » (p.2). Certaines relations aux terrains permettent même de qualifier un travail d'engagé. Judicaëlle Dietrich et Phil Grim en témoignent dans l'article « Pour le terrain », mais « contre » la science ?, Contribution au débat sur les recherches engagées dans les mobilisations ». Iels attribuent en effet l'expression « posture engagée » (p.6) à leurs recherches à l'égard du projet d'aménagement de l'autoroute reliant Saint-Etienne et Lyon dans un contexte d'opposition. Cette qualification est permise d'une part via leur propre positionnement contre le projet et d'autre part via le biais de « l'observation participante »⁴⁹ : « au contact prolongé des militant.e.s et au cœur de leurs scènes d'action » (p.7) qu'ils reformulent volontiers sous la forme d' « observation militante » (entre guillemets dans le texte, p.7).

Encadré 6 : Une recherche peut-elle être automatiquement « engagée » si l'enseignant.e-chercheur.e est engagé.e politiquement (et à fortiori par rapport à l'objet) ?

Si le positionnement politique contre un projet de Judicaëlle Dietrich et Phil Grim participe de la qualification de leur travail d'engagé, plusieurs éléments concourent à dire qu'un engagement politique ne suffit pas. Anne-Laure Pailloux soulève ce débat en l'espace de trois lignes lorsqu'elle reprend dans son article une citation de Bertrand Geay⁵⁰ : « ce qui est ici en cause, c'est moins la question de l'engagement politique du chercheur que celle d'une forme d'engagement dans l'action comme condition favorable à l'élaboration d'une sociologie de la pratique protestataire » (p.29-30). Cette citation pose la question de l'importance de l'engagement politique préalable à la recherche ; je serais tentée de dire d'ailleurs que même un.e chercheur.e fortement impliqué.e dans sa relation au terrain car ayant mis en place certaines méthodes de recherche, et disposant d'un engagement politique préalable à son enquête ne portera pas pour autant une recherche « engagée ».

Il apparaît alors que les méthodes qualitatives demandant une forte implication à l'enseignant.e-chercheur.e sur le terrain sont celles qui sont le plus susceptibles d'être qualifiées d'engagées. Mais est-ce vrai ? Ma propre étude présente un biais sur cette hypothèse car elle n'a interrogé majoritairement que des

49 L'observation participante peut être définie selon Romain Geffrouais, qui reprend B. Junker dans le chapitre « L'observation participante par l'engagement du chercheur... » issu de l'ouvrage *Chercheur-e-s critiques en terrains critiques*, par la situation « lors de laquelle l'observateur, toujours connu publiquement en tant que tel, assiste et participe aux actions du groupe » (p.69).

50 GEAY Bertrand, *La protestation étudiante : le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, 2009, p.174

enseignant.e.s-chercheur.e.s qui mettent en place des méthodes qualitatives. Il y a par ailleurs beaucoup de témoignages, dans le corpus de textes comme dans les entretiens, d'enquête relativement longue où le/ la chercheur.e est impliqué.e quotidiennement au sein des milieux qu'il aborde.

Marie Morelle et Fabrice Ripoll se posent la même question dans leur article, ils écrivent : « Tout se passe comme si l'importance des problèmes éthiques posés au chercheur était proportionnelle à son degré d'implication personnelle dans son objet ou son terrain – ou plutôt, à son degré d'implication corporelle » (p.165). Fabrice Ripoll continue sa réflexion dans son HDR en se demandant si le/ la chercheur.e risque plus en étant beaucoup impliqué.e corporellement (et émotionnellement) dans son terrain que cloîtré.e dans son bureau. Il oppose justement sa conviction profonde qu'on ne risque pas de perdre davantage d'objectivité en mesure de son implication directe et relationnelle dans son objet de recherche. Il rédige : « Autrement dit, il me semble plus raisonnable de considérer que le degré d'engagement pratique n'a pas de rapport mécanique et univoque avec le degré d'intensité des affects que l'on peut entretenir avec telle ou telle cause défendue ou plus généralement avec telle ou telle pratique sociale étudiée » (p.608). Je rappelle toutefois que certains objets de recherche et pratiques de terrains en particulier dans des contextes difficiles posent tout de même plus de questions et d'obligations de réactions que d'autres.

En ce qui concerne mon propre retour sur cette problématique, je me souviens être entrée en juin dernier dans le bureau de Jean Rivière en déclarant : j'ai bien un objet de recherche en tête, mais je ne veux pas le faire pour l'instant car j'imagine des méthodes en immersion sur le terrain et je ne m'en sens cette année pas capable. Il est évident ici que la méthode d'immersion pose d'autres difficultés que les questionnements éthiques et politiques, reste que j'ai choisi ce sujet de mémoire en me disant : cela va sans doute être plus simple pour moi. Je ne déclarerais pas que j'avais tort, mais je tiens à spécifier que je ne m'attendais pas à ce qu'un « travail de cabinet » ou de « bureau » soulève autant de débats liés à la politique, à l'éthique et à la réflexivité en moi. Il semble bien à ce titre que je valide l'hypothèse selon laquelle l'implication corporelle et émotionnelle dans un terrain, en particulier de longue durée ne garantit pas pour autant une plus grande réflexivité de la part du/de la chercheur.e ou tout simplement de plus grands questionnements à l'égard de la problématique de l'engagement. Je pense plutôt, pour mon cas tout du moins, que cela dépendrait de la personne, de sa manière de réagir aux « prises de conscience », de sa capacité systématique de questionnements ou de son impossibilité de se détacher de ces derniers.

1.A.3 : L'inscription dans des approches particulières est-elle une pratique engagée et critique ?

L'engagement politique originel de l'enseignant.e-chercheur.e ne garantit certes pas un rapport engagé et critique à sa recherche, mais l'inscription dans des approches particulières apparaît toutefois pour certain.e.s comme des formes d'engagement.

Ces approches peuvent principalement être de l'ordre du courant théorique. L'entretien écrit avec Claire Hancock informe qu'elle a adopté une posture féministe. Cette approche la conduit automatiquement à avoir certaines pratiques qu'elle définit : « *questionner les hiérarchies habituelles du savoir entre chercheur.e.s et cherché.e.s, refuser de constituer les enquêté.e.s en « objets » de la recherche, les reconnaître en tant que sujets à part entière, partenaires de la recherche.* »⁵¹ (entre guillemets dans l'entretien écrit). Comme exposé précédemment, Anne-Laure Pailloux considère également que son approche ethnographique lui a conféré un engagement.

Ces approches peuvent être aussi comprises étonnamment comme l'inscription dans un domaine de la géographie. C'est ce dont témoigne la post-doctorante Hélène Chauveau en entretien lorsqu'elle dit qu'être ruraliste et faire partie d'un petit laboratoire (qui plus est) de ruralistes signifie pour elle un engagement : « *c'est un vrai engagement de faire parti d'un labo où il y a rural dans le nom, et quand vous êtes en colloque, je dis systématiquement que je suis ruraliste* ».

Être ruraliste est-ce une résistance ?

Cette étude ne se centre pas spécifiquement sur l'urbain, mais il faut bien admettre qu'elle aborde une géographie critique qui, dans son histoire, s'est principalement tournée vers des objets urbains. Cécile Gintrac l'explique dans sa thèse alors qu'elle reprend l'exemple des communications s'étant tenues à la conférence internationale de géographie critique à Francfort, en août 2011. « Lors de cette réunion, plus d'une centaine de communications portaient d'exemples urbains. La centralité de la question est évidente » (p.47) écrit-elle. Elle poursuit en reprenant Neil Brenner et Christian Schmid qui font partie d'un des groupes qu'elle étudie (International Network for Urban, Research and Action). Ils estiment que les espaces ruraux sont finalement insérés dans les espaces urbains, qu'ils n'existent pas en tant que tel ou figurent simplement comme des « annexes » (propos de Cécile Gintrac, p.48).

Prouver que les espaces ruraux existent (si tenté qu'on puisse considérer cela comme un présupposé des approches ruralistes ou l'attribuer comme but), n'est-ce pas finalement entrer en résistance et dans une certaine forme d'engagement dans sa discipline même ? Comme l'appuient Pierre Cornu et Claire Delfosse en 2017⁵² : les études rurales en sciences humaines et sociales souffriraient d'une « marginalité de plus en plus précaire dans l'espace académique, et davantage encore dans leur rapport au politique et au médiatique » (p.467). Études rurales comme marges, ce n'est pas sans rappeler alors l'article de Rachele Borghi sélectionné dans le corpus qui part du point de vue de Bell Hooks et déclare que la marge peut être perçue comme « espace de résistance et lieu radical de possibilité » (p.1). Reste qu'une étude spécifique serait nécessaire à

51 Les propos de Claire Hancock sont ici en italiques car ils appartiennent aux entretiens mais sont pourtant de l'ordre de l'écrit.

52 CORNU Pierre et DELFOSSE Claire, « Marges géographiques, marges scientifiques ? Contribution ruraliste à une approche réflexive des enjeux théoriques et sociopolitiques de la territorialité », *Bulletin de l'association de géographes français* [En ligne], 94-3 | 2017, URL : <http://journals.openedition.org/bagf/2129> ; DOI : 10.4000/bagf.2129

mener sur cette problématique pour déterminer si effectivement les études rurales sont encore marginales en géographie et si oui : connaître effectivement la manière dont les ruralistes vivent cette marginalité et s'y opposent (ou non).

I.A.4 : L'importance de la présentation sur le terrain et dans ses recherches : un souci éthique

Ici il ne s'agit pas tant de poser la question d'une pratique engagée et critique, mais de simplement revenir à qu'est-ce qui est éthique, l'éthique étant perçue comme un premier stade avant les possibilités d'engagement (encadré 4).

Le compte-rendu de l'atelier « Éthique(s) » qu'a proposé le laboratoire Espaces et Sociétés publié en mars 2008 renseigne sur les règles que le Centre national de Recherche Scientifique (CNRS) en accord avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a mis en place pour faire respecter une éthique scientifique (p.56). Un des items est le suivant : « informer la personne du traitement dont elle fait l'objet et de ses caractéristiques afin de lui permettre d'exercer ses droits d'accès, de modification, de suppression et d'opposition ». Cette règle suppose que le/ la chercheur.e se présente en tant que chercheur.e sur son terrain et aux populations qu'il enquête. Fabrice Ripoll alerte dans son HDR : ce qui serait consensuellement éthique, c'est en effet de se présenter ainsi et d'explicitier toutes les modalités de son travail, mais « est-ce que cette présentation préalable totalement « transparente » [est] toujours possible ou même souhaitable d'un point de vue éthique ? » (entre guillemets dans le texte, p.109). Cela n'est pas certain.

Ce qui est certain en revanche du point de vue éthique, c'est que le/ la chercheur.e ne doit pas faire croire que son travail modifiera du tout au tout (voir même modifiera tout court) les conditions de vie des populations enquêtées. Marie Morelle l'évoque en entretien lorsqu'elle parle de ses recherches sur le milieu carcéral : « *Moi en prison j'ai pas dit je vais révolutionner vos conditions carcérales (...) ou à tel gamin je vais te sortir de la rue* ». Clément Marie dit Chirot estimera plus généralement : « *La question de la réciprocité c'est aussi de ne pas mettre de faux espoirs chez les dominés* ».

I.B/ Dans l'enseignement

L'enseignement, deuxième ou première fonction de l'enseignant.e-chercheur.e en fonction de ses considérations et du temps alloué, est une question réfléchie par les géographes sociaux.ales et critiques de cette étude.

Son importance peut être visible de par le nombre de communications allouées à cette thématique lors du colloque « Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux : débats transdisciplinaires et transnationaux » qui s'est tenu à Caen en juin 2019. Dès le premier matin fut en effet débattue dans une session la définition et les pratiques d'un.e enseignant.e critique, session à laquelle appartient un des textes du corpus (Collectif Feuilles de Géographie). Cette session a contenu quatre communications mais les débats se sont en réalité poursuivis durant d'autres temps.

Je précise ici qu'une des limites de ce mémoire n'a pas été d'étudier suffisamment ce pan et l'importance que pouvaient attribuer les enseignant.e.s-chercheur.e.s à cette activité. Une des questions que j'aurais aimé développer davantage est le but poursuivi de par leurs enseignements et les potentiels idéaux qu'ils possèdent. En somme, quelle est la mission que se donnent les géographes sociaux.ales et critiques lorsqu'ils enseignent ?

Malgré cette insuffisante exploration, j'ai quelques éléments concourant à avancer tout d'abord que l'enseignement dispose de buts sociaux. Julien Aldhuy dans le chapitre « Modes de connaissances, intérêts de connaître et géographie sociale » utilise un terme fort qui est celui de l'émancipation en écrivant : « L'enseignement de la géographie sociale permet de faire prendre conscience aux individus des déterminants sociospatiaux : c'est un premier pas vers l'émancipation » (p.11, HALSHS). Plusieurs questions émanent à la lecture de cette phrase et peuvent être reliées à certaines critiques qui sont émises dans la partie I.D de ce même chapitre. Celles-ci se tournent vers la remise en cause de l'expression « faire prendre conscience » et attirent l'attention sur l'effectivité de la réception de la mission de dévoilement que poursuivrait la géographie sociale.

La première interrogation que je me pose concerne le terme d'émancipation tant dans sa définition que dans sa connexion avec une autre mission supposée, mais insuffisamment débattue avec les géographes sociaux.ales et critiques qui consiste à dire que l'enseignement pourrait permettre de lutter contre les rapports de dominations. La deuxième question que je me pose est inspirée de l'article « Le dévoilement de la domination va peut-être permettre de lutter contre cette domination » paru dans la revue *Mouvements* en 2002 : peut-on s'assurer que l'enseignement, basé sur le dévoilement des mécanismes de dominations, réussit d'une part à « émanciper » les individus, d'autre part à participer à la lutte contre ces rapports de dominations ? Ce document, relatant un entretien entre une personne appartenant à la revue (dont je ne connais pas le nom) et une jeune enseignante agrégée de sciences économiques et sociales s'interroge en effet sur l'efficacité de cette pratique. Karine. B, jeune enseignante, déclare alors que l'enseignement de Bourdieu, basé sur cette optique de dévoilement des inégalités « ne fonctionne pas dans le sens d'une conscientisation politique », mais fonctionne sur quelques élèves. (p.12). Si le public étudié englobe ici des

personnes plus âgées et qui se rendent à l'université et non pas au lycée, ne peut-on pas s'interroger tout de même ?

Ces discussions s'inscrivent dans un troisième point que j'aimerais relayer ici : la difficulté pour les géographes sociaux.ales et critiques de posséder ses idéaux tout en étant conscient qu'ils appartiennent à un système de reproduction des inégalités entre les individus. L'enseignante le formule dans l'article ci-joint : « ce qui me pose problème c'est la tension justement entre ma volonté de lutter contre la domination et le fait que je suis en même temps agent de cette domination. » (p.14). Certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s de cette étude partagent cette même tension qui ressort en particulier lorsqu'ils évoquent les systèmes de notation qu'ils continuent d'appliquer.

Ces tensions ne paralysent pas les enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique, ces derniers développant en effet plusieurs pratiques dans leur enseignement.

1.B.1 : Un rapport engagé et critique de l'enseignant.e-chercheur.e par l'adoption de certaines pratiques dans sa salle de classe

Certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s estiment que c'est dans leurs salles de classe et envers les étudiant.e.s qu'un rapport engagé et critique s'instigie. Cela advient principalement par le biais de communication de certaines approches ou d'exercices et d'invitations à des lectures.

Rachele Borghi justifie dans son article son utilisation des épistémologies féministes qui ne sont pas forcément connues ni très légitimées en France. Elle informe également défendre dans ses cours des approches radicales et surtout montrer les chercheur.e.s qui ont été invisibilisé.e.s par la géographie post-moderne. C'est la même volonté pour Anne-Laure Pailloux de visibiliser dans les cours d'épistémologie qu'elle a effectué, les études susceptibles d'être marginales ou dominées, elle cite en effet les subaltern studies. Cécile Gintrac en entretien renseigne en outre que dans ses cours en classes préparatoires, elle diffuse par exemple les approches postcoloniales lorsque le programme porte sur les régions arctiques. Clément Marie dit Chirot lui, confie qu'il transmet à ses élèves de l'ESTUA (destiné.e.s à être des professionnel.le.s du tourisme) une approche par les conflits lorsqu'ils étudient les processus du tourisme. Quant aux lectures transmises, certaines illustrations sont parlantes : Marianne Blidon déclare faire lire à ses étudiant.e.s *King Kong Theorie* de Virginie Despentes. De par ces différentes références, les géographes sociaux.ales et critiques, au cours de leurs enseignements, tentent d'ouvrir largement leurs étudiant.e.s à des lectures extérieures à la géographie et en particulier celles des sciences sociales.

Un deuxième pôle de pratiques peut être relevé : instiguer de la critique en salle des classes tient d'abord de la remise en cause d'un certain nombre de choses. Anne-Laure Pailloux et le collectif Feuilles de Géographie

l'éclaircissent notamment. Anne-Laure Pailloux témoigne : « *Il y a un aspect critique qu'était présent c'était plutôt de, à chaque fois, quelque soit le contenu de l'enseignement, que les étudiants se posent des questions, remettent en question les prénotions, les prérequis (...) ça je pense que ça fait parti des savoirs critiques, c'est plus sur la manière dont on va étudier quelque chose que sur le contenu* ». Cela apparaîtrait comme une première étape. Le deuxième consensus semble se dessiner autour de ce que l'enquête de Feuilles de Géographie démontre pour certain.e.s enquêté.e.s: la critique passerait par une « attention fine aux inégalités et aux rapports de domination » (p.8). Des pratiques plus spécifiques sont mises à l'œuvre ensuite qui invitent les étudiant.e.s à une réflexivité : Fabrice Ripoll me partage l'expérience d'un cours sur la géographie de l'école, placé volontairement à la fin de la licence afin dit-il de faire réfléchir les élèves sur leurs propres parcours, mais également sur leurs pratiques en Master. Ce cours est de plus conçu pour fournir des outils d'auto-socio analyses aux étudiant.e.s qui ont la possibilité d'y consacrer leur temps pour un des rendus de fin de semestre.

En revanche, rares sont ceux, dans le corpus de textes comme en entretien qui témoignent se servir de grandes « figures » de la géographie dans leurs cours – si ce n'est Anne-Laure Pailloux avec la figure suivante – alors que cela est possible pour Léa Sallenave qui est intervenue au colloque d'Approches Critiques : elle explique notamment utiliser Elisée Reclus. Ce texte ne fait pas partie de mon corpus, mais je me permets de le réinvestir ici afin d'apporter des éléments de réflexions. La pensée d'E. Reclus constitue pour la doctorante un savoir critique utile pour réfléchir sur sa propre activité enseignante. Elle déclare en effet qu'E. Reclus lui apparaît porteur à plusieurs titres. Tout d'abord, il désirait faire sortir les étudiant.e.s de la salle de cours. Elle cite à ce titre un passage de l'article « L'enseignement de la géographie »⁵³ écrit en 1903 : « dans la rue même, devant la porte de l'école, dans les ruisselets et les flaques d'eau que forment les pluies ». (p.6 de la communication écrite pour le colloque). En ouvrant sur une géographie du sensible (p.6), Léa Sallenave a pu ensuite mettre en œuvre des pratiques d'enseignement hors de la salle de classe, proposant aux étudiant.e.s des ballades sensibles et des explorations de cartographies émotionnelles. (p.7)

Rare sont ceux également qui admettent clairement comme certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s interrogé.e.s par Feuilles de Géographie, réinvestir leurs ressources militantes dans leurs contenus pédagogiques. Le collectif présente en effet rapidement le cas de plusieurs enquêté.e.s qui lient leurs enseignements à leurs implications en dehors de l'université : « Cette activité vient informer et imprégner tant les matières d'enseigner que les contenus pédagogiques » (p.7).

53 RECLUS Elisée, « L'enseignement de la géographie », *Bulletin de la Société belge d'Astronomie*, 1903

I.B.2 : Un rapport engagé et critique de l'enseignant.e-chercheur.e par la refonte d'une posture « traditionnelle » envers les étudiant.e.s

Être critique et engagé en tant qu'enseignant.e-chercheur.e supposerait de modifier la relation que l'enseignant.e-chercheur.e entretient avec l'étudiant.e.

Camille Vergnaud l'exprime dans l'article « Qu'est-ce que cela signifie être enseignant-chercheur « critique » ? » : il faut remettre en cause le rôle de l'enseignant traditionnel. Je cite : « L'enseignant-chercheur n'est plus conçu comme un expert distillant son savoir à la société depuis le haut de sa tour d'ivoire, mais comme un individu dont le statut est remis en cause et dont la légitimité ne repose plus sur la possession d'une vérité objective » (p.4). C'est le même constat pour plusieurs enquêtés.e.s de Feuilles de Géographie dont notamment Paul qui le formule en qualifiant plus précisément la relation qu'entretient l'enseignant.e-chercheur.e à l'égard des élèves : « Être critique, ça voudrait dire remettre vraiment en question le statut du professeur et de l'étudiant, et c'est pour ça que c'est seulement au moment des mouvements sociaux que sont permises des remises en question des rôles de chacun parce qu'on va agir ensemble dans une direction au lieu d'être dans cette posture, peut-être pas d'affrontement, mais de vis-à-vis, enfin la situation de classe quoi » (p.10, je retire l'italique du texte). L'organisation de la classe ne participe en effet pas de l'amélioration de cette relation, tant dans sa morphologie (placement des tables comme une assemblée devant le/la professeur.e, qui se tient parfois sur une estrade et qui supervise d'autant plus la salle), que dans l'absence de libre-circulation des élèves.

S'il est difficile d'instiguer d'autres pratiques pédagogiques, les géographes sociaux.ales et critiques réfléchissent globalement à la thématique de l'enseignement et sont conscient.e.s que la relation enseignant.e/étudiant.e et que leur propre statut soulèvent des problématiques. En dehors de leurs métiers d'enseignant.e-chercheur.e, iels développent certaines pratiques.

I.C/ En dehors de leurs recherches et de leurs enseignements

Il s'agit de s'interroger ici sur les engagements à titre individuel que les géographes sociaux.ales et critiques de cette étude possèdent. À titre individuel signifie en dehors de leurs activités de recherches ou de leurs activités d'enseignement, mais ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas se servir de leur statut d'enseignant.e-chercheur.e lors de ces engagements et que les pratiques qu'ils développent dans le champ de leurs métiers ne sont pas individuelles.

I.C.1 : Les géographes engagé.e.s s'illustrent-iels dans des partis politiques ?

L'histoire de l'engagement partisan des intellectuel.le.s pousse à questionner le lien entre les

géographes engagé.e.s et les partis politiques. Déjà dans l'histoire de l'engagement intellectuel se pose depuis le départ (en France lors de l'affaire Dreyfus), l'interrogation des liens et surtout des modalités de liens avec le pouvoir. Si la focale se concentre sur les intellectuel.le.s de gauche et du lien avec les partis de gauche, un éloignement semble s'être opéré dont François Cusset⁵⁴ estime le moment le plus important en 2012 : « Jamais la politique électorale, y compris à gauche, et le travail intellectuel, y compris critique, n'avaient été à ce point déconnectés » écrit-il dans un article nommé « La gauche et les intellectuels, d'un non-rapport entre deux mots morts » (2012). Il apparaît important de requestionner ce lien dans l'étude présente.

On découvre que peu s'engagent finalement dans des partis politiques. Cela peut paraître étonnant si l'on considère que la géographie est une discipline qui apporte des connaissances effectives sur la territorialité et sur l'aménagement du territoire. L'exercice de cette science les pousserait par conséquent à avoir une certaine légitimité pour s'engager sur leurs propres terrains de vie. Seules Cécile Gintrac et Raymonde Séchet me confient avoir approché ou fait partie de la mairie de leurs communes, Cécile Gintrac ayant été sur une liste municipale pour les élections de 2020 et Raymonde Séchet ayant déjà exercé un mandat d'élu local d'opposition. Guy Baudelle pointera à ce titre un élément : s'il ne fait pas rimer aménagement et engagement, il considère son inscription sur la liste municipale de sa commune comme quelque chose d'engagé.

Il apparaîtrait que les géographes aménageurs du territoire s'engagent plus volontiers en politique. Existe-t-il par conséquent une ou des lignes de fracture entre les géographes à percevoir ici ? Guy Baudelle donne son avis : « *le terme [engagement] il est tellement fort et il va plutôt s'appliquer à un géographe critique qui va dénoncer les travers de l'aménagement de l'espace et de la société sans vouloir participer à une quelque action que ce soit, ni en tant qu'expert, ni en tant qu'élu, ni autre* ». Je ne reviens pas ici sur les différentes figures de l'engagement qu'il expose lorsqu'il parle, mais tiens à soulever un point : les géographes engagé.e.s et critiques s'engagent-iels moins effectivement dans la société civile que les géographes aménageurs du territoire ? Si l'on considère que s'engager dans la société civile est synonyme d'engagement partisan (or il n'en est rien), des éléments concourent à dire que oui. Nous pourrions penser que, s'iels ne sont pas systématiquement « anticapitalistes », les géographes engagé.e.s et critiques préservent tous.tes une méfiance vis-à-vis de l'État, susceptible d'engendrer des difficultés à s'engager dans les lieux traditionnels politiques de cette institution. Nous pourrions également également supposer que le débat relatif à une géographie appliquée très engagée auprès des pouvoirs publics, dont Michel Philipponeau (Gaudin, 2015) a pu faire figure de proue, continue de se produire entre : des géographes qui veulent être utiles et s'engagent

54 CUSSET François , « La gauche et les intellectuels. D'un non-rapport entre deux mots morts », *Mouvements*, 2012/1 (n° 69), p. 128-133. DOI : 10.3917/mouv.069.0128. URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2012-1-page-128.htm>

dans des parcours politiques et des géographes qui se méfient du politique (des partis) et qui tentent d'être utiles dans leurs propres travaux de recherche et ailleurs que dans ces lieux.

Ma prise de position est de dire ici que si certains éléments concourent à penser qu'il existe bien une ligne de fracture entre les géographes aujourd'hui à l'égard de l'engagement dans des partis politiques, cette question est toujours avant tout résolue au titre individuel, ce qui rend difficile une explication plus structurelle. Il ne faut pas pour autant être aveugle du point de vue contextuel. Par là j'entends, comme Cécile Gintrac a pu le montrer dans sa thèse que certains contextes politiques (pour elle, quand la gauche prend le pouvoir, p.243) favoriseraient l'engagement partisan des géographes, y compris critiques.

I.C.2 : Les engagements hors des partis politiques davantage plébiscités

En réalité, plus d'enseignant.e.s-chercheur.e.s interrogé.e.s témoignent agir dans d'autres structures que celle d'un parti. Tous ces engagements présentés peuvent être liés à la géographie ou à leurs recherches. Ils sont parfois susceptibles de s'instiguer dans une grande proximité où les frontières entre recherche et engagement / investissement dans un collectif, une association ou dans une action se brouillent.

Le cas le plus emblématique est celui de Judicaëlle Dietrich et Phil Grim lorsqu'ils présentent leurs postures dans l'article « Pour le terrain », mais « contre » la science ? ». Ces derniers se mobilisent en effet contre le projet de construction d'une deuxième autoroute reliant Saint-Etienne et Lyon : « nous, auteur.e.s de ce papier, mais aussi habitant.e.s, vivons, évoluons et militons » (p.1). Iels militent à ce titre avec le Réseau des Géographes Libertaires qui a pour but de produire un « argumentaire scientifique visant à montrer les impacts négatifs de cette autoroute, tant d'un point de vue social, économique qu'environnemental, ainsi que son inutilité ». (p.1). Iels répondent par conséquent à la commande du collectif lui-même, dans lequel iels militent eux-mêmes afin de jouer la figure de l'intellectuel spécifique (celui qui ne s'exprime que dans son domaine de connaissance) qui vient ici en aide à un groupe d'opposition.

Encadré 7 : L'engagement du géographe habitant

Judicaëlle Dietrich et Phil Grim présentent ici une posture intéressante : celle du géographe habitant qui milite sur son propre territoire. Elle n'est pas sans rappeler celle de Frédéric Barbe, que ce soit dans l'ouvrage *La Beaujoire, enquête sur un coup d'État urbain*⁵⁵ (p.11) ou dans l'article « La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique »⁵⁶ (p.112) publié à *Noroi* en 2016. Elle

55 BARBE Frédéric, *La Beaujoire, enquête sur un coup d'état urbain*, A la criée, 2018, 64p.

56 BARBE Frédéric, « La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Noroi*, 2016/1 (n° 238-239), p. 109-130. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-noroi-2016-1-page-109.htm>

n'est pas également sans rappeler l'engagement de Cécile Gintrac au Comité de vigilance des JO en Seine-Saint-Denis. Liées à cette posture, quelques questions émergent : le/la géographe s'engage-t-il plus sur son territoire que d'autres scientifiques dans d'autres disciplines ? Quelle importance conférer à ces engagements locaux ? Accès davantage facilité au territoire, plus grande connaissance supposée de celui-ci, qu'est-ce que ces engagements permettent-ils d'autre et quelles difficultés imposent-ils ?

Les frontières se brouillent également dans les a-côtés des recherches produits par Marie Morelle, entre les traductions et les diffusions de plaidoyers d'associations visant à améliorer les conditions de vie des détenus en prison et la production d'un livre sur l'histoire de Yaoundé qui idéalement, devrait « *influencer certaines politiques en aménagement urbain* ». Cécile Gintrac utilise également ses propres connaissances en géographie et estime les appliquer dans son engagement dans le Comité de Vigilance des JO 2024 notamment.⁵⁷

En lien avec la géographie, je recense également l'engagement de Raymonde Séchet à l'égard de la fédération sportive de randonnée pédestre, dont elle préside le comité départemental, mais aussi d'Hélène Chauveau qui pose la problématique instruite par la suite : celle de la diffusion du savoir. Cette dernière me présente en effet être présidente d'une association nommée la Géothèque qui a pour but de vulgariser les savoirs de la géographie à un grand public. Hélène Chauveau en reconnaît la puissance de diffusion, mais regrette que ce qui est transmis ne soit pas aussi politisé qu'elle le souhaiterait. Elle voudrait sur ce point lier la Géothèque au Réseau des Géographes Libertaires, groupe dans lequel elle se trouve également engagée, mais pointe une limite : l'utilisation du terme libertaire est crainte et quand bien même le mot « critique » serait employé, il n'est pas sûr que la Géothèque veuille adopter cette « identité ».

Encadré 8 : Un investissement syndical à explorer

Une des faiblesses de ce mémoire réside enfin dans l'insuffisante interrogation de la relation des géographes critiques à d'importantes formes d'engagements politiques que sont les syndicats. Difficilement trouvable dans le corpus de textes, je n'ai pas pour autant posé la question en entretien alors que le syndicalisme est véritablement une forme importante d'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s. Le contexte actuel de lutte contre la loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche leur offre par ailleurs une visibilité particulière.

⁵⁷ Elles sont explicitement visibles dans l'article « A cinq ans des Jeux, l'oubli de la Seine-Saint-Denis » publié dans *Métropolitiques* en septembre 2019 et co-écrit avec Léo Kloeckner lui-aussi géographe. URL : <https://www.metropolitiques.eu/A-cinq-ans-des-Jeux-l-oubli-de-la-Seine-Saint-Denis.html>

Plusieurs interrogations peuvent découler de cette thématique : s'engagent-ils de par leurs métiers ? Comment se présentent-ils si ce n'est pas le cas ? Quels sont les syndicats les plus plébiscités par les géographes critiques et sociaux.ales ? Pour quelles raisons s'investissent-ils dans un syndicat et pourquoi le quittent-ils ? Quelle casquette adoptent-ils lors d'évènements politiques importants ?

J'invite pour plus d'indications à lire le chapitre écrit par Leila Frouillou et Julie le Mazier intitulé « Enseignantes, sociologues et syndicalistes engagées contre Parcoursup », paru dans l'ouvrage *Chercheur.e-s critiques en terrains critiques*. Il débat justement les différents positionnements que peut prendre l'enseignant.e-chercheur.e dans un syndicat et lors d'une période d'action syndicale. Les deux auteures plaident tout particulièrement pour dépasser une posture d'intellectuel.le en adoptant celle du travailleur/de la travailleuse qui milite comme tous les autres membres du syndicat et avec les mêmes modes d'action. Les auteures expliquent : « Dans ce milieu professionnel, la principale modalité d'engagement consiste à prendre des positions textuelles ou verbales, délaissant les outils classiques de l'action syndicale. À l'inverse, ce texte plaide pour une posture de chercheur ou de chercheuse qui s'engage non pas à côté ou en soutien de celles et ceux qui luttent, à titre d'intellectuel.le, mais bien avec eux, et comme l'un.e de leurs, puisqu'il est en définitive un travailleur comme les autres » (p.30-31). Je précise que la défense de cette position peut dépendre de leur statut en tant que jeunes chercheur.e.s sans obligations familiales.

I.C.3 : Un engagement en dehors de la recherche et de l'enseignement qui se fait des fois sur le terrain même de l'université.

Jusqu'ici a été notamment interrogée la relation que pouvait nouer les enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique avec le « dehors de l'université », lorsque ses portes sont franchies.

En réalité, il faut aussi étudier les engagements et les mobilisations des enseignant.e.s-chercheur.e.s sur la faculté, qui se font la majorité du temps hors de leurs temps d'enseignement et de recherche. Pour cela deux points sont à examiner : les fonctions universitaires qu'ils exercent et les mobilisations auxquelles ils participent. Sur le premier point, je ne dispose finalement que peu d'informations, n'ayant pas posé la question systématiquement. Sur le deuxième point en revanche, je possède plus de billes et justifie son intérêt par le contexte particulier de cette étude. Je rappelle en effet qu'une lutte se déploie contre la réforme des retraites, mais surtout contre la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche. Selon l'article « Des géographes engagés contre la LPPR » paru dans *EchoGéo* en avril 2020, cette dernière n'est qu'une réforme de plus conduisant à détériorer la recherche (p.2).

La manière dont se mobilisent les enseignant.e.s-chercheur.e.s à l'université serait déjà en soit un terrain d'étude tant les modalités semblent plurielles et les difficultés prégnantes. Marianne Blidon pointe en effet dans le document cité précédemment qu'une des formes particulières de la mobilisation, qui est aujourd'hui la grève, est compliquée pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s. Elle exprime : « les enseignants-chercheurs n'ont pas de conscience de classe (ce qui renforce la démultiplication des statuts), ils cultivent la figure solitaire de l'intellectuel ou du découvreur et pensent s'en sortir par des logiques et des stratégies individualistes. (...) Il y a toujours une ambiguïté sur ce que signifie faire grève dans nos métiers car généralement les enseignants-chercheurs ne cessent pas de répondre aux mails des étudiants ou à faire avancer les affaires courantes. » (p.9). Plusieurs éléments seraient à débattre suite à cette citation. Le premier point consisterait à remettre en cause l'absence de conscience de classe que Marianne Blidon décrit, le second à se demander si c'est l'absence de conscience de classe (si effective) qui augmente l'éclatement des statuts ou le contraire. Le troisième point serait d'ajouter à cette potentielle condition individualiste, des limites données par l'exercice de leur métier. Un métier qui comporte différentes temporalités que celle de l'action civile et qui rend leur investissement dans des actions parfois difficile. Leila Frouillou et Julie le Mazier dans l'ouvrage *Chercheur-e-s critiques en terrains critiques* le soulèvent notamment en reprenant l'hypothèse avancée par Pierre Bourdieu dans *Méditations pascaliennes* en rapport avec la « disposition scolastique, requise par l'exercice du métier de chercheur, rapport distant et désintéressé au monde, dégagé des urgences de la pratique » (p.32) et en la prolongeant. Pour elles, ces dispositions amèneraient davantage les enseignant.e.s-chercheur.e.s à adopter « des pratiques contestataires qui sont celles de l'intellectuel.le bien plus que du travailleur. » (p.32). Cette hypothèse est-elle applicable aux géographes qui se transforment parfois pourtant en praticiens et qui sont justement réputé.e.s pour leur intérêt pour l'actualité et le monde qui les entoure ? Existe-t-il des hypothèses plus spécifiques à attribuer à cette population correspondant aux limites d'investissement dans les luttes contre les réformes (dépassant l'idée des contraintes personnelles) ? Ce qui est est pour l'instant certain, c'est qu'il y a une différence visible d'investissement entre de jeunes chercheur.e.s et des enseignant.e.s-chercheur.e.s titulaires au même titre que d'autres disciplines, attribuables si l'on se réfère à Leila Frouillou et Julie le Mazier au fait que les jeunes chercheur.e.s ont davantage de facilités à se considérer comme d'autres travailleur.e.s.

Observons alors l'investissement que les géographes concerné.e.s par cette étude ont dans les mobilisations sociales et les modalités de cet investissement. Il a été parfois délicat d'aborder cette question, car plusieurs des enquêté.e.s ne militent justement pas, comme le formule Héléne Chauveau « à visage découvert » et/ ou ne souhaitent pas tellement en parler car iels se trouvent déçu.e.s des défaites successives devant les différentes réformes. Marie Morelle déclare par exemple : « je suis un peu lasse des pétitions, des manifestations, je pense parfois que défendre son métier auprès du ministère c'est vraiment dur ». Sarah Mekdjian, à ce titre, me confiera même avoir été en arrêt de travail juste avant le confinement, atteinte

psychologiquement car persuadée qu'ils allaient perdre encore une fois devant l'imposition de la réforme des retraites et de la loi LPPR.

Certain.e.s d'entre eux/ elles se questionnent sur l'efficacité des méthodes mises en place, c'est notamment le cas de Marianne Blidon sur la grève, et en particulier celles des revues. Depuis janvier 2020 et en amont, plus de 150 revues de recherche⁵⁸, principalement en sciences humaines et sociales, se sont mobilisées en stoppant net leurs publications et en publiant une motion visant à justifier leurs engagements. En géographie, *Annales de Géographie* tout comme *Carnets de Géographes*, *Cybergeo*, *E-Migrinter*, *L'espace Géographique*, *Géographie et cultures* ou *Justice Spatiale-Spatial Justice*⁵⁹ participent à ce mouvement. Pour Marianne Blidon, il est dommage que ces revues s'arrêtent alors qu'elles « *produisent de la pensée critique* » et pourraient même « *faire contrepoint* ».

I.D / A propos du savoir : diffusion et construction

Les enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique enquêt.e.s durant cette étude relie bien souvent la problématique de l'engagement à celle de l'utilité des savoirs scientifiques et de leurs propres productions.

Il est accepté consensuellement que les savoirs académiques peuvent être utiles au reste de la société, tel que le formule Robert Héryn dans la conclusion générale de l'ouvrage *Penser et faire la géographie sociale* : « Réaffirmons tout d'abord que les sciences sociales, sinon pour l'ensemble des sciences, tout savoir scientifiquement construit (critique donc) a une portée sociale, dans la mesure où il informe la société elle-même et intervient ainsi (même très modestement) sur les références et les dynamiques des sociétés. » (paragraphe 21). Si ce savoir est utile, il faudrait par conséquent le diffuser.

I.D.1 : La diffusion des savoirs scientifiques

Les géographes sociaux.ales et critiques de cette étude témoignent réfléchir aux modes de diffusion des savoirs scientifiques. Robert Héryn estime qu'il existe un enjeu « d'accessibilité sociale » (ibid) des sciences sociales et de la géographie. Plusieurs modalités de diffusion de ces savoirs sont par conséquent pensées et peuvent concerner en premier lieu les personnes qui font partie du processus d'enquête des enseignant.e.s-chercheur.e.s. La diffusion se destine plus largement au reste de la société comme le formulent Nicolas Boutes et Clément Marie dit Chirot dans leur article. Il faudrait selon eux « limiter la

58 La liste et les motions respectives de chacune des revues est disponible ici : <https://universiteouverte.org/2020/01/20/liste-et-motions-des-revues/>

59 La liste des revues de géographie en grève n'est ici pas exhaustive.

distance entre les productions scientifiques et le reste de la société » (p.11, HALSHS) et « diffuser les connaissances au public le plus large possible » (p.12, HALSHS). Mais comment faire et à qui s'adresser ?

Plusieurs d'entre eux/elles, notamment en entretien, me confient qu'il est important de faire des interventions hors de l'université.

Le milieu associatif est un espace privilégié. Les collectivités territoriales sont aussi des partenaires auprès desquels iels interviennent. C'est le cas notamment de Claire Hancock qui déclare dans son entretien écrit jouer un rôle d'expertise sur le genre auprès des villes notamment : « *Je me suis donc trouvée en situation d'avoir à « vulgariser » massivement pour des publics d'élu.e.s ou d'agent.e.s des municipalités, métropoles ou départements* ». (entre guillemets dans le texte, entretien écrit). « Vulgariser » signifierait ici opérer des changements dans son propre langage, mais aussi produire un affichage et des documents qui soient accessibles pour ce type de public. Dans ce type de réunions, la chercheuse témoigne de deux principales missions : elle agit comme une informatrice tout d'abord lorsqu'elle présente les mesures que mettent en place d'autres centres urbains et ce notamment sur le continent américain, mais également en Europe. Elle ne se restreint pas ensuite à cette mission d'informations et indique que le rôle d'un.e chercheur.e lorsqu'iel s'adresse à des publics hors universitaires est d'inciter les personnes à réfléchir sur leurs propres préjugés et leurs propres représentations : « *j'essaie d'inviter à complexifier un peu leurs images* ».

Marie Morelle partage également être entrée en collaboration avec les mairies, mais aussi d'autres acteurs de la ville : les associations et les bailleurs sociaux, lors de son travail en Seine-Saint-Denis sur la mécanique de rue.⁶⁰ Elle m'explique : « *là aussi des choses se sont ouvertes pour que notre recherche ne soit pas une recherche strictement académique, mais qu'elle soit l'objet de groupes de travail, de groupes de réflexions, de propositions d'actions par rapport à l'existence de cette activité et par rapport au devenir des individus* ». Les savoirs engendrés sont considérés comme utiles par ailleurs dans ses recherches sur les milieux carcéraux où elle souhaite participer à la formation professionnelle des employés carcéraux de l'administration camerounaise. L'enseignant.e-chercheur.e intervient ici dans un but pratique : iel veut améliorer certaines conditions et exerce une sorte d'expertise auprès d'agent.e.s qui sont en charge de décisions.

Encadré 9 : L'enseignant.e-chercheur.e en situation d'expertise

Au cours de ce mémoire s'est posée fréquemment la question du sens du terme « expertise » et de la qualification d'un.e enseignant.e-chercheur.e d'« expert.e ». Si nous évacuons le sens que donne l'administration juridique (une personne qui est désignée pour une expertise accompagnée d'une procédure), nous pouvons considérer qu'« expert.e », au sens le plus neutre, signifie : une personne qui possède des

60 Recherche en collaboration avec Sébastien Jacquot

compétences et/ ou une expérience sur un sujet et qui est capable de donner son avis. L'expert.e serait censé.e par ailleurs donner des faits⁶¹ ce qui laisserait supposer une neutralité de sa part ou reformulons autrement : un caractère apolitique.

Cet argument m'est inspiré du travail d'Eric Fassin exposé dans l'article « Rôle des intellectuel.les, universitaires « minoritaires », et des porte-parole des minorités » de la revue *Mouvements* où je découvre que « L'expert.e prétend parler de manière apolitique au nom de la science pour maintenir l'ordre social dominant, tandis que l'intellectuel.le spécifique s'appuie sur un savoir critique de l'ordre social ». Le terme « prétend » est important car l'expert.e n'est nullement extrait.e du contexte politique et donc nullement objectif ni apolitique. Par conséquent, si j'utilise le terme « expertise » ci-dessus, je l'interprète au sens le plus neutre qu'il existe (l'apport de compétences, d'expériences, de savoirs) et ne réserve aucune autre qualification à Claire Hancock et Marie Morelle.

Collaborer avec certains médias au public estimé large (tout du moins plus large que les revues scientifiques) est enfin une porte de diffusion. Publier dans des journaux peut même être un engagement spécifique. Guy Baudelle partage en effet : « *Je fais des articles qui disent qu'il faut défendre le vélo, limiter la circulation automobile, rendre les villes plus denses, voilà je suis clairement engagé, j'écris dans Ouest France* ». Clément Marie dit Chirot me confiera en outre penser au journalisme d'investigation et en particulier à la publication d'articles dans des revues telles que Médiapart : « *ils ont une capacité à intervenir dans le débat public qui est sans commune mesure avec celle du chercheur* ». Écrire dans des journaux aurait donc un double effet : l'enseignant.e-chercheur.e toucherait tout d'abord un public plus large et ce faisant, il se ferait davantage entendre.

Il est également possible que l'enseignant.e-chercheur.e songe à publier des ouvrages dit de vulgarisation et à ce titre plusieurs scientifiques sont cité.e.s. Thomas Picketty sera cité par Clément Marie dit Chirot en entretien, complétant les figures des sociologues Pinçons-Charlot déjà cité.e.s dans l'article écrit avec Nicolas Boutes.

Plus généralement la diffusion de leurs savoirs est reliée à la problématique de l'accessibilité des publics visés, que ce soit en termes de compréhension (mots utilisés, longueur, supports...), mais aussi en termes de conditions pratiques. Marie Morelle relate à ce titre qu'un mook diffusé sur la plateforme de Paris 1 sous forme de vidéos a été pensé pour être regardé « *le week-end ou le soir, y compris en basse définition sur un smartphone* ».

61 ENCINAS DE MUNAGORRI Rafael, « Quel statut pour l'expert ? », *Revue française d'administration publique*, 2002/3 (no103), p. 379-389. DOI : 10.3917/rfap.103.0379. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-francaise-d-administration-publique-2002-3-page-379.htm>

Bien que variées, les pratiques de diffusion des savoirs scientifiques sont estimées assez largement insuffisantes. En outre, il existe un débat sur l'approche adoptée par les enseignant.e.s-chercheur.e.s lorsqu'ils s'adressent à un autre public qu'eux.

La raison principale de la diffusion des savoirs scientifiques est bien l'utilité attribuée quasi automatiquement à ces derniers. À cela s'ajoute une grille de lecture bien souvent appliquée consistant à dire que la connaissance scientifique permet de s'élever. Il s'agit pour l'enseignant.e-chercheur.e de donner accès aux populations (et non seulement celles concernées par ses études) le savoir pour qu'elles puissent s'en saisir et pouvoir sortir elles-mêmes de leurs conditions de vie délétères.

Cette approche est verticale : l'enseignant.e-chercheur.e est celui/ celle qui détient le savoir et le transmet au reste de la population. À ce titre je retrouve bien souvent l'expression « faire prendre conscience » et ses variantes. Julien Aldhuy dans le chapitre « Modes de connaissances, intérêts de connaître et géographie sociale » estimera que la géographie doit aider à une « prise de conscience réflexive des déterminants sociaux qui pèsent sur chacun afin d'accroître l'autonomie personnelle du sujet social devenu conscient de sa condition et pouvant dès lors agir dessus. » (p.4, HALSHS). Cette même logique est à l'œuvre dans l'enseignement, l'auteur expliquant que : « L'enseignement de la géographie sociale permet de faire prendre conscience aux individus des déterminants sociospatiaux : c'est un premier pas vers l'émancipation. » (je souligne). Raymonde Séchet utilisera la même expression lors de l'entretien comme plusieurs autres enseignant.e.s-chercheur.e.s. Mais cette terminologie ne pose-t-elle pas problème ?

Julien Aldhuy dans ce même chapitre cite des propos de l'introduction qu'a effectué D. Dolci pour *Le travail en Sicile* de Renée Rochefort. Cette citation concerne le retour aux enquêté.e.s que la chercheuse effectuait. Je reprends ici mot pour mot : « on sait que R. Rochefort fit des exposés de son travail auprès des populations étudiées qui « (...) *écoutaient en hochant la tête en signe d'assentiment, heureux de sentir exprimé[e]s. [Elles] comprenaient, confusément parfois, que leurs vies, que leurs expériences n'avaient pas encore réussi à atteindre une problématique, une rationalité, n'étaient pas encore devenues conscientes et [elles] ressentaient la joie d'apprendre sur [elles]-mêmes* »⁶² (cité dans le texte, en italique dans le texte, termes modifiés mis entre crochets dans le texte, p.6, HALSHS). Cette phrase m'apparaît symptomatique d'un positionnement verticalisant envers les populations enquêtées qui peut se révéler malaisant. Sarah Mekdjian me signale à ce titre : la géographie, en particulier sociale, a souvent tendance à employer le verbe « dévoiler ». Littéralement cela suppose que l'on retire un voile du visage de certaines personnes, qui ne voient donc pas. Mais comment peut-on juger que des personnes ne voient pas et que nous sommes les seul.e.s éclairé.e.s ? Les seul.e.s rationnel.le.s ? Il vient avec l'expression « faire prendre conscience de » la même problématique : les enseignant.e.s-chercheur.e.s qui produisent du savoir se jugent « conscient » et attribuent une absence

62 ROCHEFORT Renée, *Le travail en Sicile*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961

ou une moindre conscience aux populations auxquelles ils veulent diffuser leurs recherches. Certain.e.s d'entre eux/elles lorsque la question est posée en entretien reconnaissent que cette terminologie peut poser problème, mais reviennent finalement à une approche verticalisante. J'illustre ici par une citation de Raymonde Séchet : « faire prendre conscience c'est pas le bon mot, c'est de les amener, de leur donner les capacités (...) c'est pas uniquement leur donner les résultats (...) l'idéal et c'est l'idée des anglo-saxons notamment avec des démarches participantes c'est effectivement de les amener à maîtriser, avoir les grilles de décodage pour prendre eux-mêmes conscience ou être en mesure d'analyser leur propre situation ».

Ce retour indique une difficulté à avancer dans cette problématique qui est en réalité commune à d'autres sciences sociales. Cécile Gintrac dans le chapitre « Quels positionnements pour quelle(s) géographie(s) critique(s) ? » fera notamment un parallèle avec la sociologie. Elle reprend l'ouvrage de Luc Boltanski, *De la critique* (2009) lorsqu'il effectue une différence entre une sociologie bourdieusienne qui serait celle du dévoilement (sociologie critique) et une sociologie de la critique. Celui-ci estime que dans la sphère de la sociologie bourdieusienne, « la capacité critique des acteurs est sous-estimée ou ignorée » (2009, p.42). Le chapitre « La sociologie, forme particulière de conscience » écrit par François de Singly et paru dans l'ouvrage *A quoi sert la sociologie ?* (2004) confirme que la sociologie bourdieusienne, d'approche explicative, peut entraîner une « dévalorisation de l'expérience des individus » (p.27). L'auteur pense par ailleurs que le « dévoilement » est certes important, mais qu'il est nécessaire de déployer une réflexion sur la réception des travaux sociologiques et sur la réception finalement de cette stratégie de dévoilement.

Cette logique, est comparable par ailleurs selon Sarah Mekdjian à celle du savoir émancipateur. Il s'appuierait de toute manière sur l'affirmation d'une inégalité entre intellectuel.le.s et non intellectuel.le.s. Plusieurs références données⁶³ par la chercheuse semblent alors opportunes à partager. Elles recourent à une critique des approches descendantes et participent également d'une réflexion sur les potentielles solutions. La science est considérée utile car elle est perçue comme émancipatrice. Or pour Jacques Rancière⁶⁴ « L'émancipation est la sortie d'une situation de minorité. Mineur est celui qui a besoin d'être guidé pour ne pas risquer de s'égarer en suivant son propre sens de l'orientation (...). Telle est aussi la logique des Lumières où les élites cultivées doivent guider le peuple ignorant et superstitieux dans les chemins du progrès. » (cité par Sarah Mekdjian, je découpe). Cette approche que les enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique peuvent partager sous-tendrait une inégalité entre eux/elles, et le reste de la population. En la pratiquant, ils contribueraient eux/elles-mêmes aux inégalités. Mais il y aurait des avantages à parier que cette inégalité n'existe pas, Jacques Rancière exprime par la suite : « l'égalité n'est pas un but à atteindre, elle est un point de départ, une présupposition qui ouvre le champ d'une possible vérification (...) il n'y a pas d'intelligence du maître et l'intelligence de l'élève. (...) Il y a une intelligence qui ne correspond à aucune

63 Je précise que ces références ont été données par écrit dans des suites d'entretien par email.

64 RANCIERE Jacques, « Communistes sans communisme » dans *Moments politiques*, La Fabrique éditions, 2009

position dans l'ordre social, qui appartient à n'importe qui en tant qu'intelligence de n'importe qui. ». Le but d'une critique et des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique devient pour Sarah Mekdjian, d'affirmer sans cesse cette égalité. Pour y parvenir, deux principes sont par conséquent mis en place : le/la chercheur.e admet et rappelle qu'il y a des domaines dans lesquels iel ne possède pas de connaissance ou peu par rapport à ses potentiels interlocuteurs, le/la chercheur.e instaure systématiquement de la réciprocité dans ses échanges (dans la recherche comme dans l'enseignement). Cette remise en cause participe de la déconstruction de la figure du chercheur « *surplombant* » (Raymonde Séchet). Au-delà de la diffusion du savoir scientifique, c'est donc sa construction même qui est rebattue.

Encadré 10 : De la nomination d'une approche « verticale »

J'ai distingué deux approches qui ont été discutées par les géographes sociaux.ales et critiques de cette étude et l'une d'elle a été qualifiée de « verticale ». Certains reproches peuvent être faits à l'égard de cette qualification et je tiens ici à être précautionneuse : d'une part, ceux/celles qui peuvent la considérer descendante ne croient pas moins à l'idée d'un savoir émancipateur et au fait que sa transmission est importante. D'autre part, certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s ne perçoivent pas de verticalité et peut-être n'y a-t-il pas à en percevoir. La réflexion est toujours en cours, mais plusieurs discussions, dont celle notamment avec Fabrice Ripoll, me signalent un point : il n'existe pas de verticalité tant que l'enseignant.e-chercheur.e avoue son ignorance dans d'autres domaines.

1.D.2: La construction du savoir scientifique

Les géographes sociaux.ales et critiques étudié.e.s réfléchissent en parallèle d'une plus forte diffusion des savoirs scientifiques à une autre construction de la recherche.

Camille Vergnaud dans l'article « Qu'est-ce que cela signifie être enseignant-chercheur « critique » ? » explique que l'étude de l'enseignant.e-chercheur.e à travers les géographies radicales et critiques démonte « la figure traditionnelle de l'enseignant-chercheur ». Une déconstruction s'opère et actionne de multiples changements dont notamment considérer que les personnes que l'on étudie ne sont pas de simples informateurs, ou « *mines d'or* » (Sarah Mekdjian). Camille Vergnaud l'explique : « Les représentations, les connaissances des individus ont autant de valeur et d'intérêt que les conceptions du chercheur dans la construction d'une analyse. Les individus ont le droit de participer aux décisions qui les affectent, que ce soit en termes de politique (gouvernance participative) ou de recherche universitaire à leur sujet » (paragraphe 11).

Partant du relativisme de sa propre légitimité à énoncer une parole vraie et objective, les modalités de la construction de la recherche sont réfléchies de sorte à davantage inclure les personnes enquêtées dans le processus, parfois dès la construction de l'objet. Le but poursuivi par les enseignant.e.s-chercheur.e.s derrière ces évolutions est aussi de minimiser les rapports de dominations qu'ils peuvent engendrer sur leurs enquêté.e.s. L'enseignant.e-chercheur.e se responsabilise par conséquent, comme le stipule Nicolas Bautes et Clément Marie dit Chirot dans l'article « Pour une géographie sociale de l'action », lorsqu'ils appuient que, lors des recherches critiques, « La responsabilité des chercheurs s'en trouve engagée à chaque étape du travail scientifique, de la construction de l'objet à la réception du rendu final. » (p.8, HALSHS).

Malgré de nombreuses réflexions et volontés d'agir présentes chez les géographes sociaux.ales et critiques étudié.e.s, la construction de leurs recherches, dans sa grande majorité, correspond au modèle traditionnel d'absence de participation des personnes enquêté.e.s dans le processus. Le retour de leurs résultats aux enquêté.e.s demeure par ailleurs rare.

L'expérience de Judicaëlle Dietrich et Phil Grim est celle qui défie le plus ces modalités car la construction de l'objet est initiée en collaboration avec les groupes militants qui luttent contre un projet d'autoroute reliant Saint-Etienne à Lyon. Leur travail de recherche répond directement au collectif d'opposition, les retours semblent en outre réguliers et font l'objet de « présentations orales lors d'évènements publics, mais aussi [de] réalisation de cartes thématiques » (p.1). Finalement, ce qui se joue dans cette expérience est selon eux assimilable à la déconstruction de l'enseignant.e-chercheur.e que pointait Camille Vergnaud, iels écrivent : « C'est un véritable repositionnement qui s'opère alors car les chercheur.e.s ne sont plus en situation de « maîtriser » (pour ne pas dire dominer) « leur » terrain (...). Ce repositionnement remet donc en cause toute idée de neutralité ou de distance parfois présentée comme exigence d'une production scientifique, mais, plus encore, opte pour une situation « en dessous », au service des besoins de ce groupe et de cette lutte » (entre guillemets dans le texte, je souligne, p.6). Ce niveau d'investissement au côté d'un groupe militant est pour certain.e.s auteur.e.s ce qui permet la critique. Nicolas Bautes et Clément Marie dit Chirot dans leur article reprennent à ce titre Boltanski⁶⁵. Le sociologue stipule : « l'idée d'une théorie critique qui ne serait pas adossée à l'expérience d'un collectif et qui existerait en quelque sorte pour elle-même, c'est-à-dire pour personne, est inconsistante » (p.8, HALSHS). Clément Marie dit Chirot m'a confié toutefois une évolution par rapport à cette position : ce niveau d'investissement peut selon lui interroger la liberté de parole du / de la chercheur.e (voir partie II.b dans le Chapitre 3).

D'autres expériences de co-construction d'une recherche ont pu être découvertes lors de la préparation des entretiens et m'ont en particulier saisies à cause de la difficulté constante qu'il y avait dans la persistance des statuts de chacun.e. Un article nommé « Malaises, asymétries dans le travail à plusieurs. Synopsis d'un banquet des transformations » écrit par Sarah Mekdjian et Marie Moreau, relate ces difficultés et réinvestit

65 BOLTANSKI Luc, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009, 275 p, p.21

les propos d'un des intervenants du banquet. Celui-ci cite Roland Barthes et l'ouvrage *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV* (1984)⁶⁶ : « « Notre place : [...] Le problème n'est pas d'abolir la distinction des fonctions (le professeur, l'étudiant : après tout, l'ordre est garant de plaisir, Sade nous l'a appris), mais de protéger l'instabilité, et, si l'on peut dire, le tournis des lieux de parole. Dans l'espace enseignant, chacun ne devrait être à sa place nulle part (je me rassure de ce déplacement constant : s'il m'arrivait de trouver ma place, je ne feindrais même plus d'enseigner, j'y renoncerais). » » (entre guillemets dans le texte). Cette citation offre une piste de réflexions et d'actions possibles pour une construction de la recherche alternative, mais également pour un rapport enseignant désirant de la réciprocité.

Plusieurs raisons expliquent en outre la lente progression de recherches à tendance co-construites. Je ne vais donner seulement ici que celles présentées par les enseignant.e.s-chercheur.e.s de cette étude. Plusieurs d'entre eux/elles m'informent que ces réflexions ne sont pas récentes. Raymonde Séchet prononce notamment que dès les années 1990, les équipes de sciences sociales avaient à cœur d'accroître la « participation » de la société civile. Le terme signifiait alors inclure davantage les personnes enquêtées dans le processus de recherche : « *faire participer les personnes ou les groupes qui vont être objets de votre recherche, à en faire des acteurs de la recherche* ». Si ces débats ne sont pas nouveaux, les enseignant.e.s-chercheur.e.s ne sont en aucune façon contraint.e.s de mettre en œuvre des modalités plus participatives dans leurs recherches. Il n'existe de plus aucune obligation concernant le retour aux enquêté.e.s. Cette absence de catégorisation comme critère scientifique à remplir est un frein, car elle n'entraîne pas de temporalités spécifiques à consacrer. Les enseignant.e.s-chercheur.e.s en sciences sociales auraient pourtant besoin de temps. Il existe certes différents degrés qui peuvent sembler incomparables : certain.e.s ont en effet réfléchi à co-écrire leurs recherches avec leurs enquêté.e.s, d'autres ne s'intéressent pour l'instant qu'au retour de leurs résultats. Pourtant, chacun de ces stades nécessite du temps dont les enseignant.e.s-chercheur.e.s ne disposent que peu, d'autant plus dans le cadre de leurs thèses. À ce manque de temps se surajoute une inadéquation entre les temporalités des chercheur.e.s et celles des enquêté.e.s. L'expérience de Marianne Blidon est éclairante. Elle décrit avoir voulu publier les résultats de son enquête en ligne dans un journal et leur avoir communiqué une synthèse du traitement des données pour qu'elle puisse donner lieu à un article. Aucun article n'a été publié car cette synthèse est intervenue d'une certaine manière trop tard pour le journal. Marianne Blidon dit alors : « *je pense qu'il y a la question des temporalités qui se pose (...) 6 mois après, nous c'est déjà, c'est un rendu très très rapide, pour eux c'est quasiment, c'est vraiment obsolète* ». L'absence d'obligation, ne serait-ce que du retour aux enquêté.e.s figure de plus comme un frein car elle ne provoque pas de budgets consacrés, ce que Raymonde Séchet regrette particulièrement.

66 BARTHES Roland, *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984, p. 382

Plus généralement, le fait que cela ne constitue pas une « *attente universitaire* » (Anne-Laure Pailloux) n'incite pas à mettre en œuvre des modalités plus participatives car les enseignant.e.s-chercheur.e.s, en particulier lorsqu'ils sont en situation d'apprentissage, cherchent avant tout à faire correspondre leurs travaux à ce qui est attendu. En outre, ils me révèlent qu'ils ne sont que très peu formé.e.s sur ces questions alors que les processus sont justement difficiles à mettre en place et qu'une formation plus solide permettrait de compenser le manque de confiance que certain.e.s ressentent.

Les géographes sociaux.ales et critiques se préoccupent par conséquent grandement d'une construction alternative de la recherche et d'une diffusion plus large des savoirs scientifiques. Malgré le fait qu'ils les reconnaissent comme des enjeux principaux pour renforcer la recherche engagée et critique, les pratiques concernant ces pans restent souvent à concrétiser.

Il existe de plus des limites à l'inclusion des personnes enquêté.e.s dans le processus de recherche. Hélène Chauveau me parle notamment de la recherche participative et expose qu'il est d'abord plus judicieux de faire une recherche classique puis « *d'incorporer du participatif* » afin de mieux correspondre aux attendus, mais aussi de progressivement maîtriser des outils qui ne sont pas forcément aisés à mettre en place initialement. Elle avertit de plus sur les risques de récupération dont ces recherches peuvent faire l'objet : il y a « *des enjeux politiques dont il faut pas être dupes (...), même si c'est des démarches qui sont chouettes, faut faire hyper gaffe [par rapport] à la manière dont c'est fait, par qui c'est fait, par qui c'est piloté, pourquoi.* »

Les modalités d'une construction alternative de la recherche dont en particulier le stade du retour aux enquêté.e.s est susceptible enfin de soulever des débats. Au-delà de la manière dont s'opère ce retour (présentations, échanges mutuels, demande d'analyse de la personne enquêtée de ce que l'enseignant.e-chercheur.e a produit ...), il n'est pas sûr qu'il faille toujours favoriser un retour et qu'il s'applique de la même manière aux personnes considérées dominantes et aux personnes considérées dominées. Nous pourrions tout à fait considérer qu'un des buts d'une géographie sociale et critique n'est pas de conforter les personnes considérées comme dominantes et de leur fournir des clefs de compréhension sur leur vie. Clément Marie dit Chirot et Nicolas Boutes écrivent alors à propos des travaux de Monique et Michel Pinçon-Charlot : « Mais la réciprocité doit-elle nécessairement être dirigée vers les groupes sociaux constitués en sujets / objets de recherche ? On imagine mal, dans ce cas, le type de principes éthiques sur lequel s'appuierait une recherche portant sur les catégories sociales dominantes. » (p.6). Il n'est pas sûr finalement qu'il faille toujours favoriser une diffusion. Cette diffusion peut être en effet éthiquement non acceptable. Rachele Borghi, dans son article, dépeint les questions qui l'ont traversées à la publication des premiers résultats de ses recherches sur le post-porn. Invitée dans plusieurs colloques et séminaires, elle avance : « Mais le rapport avec mes enquêtées et leur réticence devant une personne productrice d'un savoir institutionnel et donc potentiellement violent (...) m'avait mis devant le côté obscur du travail de recherche et devant les contradictions de restitution. » (p. 9). Il existe, généralement, une tension entre la volonté d'une diffusion la

plus large possible et une crainte (représentant une possibilité concrète) de récupération de ces travaux par des personnes / groupes.

II/ Les pratiques à engendrer pour les géographes sociaux.ales et critiques : que faudrait-il faire selon eux/elles ?

Plusieurs pratiques considérées comme engagées restent à améliorer car elles sont considérées rarement mises en œuvre ou de manière insatisfaisante. Certaines pratiques sont en outre à engendrer.

II.A/ L'importance de la rencontre : s'organiser, se confronter entre géographes et entre chercheur.e.s en sciences sociales.

Les géographes sociaux.ales et critiques de cette étude estiment que pour renforcer une recherche engagée et critique il faut intensifier le dialogue, entre les géographes, mais aussi avec d'autres disciplines des sciences sociales.

Certain.e.s veulent organiser des espaces concrets de rencontre. C'est le cas de Xavier Piolle dans le chapitre « La géographie sociale entre rigueur et militance » qui montrait l'importance d' « organiser de rencontres pour une recherche militante et engagée ». Hélène Chauveau partage également cet avis en entretien lorsqu'elle appuie l'importance de se rencontrer entre enseignant.e.s-chercheur.e.s s'insérant dans les approches critiques, et ce en dépassant les frontières de la géographie. Elle me confie : « *faudrait vraiment s'organiser ensemble* ».

Le souci de rencontres des autres sciences sociales est particulièrement mis en avant, l'interdisciplinarité étant perçue comme enrichissante pour renforcer une recherche engagée et critique. Julien Aldhuy dans le chapitre « Modes de connaissances, intérêt de connaître et géographie sociale » l'affirme : « c'est au-delà des seules théories sociales que la géographie sociale doit s'orienter afin de rencontrer les théories critiques de la société » (p.10, HALSHS). Toutefois, certain.e.s pointent les dangers d'une interdisciplinarité trop forte. Robert Héryn dans la conclusion générale de l'ouvrage d'épistémologie de la géographie sociale reprend Armand Frémont qui exprime : « mais la dispersion, l'éparpillement des champs est aussi une théorisation qui évite le global pour des saute-mouton un peu partout m'inquiète. Il est important d'investir vers la structuration ». Il partage cependant avoir réalisé lui-même l'intérêt de travailler avec d'autres disciplines. Il confie dans son texte que c'est avec l'expérience de l'Action Thématique Programmée du CNRS, que les géographes, au côté des sociologues, ont véritablement commencé à expliciter leurs méthodes, leurs hypothèses et leurs positionnements. Néanmoins, si l'interdisciplinarité est considérée souhaitable, il n'est

pas sûr que la mettre en pratique, en particulier lors de ses premiers pas dans le monde de la recherche soit aisé. Hélène Chauveau pense à ce titre qu'un des attendus universitaires correspondant à l'obtention d'un emploi comme maître de conférences est celui de s'inscrire pleinement dans sa discipline. Elle explique : « *Si t'en fais [de l'interdisciplinarité] et bah t'auras jamais de postes (...) c'est-à-dire qu'aujourd'hui pour avoir un poste de maître de conf une fois que t'es docteur, il faut avoir fait une thèse à 100 % dans sa discipline.* »

II.B/ L'importance de fonder une épistémologie critique : déterminer des valeurs initiales, les énoncer, expliciter ses positionnements.

Certain.e.s géographes sociaux et critiques de cette étude considèrent qu'il est nécessaire de fonder une épistémologie critique. Cette épistémologie couvre plusieurs étapes.

Elle doit se baser de toute manière sur l'explication de ses propres positionnements et l'inscription de certaines valeurs comme base de la recherche. Julien Aldhuy dans le chapitre qu'il écrit estime que « l'équité, l'égalité, la justice ou la liberté » figurent comme des « principes » qui doivent être le « point de départ d'une démarche de recherche en sciences sociales » (p.10). Je précise ici que le but poursuivi par Julien Aldhuy lorsqu'il explique cela est une géographie sociale qui devrait participer à l'« émancipation des individus » (p.9) et l'amélioration d'un « mode de connaissance critique en géographie sociale » (p.9). Ces buts pourraient être associés aux mêmes volontés qu'un ensemble de géographes sociaux.ales et critiques engagé.e.s mais il semble toutefois exister une différence. Julien Aldhuy ne souhaiterait pas dans ce texte repolitiser la recherche, au contraire, ce dernier s'en prémunit en expliquant qu'ériger ces valeurs en fondements ne participe pas du « basculement » de la géographie sociale vers le « militantisme politique » (p.10) ou le « champ du politique » (p.10). Je suppose que certain.e.s géographes sociaux.ales revendiqueront au contraire qu'il faut appuyer le caractère politique des recherches en sciences sociales et ne tiendront alors pas le même discours que Julien Aldhuy qui exige coûte que coûte que les scientifiques restent dans le champ de la science. Il cultive ici une vision binaire entre le champ scientifique et le champ politique, la politique étant considérée comme dogmatique ou systématiquement liée à un parti (p.10). À l'évidence, d'autres géographes sociaux.ales et critiques n'ont pas la même définition que lui de la politique et cela pose une interrogation, au-delà même de soulever les différences de définition du terme politique. Est-ce possible d'améliorer l'émancipation des individus (si nous considérons seulement un des buts avancés par Julien Aldhuy) en ne repolitisant pas la recherche et en restant dans une vision binaire de la science qui serait hermétique au « champ politique » ? A fortiori, Julien Aldhuy dans ce texte n'est-il pas déjà en train de faire de la politique en désirant renforcer la géographie sociale qui adopte une vision socialisante et non

individualisante des problèmes (Comby, 2014⁶⁷) et en mettant en avant ne serait-ce que la justice qui est une notion politique ?

Afin de poursuivre la réflexion, nous pourrions nous demander si la revendication du caractère *politique* des recherches fait consensus au sein des recherches qui peuvent être considérées comme engagées. Je ne soulèverais pas la question de l'effectivité d'une repolitisation car certaines recherches en sciences sociales qui apparaissent pourtant politiques sont accusées de dépolitisation ; c'est le cas par exemple du féminisme individualiste et du féminisme postmoderne accusés par notamment Francine Descarries⁶⁸ d'« offrir une conception dépolitisée des rapports sociaux de sexe ».

Le premier point de débat que je voulais donc dresser concerne la *politique*, le deuxième point concerne la manière dont l'explication de ces fondements se présente concrètement dans les textes et s'il n'existe pas des degrés d'incorporation de ces valeurs. Je soulève ce débat suite à la lecture du texte de présentation de la revue *Justice Spatiale, Spatiale Justice* paru en mai 2009 et intitulé « Qui sommes-nous ? ». Celui-ci revendique notamment « une nécessaire référence à la justice », une « incorpora[tion de] la justice dans leur questionnement » (les auteur.e.s parlent ici des géographes). Les auteur.e.s écrivent par ailleurs : « Le concept de justice ne doit être ni plaqué à l'analyse scientifique, ni évacué de celle-ci. Il doit constituer une pièce à part entière du raisonnement intellectuel. ». Ces citations permettent d'observer d'une part qu'il existe une différence dans les termes : Julien Aldhuy considère la justice comme un principe, *Justice Spatiale* (dans ces textes au moins) comme un concept. D'autre part, ces extraits nous permettent de réfléchir au degré d'incorporation de la justice ici dans les recherches. Est-elle érigée comme fondement, comme principe qui guide les recherches (Aldhuy) ou est-elle érigée comme une notion forte par rapport à laquelle on se questionne ? Il semble que de toute manière, plusieurs valeurs sont à interroger. Fabrice Ripoll et Marie Morelle l'écrivent dans leur article : « ce texte veut donc défendre l'idée qu'une recherche scientifique doit se poser la question éthique – du bien et du mal, du normal ou de l'inacceptable, de juste et de l'injustice – mais aussi que, ce faisant, elle ne cesse pas d'être scientifique pour autant. Bien au contraire ! » (je souligne, p.165).

Ériger une épistémologie critique reviendrait donc à expliciter les valeurs / principes / concepts moraux qui nous animent. Cela participe globalement d'une entreprise d'éclaircissement de sa propre situation autrement dit du point de vue à partir duquel la parole est énoncée. Certain.e.s géographes sociaux.ales et critiques iront plus loin dont notamment Rachele Borghi et Fabrice Ripoll. Ces derniers formulent l'importance de l'auto-socio analyse. Fabrice Ripoll dans son HDR argumente en effet : « Cette réflexivité peut et doit aller jusqu'à l'auto-objectivisation, c'est-à-dire à l'étude rigoureuse du chercheur.e au travail par

67 COMBY Jean-Baptiste, « L'individualisation des problèmes collectifs : une dépolitisation politiquement située », *Savoir/Agir*, 2014/2 (n° 28), p. 45-50. DOI : 10.3917/sava.028.0045. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-savoir-agir-2014-2-page-45.htm>

68 DESCARRIES Francine, « « Féministes, gare à la dépolitisation ! », *Relations*, n°761, fév. 2013, pp. 17-20.

lui/elle-même, et plus largement de la science en tant qu'activité humaine et institution ou champ social » (p.619). Les manières de conduire cette auto-socio analyse et l'importance apportée à cette étape ne semblent pas les mêmes pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s.

Pour certain.e.s, cela ne figure pas simplement comme un exercice à conduire, mais cela fait partie d'une démarche bien plus globale. C'est le cas pour Rachele Borghi qui évoque dans son article la méthode auto-ethnographique. Je précise ici que si elle utilise le mot méthode, il existe en réalité plusieurs méthodes et même des « débats épistémologiques » au sein de l'autoethnographie comme l'informe le texte de Gabrielle Dubé, « L'autoethnographie, une méthode de recherche inclusive »⁶⁹. Plus généralement, cette méthode participe d'un « découv[r]ement de soi », comme nous l'informe Rachele Borghi qui réinvestit Cha Prieur⁷⁰, docteur.e en géographie (p.8) et peut ne pas s'appuyer simplement sur le propre récit de soi. Cha Prieur évoque en effet dans sa thèse : « On peut être réflexif de plusieurs manières. La manière la plus répandue est de produire son propre récit sur sa perception de sa propre recherche. Ce récit est cependant limité par la perspective téléologique qu'on lui donne le plus souvent en reconstruisant a posteriori son parcours et en lui donnant un sens. La réflexivité peut aussi être travaillée en groupe. (...) J'ai personnellement utilisé ces deux outils. J'ai voulu prendre en compte l'avis des enquêté.e.s sur ma recherche ». (p.11)

Cette remarque met en avant deux choses. Tout d'abord, s'il existe des consensus dans la fondation d'une épistémologie critique commune, il existe toujours des différences dans les méthodes, pratiques des enseignant.e.s-chercheur.e.s qui sont intéressantes à explorer. Par ailleurs, et surtout, ces consensus de réflexions à avoir et de pratiques à mettre en place semblent dépasser le champ de la géographie. Par conséquent, je m'interroge : le plus important est-il de fonder une épistémologie critique spécifique à la géographie ou commune aux sciences sociales ? Et, si celle-ci est commune aux sciences sociales, comporte-t-elle des particularités lorsqu'elle s'applique à la géographie ?

Les pratiques à engendrer ou à améliorer pour les géographes sociaux.ales et critiques sont en réalité multiples et concernent également l'enseignement et la vulgarisation scientifique. Reste que les pratiques effectives sont également commentées par les enquêté.e.s pour d'autres raisons que dans des buts d'amélioration : les géographes sociaux.ales et critiques ont révélé en effet plusieurs difficultés au regard des objets sur lesquels ils travaillaient et des méthodes qu'ils employaient.

69 DUBE Gabrielle, « L'autoethnographie, une méthode de recherche inclusive », *Présences*, Vol.9, 2016, p.4. URL : https://www.uqar.ca/uqar/universite/a-propos-de-luqar/departements/psychosociologie_et_travail_social/presences-vol9-2-dube-lautoethnographie-une-methode-de-recherche-inclusive.pdf

70 PRIEUR, Cha, « Penser les lieux queers : entre domination, violence et bienveillance : Etude à la lumière des milieux parisiens et montréalais », Thèse de Doctorat, Université Paris-Sorbonne, 2015.

III/ Quelles sont les difficultés éprouvées et comment (parfois) les surpasser ?

Les postures engagées en géographie et les pratiques qui en découlent ne sont pas sans poser problème aux enseignant.e.s-chercheur.e.s qui les cultivent. Traduire leurs difficultés ici, tout du moins celles qui m'ont été partagées, est essentiel.

Il s'agit, en étudiant les difficultés quotidiennes vécues liées à leurs postures, de participer à une réhumanisation de la recherche et d'affirmer que ce qu'ils peuvent traverser émotionnellement dispose de conséquences sur leurs travaux, inversement leurs études les déstabilisent parfois personnellement. Cette réciprocité est formulée notamment par Judicaëlle Dietrich et Phil Grim dans leur article appartenant au corpus. Iels citent le mémoire de Marie Detemple sur le Réseau des Géographes Libentaires alors qu'elle parle de ses enquêté.e.s : « C'est donc une expérience de terrain, souvent accolée à une expérience engagée, et le plus fréquemment associée à une émotion (...). Ainsi pour Gabriel, c'est la conscience d'une dimension spatiale importante dans son expérience de vie, émotionnelle et affective, qui explique en partie ses choix de recherche, qu'il ne dissocie pas de ses choix de vie » (je coupe la phrase et je souligne). Fabrice Ripoll et Marie Morelle le présentent également dans leur article : « il y a le sens que l'on donne non seulement à son travail, mais à sa vie » (p.166).

III.A/ Commentaires généraux relatifs à leurs postures

Les géographes sociaux.ales et critiques de cette étude admettent se sentir en difficulté relativement à leur posture. Je relève quelques citations qui sont ici éclairantes d'un malaise que peuvent ressentir certain.e.s enquêté.e.s.

Hélène Chauveau décrit par exemple : « *Des fois je me sens complètement schizophrène (...) Bah voilà, je passe mon week-end sur une ZAD et puis après la semaine je travaille pour formater les esprits des étudiants, fin voilà il y a des trucs un peu paradoxaux comme ça quoi* ». Cette phrase illustre le positionnement complexe de certain.e.s enquêté.e.s entre la conscientisation d'un certain nombre de choses et des possibilités d'applications de pratiques restreintes. Iels regrettent de ne pas pouvoir mettre en place tout ce qu'ils désirent. Claire Hancock confie notamment qu'elle n'a pas le temps pour mettre en place une co-construction du savoir et d'autres pratiques, elle écrit : « *C'est quelque chose que je vis très mal* » et poursuit : « *tous les jours, je me morfonds dans la culpabilité de tout ce que je devrais être en train de faire et que je ne fais pas (que ce soit vis-à-vis des étudiant.e.s, doctorant.e.s, des responsabilités collectives, de la recherche, ça n'en finit pas)* ». La difficulté de mise en œuvre de pratiques désirées est renforcée par ses propres contraintes familiales. En effet, elle élève ses enfants seule et affirme que cela constitue une double journée

de travail. Sarah Mekdjian, en arrêt juste avant le confinement, fatiguée devant les défaites successives des luttes contre les réformes déclare : « *Régulièrement je suis en malaise, je suis dans une posture de colère* ».

Si ce relevé de sentiments est à faire avec beaucoup de précautions, il peut témoigner, si l'étude est poursuivie, qu'il existe une certaine difficulté à tenir un positionnement critique et engagé et que cela comporte parfois des conséquences psychologiques.

III.B/ Des difficultés liées aux objets travaillés ou aux groupes fréquentés : une histoire de double-assignation.

Les géographes sociaux.ales et critiques de cette étude mettent en avant des problématiques d'assignation et d'étiquetage de leurs propres personnes.

Travailler sur un certain objet conduit les personnes de leur entourage, dont en particulier leurs collègues ou tout du moins des individus de leurs milieux de travail à les assigner à leurs objets. C'est en particulier le cas pour les sujets d'étude sur les milieux militants. Fabrice Ripoll l'explique dans son HDR au chapitre 12 : « j'en suis arrivée à formuler l'hypothèse qu'il y avait une tendance à associer le/la chercheur.e à son objet de recherche, à l'y assimiler, à considérer le/ la chercheur.e comme un.e partisan.e des groupes étudiés, donc à assimiler ma propre position politique à celle de mes enquêté.es, ou plutôt à l'image qu'on pouvait s'en faire, ce qui me plaçait d'emblée à la « gauche de la gauche », ou à la « gauche radicale » ou encore à « l'extrême gauche » selon les diverses catégories en usage » (p.595-596). Le même étiquetage a été produit à l'égard d'Anne-Laure Pailloux pendant son travail de thèse sur les militants de la décroissance. Elle me partage alors : « *ce qui a été le plus dur par rapport à mon objet de thèse et à l'institution, c'est cette espèce d'assignation, que j'avais, que je ressentais du moins à mon objet. Donc j'ai commencé à travailler sur les militants pour la décroissance, et je suis devenue l'écolo ou la militante de service* ». Si Fabrice Ripoll ne précise pas premièrement de qui vient cette assignation, Anne-Laure Pailloux l'évoque davantage en parlant de l'institution. Existe-t-il une tendance systématique de l'université à produire ce genre d'étiquetage ? Dans quelles mesures cette tendance est-elle si systématique et surtout comment l'enseignant.e-chercheur.e le gère t-iel ?

Ces différentes assignations produisent des conséquences sur les travaux de recherches qui n'ont pas été précisées la grande majorité du temps. Rachele Borghi est celle qui fournit les éléments les plus concrets sur l'influence des assignations en témoignant qu'elles imposent des temps de justifications supplémentaires pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s et qu'elles les placent globalement dans des situations permanentes d'inconfort. Je fais l'hypothèse que ces étiquetages produisent d'autres conséquences car à vouloir prouver sa légitimité à émettre une parole scientifique, il est possible que sa recherche poursuive des objectifs

contraires à ceux qui étaient les siens initialement : une distanciation d'autant plus forte par rapport aux enquêté.e.s, une autocensure sur plusieurs points... La pratique d'une auto-censure m'a notamment été partagée par Anne-Laure Pailloux en entretien, elle est également formulée par Florian Opillard dans le chapitre « S'engager dans la comparaison internationale : prendre soin, faire corps, prendre parti » paru dans l'ouvrage *Chercheur-e-s critiques en terrains critiques*. Il décrit en effet qu'il existe une « autocensure, à la fois des chercheur.e.s sur elleux-mêmes (« je vais peut-être trop loin, je suis quand même payé par l'État ») et des chercheurs sur le travail de leurs collègues (« tu dis ça parce que tu es engagé ») » (entre guillemets dans le texte, p.100).

Lorsque les recherches portent sur les milieux militants, les géographes sociaux.ales et critiques mettent en outre en avant que des assignations peuvent venir des milieux militants eux-mêmes.

Florian Opillard dans l'article « Entrer en terrain (en) militant » en fait part, mais ne résonne pas tant en termes d'assignation qu'en termes de représentations des enseignant.e.s-chercheur.e.s. Il écrit : « les chercheur.es sur le terrain ne sont pas exempt.es de ces positions sociales, et que nous participons, malgré nous, à des formes de colonialité des pratiques de terrain (England, 1994 ; Rose, 1997) » (p.3). Il expose en particulier que les potentielles réactions des groupes militants envers les enseignant.e.s-chercheur.e.s ne constituent pas une donnée généralisable et qu'elles « dépendent des facteurs qui définissent les positions structurelles des enquêté.es, et des autres membres de leurs mondes sociaux, de leurs propres attributs identitaires et des ressources qu'ielles ont le pouvoir de mobiliser, ainsi que de multiples facteurs de légitimation qui proviennent des histoires respectives des rapports sociaux ». (p.3-4). Si cela n'est pas une donnée généralisable, il faudrait à mon sens mener plus d'enquêtes sur les représentations des milieux militants envers les enseignant.e.s-chercheur.e.s qu'iels étudient ou dans lesquels iels sont présent.e.s. Hélène Chauveau compare à ce titre le Réseau des Géographes Libertaires et d'autres groupes militants. La différence entre les deux groupes se situe dans l'appartenance de la plupart des membres au milieu universitaire, leur similitude dans l'inscription globale à l'extrême-gauche. Elle déclare : « *autant dans d'autres milieux militants, j'ose même pas dire que je travaille à l'université enfaîte, parce que c'est tellement..., tu passes tellement pour un collabo si tu dis ça* ». D'autres rapports d'études, de mémoire ou de thèses concourent en effet à questionner les associations identitaires que font les milieux militants envers les chercheur.e.s : est-ce une assignation due au fait qu'iels travaillent dans l'institution ? Quelles figures de dominations peuvent-iels par ailleurs représenter ?

Il apparaît que les réactions adoptées par les milieux militants dépendent d'un ensemble de critères que Florian Opillard définit comme « la position sociale » qui n'est pas que relative aux compétences universitaires (ou habitus académique⁷¹, p.4). Elles peuvent être déterminées par le pays d'origine de l'enseignant.e-chercheur.e et son lieu d'habitation, sa couleur, son genre, sa rémunération. La fréquentation

71 BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 324 p.

d'autres groupes militants parfois en situation conflictuelle avec le groupe que l'on souhaite étudier peut également se révéler contraignante pour l'accès au terrain et entraîner des méfiances. Anne-Laure Pailloux en témoigne dans l'article « Une enquête ethnographique multi-située du militantisme pour la décroissance en France et au Québec ». Elle expose en effet avoir commencé par travailler et fréquenter le Parti pour la décroissance et avoir été par conséquent assimilée par la suite (d'autant plus car elle confie arriver sur les lieux d'une assemblée générale avec certains membres) aux « jeunes Parisien-ne-s bisounours » du PPLD » (entre guillemets dans le texte, p.28) par le Mouvement d'Objecteur de Croissance.

Les solutions adoptées par les enseignant.e.s-chercheur.e.s étudié.e.s s'ancrent dans une progression d'une confiance mutuelle et elles dépendent des assignations originelles produites. Anne-Laure Pailloux, pour pouvoir étudier le MOC témoigne par exemple avoir explicité clairement qu'elle était chercheuse, ce qui peut au contraire ne pas marcher dans d'autres milieux. Il apparaît que la présence continuelle du/ de la chercheur.e participe de cette confiance mutuelle tout comme l'acquisition de ce que formule Florian Opillard dans son article en termes de « savoir-être et savoir-faire » (p.4). Pour Anne-Laure Pailloux, ces savoirs constituent des capitaux qu'il faut savoir déployer (p.29).

Je précise qu'avant même de s'interroger sur les solutions il faut aussi questionner la manière dont les enseignant.e.s-chercheur.e.s vivent ces étiquettes et qu'elles sont parfois d'autant plus dures à porter en fonction de la méthode d'investigation choisie des groupes militants. Anne-Laure Pailloux l'explique dans son article par rapport à l'enquête ethnographique et globalement les méthodes participantes. Elle reprend à ce propos Jean-François Werner qui écrit dans l'ouvrage *Marges, sexes et drogues à Darkar : enquête ethnographique* (1995) : « Participer n'était pas un jeu que je pouvais interrompre quand cela me faisait plaisir en disant « pouce » » (entre guillemets dans le texte, je découpe, p.29 de l'article). Qu'est-ce que ce type de méthodes produit chez l'enseignant.e-chercheur.e ? Florian Opillard décrira un « sentiment d'étrangeté » (p.5), or il est possible que ces méthodes entraînent des difficultés plus importantes.

Propos conclusif

Après avoir étudié le rapport conceptuel, ce chapitre 2 a mis en avant la variété de pratiques que pouvaient avoir les géographes sociaux.ales, critiques et engagé.e.s, et ce dans une perspective évolutive, s'intéressant aux discours qui souhaitent renforcer ce champ. Ces horizons donnés s'inscrivent-ils dans un contexte actuel de structuration des approches critiques en géographie ? Cette question soulève la problématique des facteurs aidant ou limitant une géographie sociale et engagée qui vont être interrogés dans le chapitre 3 : Qu'est-ce qui favorise, mais surtout limite l'adoption ou le développement d'un rapport engagé et critique des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique ?

Chapitre 3 : Qu'est-ce qui favorise, mais surtout limite l'adoption ou le développement d'un rapport engagé et critique des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique ?

Tous.les les géographes n'appartiennent pas aux courants critiques et engagés. Pourquoi ? Si la question est ici posée largement, les réponses ne sont elles qu'appréhendées par les raisons invoquées explicitement par les enseignant.e.s-chercheur.e.s de cette étude. Il s'agit alors de relever ce qui peut faciliter ou au contraire limiter l'adoption d'un rapport engagé et critique par les géographes abordé.e.s.

I / Les conditions favorables à l'adoption d'un rapport engagé et critique : un rapide éclairage par les parcours biographiques

Il s'agit d'éclairer les conditions favorables au développement d'un rapport engagé et critique. Pour cela, j'ai tenté de vérifier plusieurs hypothèses concernant le parcours biographique de ces derniers, uniquement en entretien. Je précise dès maintenant que ce point fut difficile à traiter. Au-delà du fait que je ne possède pas des compétences nécessaires en sociologie pour analyser les réponses données par les enquêté.e.s, j'ai pu saisir l'importance d'une construction finalement rétrospective de son propre parcours. La plupart d'entre eux / elles disposent en effet d'une connaissance (plus ou moins pointue) d'outils conceptuels sociologiques visant à analyser leur propre vie et notamment des éléments de leurs socialisations. Reste que cette étape figure comme une « *reconstruction* » (Marianne Blidon) et qu'elle confère une valeur à certains évènements qui n'ont pu être sur le moment que vécus et ressentis individuellement (mais ils n'en sont pas plus anecdotiques et impossibles à relever). Un choix s'impose désormais, qui ne fut pas acté lors de la tenue des entretiens et de la phase d'analyse. Il faudrait se décider entre : interroger uniquement des personnes qui ont engagé des auto-socio analyses (encore faudrait-il définir des critères précis d'admissions) ou mener une enquête plus globale, y compris avec des enseignant.e.s-chercheur.e.s qui n'ont pas conduit ce type d'exercice (encore faudrait-il admettre le définir ainsi) et lire directement les éléments qu'ils nous partagent, sans leur propre niveau d'analyse.⁷²

72 A noter qu'il serait possible de contraster leur propre auto-socio analyse lorsque les enseignant.e.s-chercheur.e.s en ont conduit une.

L'étude présente mélange les deux profils et tente d'avancer sur plusieurs hypothèses formées au cours de l'enquête. L'adoption d'un rapport engagé et critique des géographes serait favorisée par :

- une socialisation militante / politique de gauche préalable à leurs entrées dans la recherche engagée et critique.
- une rencontre avec les inégalités socio-économiques
- une appartenance à une catégorie de dominé.e.

I.A/ L'adoption d'un rapport engagé et critique est-elle favorisée par une socialisation préalable militante/ politique de gauche ?

Cette hypothèse ne peut être affirmée. Une partie des enseignant.e.s-chercheur.e.s interrogé.e.s admet en effet avoir eu une socialisation militante/ politique⁷³ avant d'adopter ce type de positionnement dans leurs recherches, mais d'autres non. Ce qui peut être affirmé en revanche est le constat suivant : tous.tes ont eu de toute manière, une socialisation militante/ politique de gauche.

Le moment semble toutefois être différent. Certain.e.s l'ont connue dès leur enfance. Cécile Gintrac explique par exemple qu'elle a eu une « *grand-mère résistante et communiste, qui a été au PCF, [qui] avait été élue un peu après la libération* » et estime donc avoir été élevée dans une « *famille assez à gauche* » d'autant plus que ses propres parents étaient communistes. Marianne Blidon partage l'expérience semblable d'avoir été élevée par un grand-père communiste et résistant, mais relativise en qualifiant cela d' « *une formation politique [qui] était plus de l'ordre du récit anecdotique que de la référence militante* ». Elle témoigne parallèlement avoir été élevée par son grand-père paternel qui fut au contraire « *très conservateur* » et inscrit dans un milieu bourgeois. Son intervention est en particulier intéressante lorsqu'elle déclare avoir reconstruit cette histoire à travers ses propres grilles, mais n'avoir finalement été socialisée au militantisme véritablement que pendant sa thèse.

Anne-Laure Pailloux me confie de manière semblable : « *Ma vraie socialisation politique et militante elle a eu lieu pendant ma thèse. Avant ça, j'ai du faire des manifs quand j'étais au lycée (...)* En 2008 ou en 2009, donc là c'était la loi LRU, j'ai rencontré quelques personnes à ce moment-là syndiquées, j'ai échangé avec elles, mais c'était vraiment très bref (...) je faisais les AG et quelques manifs ». Cette citation soulève alors un second point d'ambiguïté qui s'ajoute à la problématique de la reconstruction. Il ne peut pas y avoir de critères précis de socialisation militante, il faut prendre en compte ce que les enseignant.e.s-chercheur.e.s indiquent véritablement comme des passages importants de leurs formations politiques. Hélène Chauveau ne confère

73 Lorsque je dis « socialisation politique » cela n'est pas (que) au sens d'une socialisation aux partis politiques.

également que peu d'importance aux participations aux mouvements sociaux avant sa thèse. Elle évoque que c'est durant ses voyages au Brésil qu'elle s'est effectivement formée (notamment au côté du mouvement des sans terre). Raymonde Séchet au contraire, me retrace des événements précédents ses recherches tels que son combat pour le droit à l'avortement et la distribution de tracts sur les marchés au début des années 1970.

Sarah Mekdjian, admet pour sa part avoir été « *élevée dans une culture de gauche* » et avoir participé à plusieurs mouvements avant d'entreprendre ses recherches, mais juge sa critique finalement peu vivace lorsqu'elle entre en thèse. Cette dernière devient prégnante en particulier à partir de certaines lectures dont notamment Jacques Rancière. Ceci nous informe alors d'un élément : qui dit socialisation politique et militante ne dit pas obligatoirement confrontation avec des milieux militants. Les enseignant.e.s-chercheur.e.s étudié.e.s attribuent en effet de l'importance aux lectures qu'ils ont pu avoir tout au long de leur parcours. Clément Marie dit Chirot explicite à ce propos que c'est en Master 1 et 2 qu'il découvre les courants théoriques marxistes et en thèse qu'il explore Henri Lefebvre. Claire Hancock cite la revue *Antipode* au cours de son entretien écrit et Marianne Blidon attribue ses principales découvertes aux séminaires de lecture qui avaient lieu à L'École Doctorale de Géographie de Paris. Les géographes sociaux.ales et critiques étudié.e.s donnent en outre de l'importance aux personnes qu'ils ont pu rencontrer. Cécile Gintrac évoque Matthieu Giroud et Nicolas Vieillescazes des Prairies Ordinaires et Hélène Chauveau nomme le mouvement des sans terres au Brésil.

Nous pourrions enfin poser la question d'une distinction des socialisations militantes et politiques en fonction des lieux et faire l'hypothèse de conditions géographiques favorables à l'adoption d'un rapport engagé et critique. Cependant le but n'est pas ici de présenter les pôles de géographie critique français référencés par les géographes enquêté.e.s mais bien de relever si oui ou non, leurs inscriptions dans un contexte géographique leur a paru comme importantes pour leur formation politique et militante. Il apparaît que Clément Marie dit Chirot et Raymonde Séchet, ayant tout deux mené leur scolarité à l'Université de Caen, rapportent des influences mutuelles et une recherche similaire sur l'utilité d'un.e enseignant.e-chercheur.e, alors qu'ils sont de générations différentes. Anne Laure Pailloux expose quant à elle l'influence de l'Université de Bordeaux et de l'École de géographie sociale de Di Méo. Elle juge ensuite son ouverture à davantage d'approches critiques lors de son déplacement à Créteil. Hélène Chauveau fait figurer Lyon comme une métropole conservatrice, mais invoque toutefois la présence du Réseau des Géographes Libertaires. Cécile Gintrac enfin affiche les difficultés qu'elle a pu endurer (accès aux approches, aux lectures...) durant sa thèse, reliées à sa dépendance à une université qu'elle estime conservatrice. Le lieu d'études et de tenue de la thèse ici peut donc ne pas favoriser l'adoption ou tout du moins le développement d'approches critiques et engagées.

Nous apercevons par conséquent que la socialisation politique et militante des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique est composée par de multiples choses. Or je ne peux toujours pas affirmer l'hypothèse, selon laquelle elle favorise l'adoption de rapports engagés et critiques. En effet, il est possible que d'autres enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie se soient eux aussi socialisé.e.s politiquement et confronté.e.s à des milieux militants comme à des lectures, mais n'aient pas développé ce type d'approches dans leurs travaux de recherche ou dans leurs enseignements. À partir de cet instant d'autres déterminants rentrent en jeu que je ne peux que difficilement saisir. Néanmoins il vaut le coup d'émettre d'autres hypothèses.

I.B/ L'adoption d'un rapport engagé et critique est-elle favorisée par la rencontre d'inégalités socio-économiques ?

Le choix du terme « rencontre » n'est pas anecdotique. Il recouvre plusieurs réalités différentes qui vont du vécu personnel à la rencontre au sens littéral : « se trouver en présence de quelque chose » (Dictionnaire Larousse). Aborder les parcours biographiques n'étant pas une chose aisée, il m'est apparu plus facile de préserver ces différentes acceptions et de ne pas exiger absolument des informations sur le vécu personnel des enseignant.e.s-chercheur.e.s.

Le milieu d'origine de l'enseignant.e-chercheur.e en géographie sociale et critique doit cependant être sondé dans la mesure du possible. Il apparaît que ceux et celles qui ont développé un rapport engagé et critique ne sont pas obligatoirement ceux et celles qui ont connu d'importantes inégalités économiques dans leur enfance même si je pourrais le supposer. L'auto-socio analyse la plus développée qu'a écrit Fabrice Ripoll dans son HDR Volume 3 fournit en effet des informations en ce sens. Les passages textuels qui y correspondent ne font pas partie de mon matériau, mais je me permets de les réinvestir. Il évoque des difficultés financières dans son enfance/ adolescence, mais exprime : « On aura compris à ces quelques paragraphes que ce ne sont pas tant les difficultés financières qui m'ont rendu réceptif aux objets et à la posture de la géographie sociale, que l'expérience des inégalités économiques, mais aussi symboliques que j'ai été amené à considérer comme des injustices scandaleuses. » (p.572). Les expériences qu'il confie entrent alors en résonance (alors qu'elles ne s'inscrivent pas dans le même contexte) avec mes propres expériences et mon propre retour sur mon parcours qui laisse également supposer que la rencontre avec les inégalités économiques facilite ou présage un intérêt pour les approches sociales et critiques. Or cette hypothèse ne peut être vérifiée. Si présenter les professions des parents ne suffit pas (iels ont pu être exposé.e.s à d'autres événements : divorce, surendettement, éducation hors de la cellule familiale traditionnelle...) cela peut être un indicateur. À

l'exception de Raymonde Séchet, aucun.e enseignant.e-chercheur.e ne déclare avoir vécu dans un milieu social très défavorisé et les métiers relevés des parents paraissent au contraire garantir des possibilités d'études sereines. En revanche, des éléments de l'histoire familiale caractérisant des générations précédentes ont pu influencer les enseignant.e.s-chercheur.e.s. C'est ce que déclare Sarah Mekdjian lorsqu'elle évoque son histoire familiale d'immigration (grand-mère apatride) ou Anne-Laure Pailloux de par ses quatre grands-parents agriculteurs. Reste que les enseignant.e.s-chercheur.e.s semblent avoir des milieux d'origines aux profils variés dont certains sont favorisés. Sarah Mekdjian en particulier est issue d'une mère géographe universitaire et d'un père ingénieur. Marianne Blidon me témoignera de l'ascension sociale en particulier de sa mère dans le milieu de la banque.

I.C/ L'adoption d'un rapport engagé et critique est-elle favorisée par l'appartenance à une catégorie de dominé.e ?

Je précise que la question de la domination est difficile à aborder ici. On peut considérer que tous.les les enseignant.e.s-chercheur.e.s abordé.e.s ont fait partie d'une catégorie de dominé.e à un moment ou à un autre. Il n'empêche que les épistémologies féministes ont notamment soulevé la particularité et les avantages de faire de la recherche alors que nous nous exprimons depuis une position de dominé.e. Trois arguments sont mobilisés par Fabrice Ripoll dans son HDR (p.623-624). Je n'en réinvestirais ici qu'un : considérons que le fait que les expériences vécues en tant que dominé.e permettent de « percevoir des pans ou des aspects de la réalité sociale qui resteraient sinon invisibles » (p.624). Si elles le permettent, ce n'est pas, toutefois, de l'ordre du « standpoint » ou « positionnement » (p.624), mais de l'ordre de la « perspective » ou « point de vue », si la personne n'a pas participé à des luttes contre les dominations et enclenché un travail critique pour ériger son propre point de vue en positionnement. Cette limite est importante pour mon travail. Elle signifie que les enseignant.e.s-chercheur.e.s enquêté.e.s, bien qu'ayant potentiellement connu des inégalités économiques et qu'ils soient à maintes égards encore dans des situations d'oppressions ne disposent pas pour autant d'un positionnement scientifique lié à ces formes de dominations.

Fabrice Ripoll avertit ensuite sur un second point : l'utilisation de termes trop homogénéisant. La définition d'une catégorie de dominé.e par « femmes » ou par « prolétaires » peut en effet invisibiliser des rapports de dominations ayant lieu à l'intérieur même de ces groupes.

Il faut toutefois reconnaître que certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s ont expérimenté la domination et que ce vécu nourrit un rapport engagé et critique dans leurs recherches et leurs enseignements.

II / Ce qui limite l'adoption d'un rapport engagé et critique

Interroger l'engagement chez l'enseignant.e-chercheur.e, dans quelque discipline que ce soit, ne peut se faire sans interroger les conditions même du déploiement de cet engagement pour la simple raison que tous.tes ne sont pas engagé.e.s et ne cultivent pas des approches critiques. Comme évoqué précédemment, une étude plus poussée serait nécessaire au traçage de ce qui peut faciliter cette prise de position, qui n'a été que peu menée ici. En revanche, une attention plus fine a été portée sur ce qui pouvait limiter ou empêcher l'adoption ou le développement d'un rapport engagé et critique.

Je précise dès maintenant que si ce mémoire porte uniquement sur la géographie, mes propres réflexions et les propos exposés, soit par écrits soit sous forme orale par les enseignant.e.s-chercheur.e.s interrogé.e.s, ne se limitent pas à cette science et que des recoupements peuvent être effectués avec d'autres disciplines. C'est la raison pour laquelle cette partie tient parfois peut-être des propos assez généraux qui dépassent les frontières de la géographie, mais ils n'en sont pas moins pertinents.

Avant d'évoquer les résultats empiriques, il est nécessaire d'établir un point de méthode afin de saisir les transformations qu'a pu vivre cette partie qui n'était à l'origine pas tout à fait essentielle.

En effet, je n'ai jamais posé la question ni en entretien, ni durant la première phase d'analyse du corpus textuel : qu'est-ce qui peut limiter / entraver l'adoption et le développement d'un positionnement critique et engagé en géographie ? À ces stades, les interrogations posées correspondaient à des hypothèses précises qui ne représentent en réalité qu'une partie de ce qui a pu ou surtout de ce qui pourrait être catégorisé comme facteurs limitants. Une partie certes, mais loin d'être infime, puisque justement s'est imposé un biais ici : l'hypothèse de départ ne concernait seulement que l'université.

Elle n'était pas formulée directement comme telle : l'université apparaît limitante pour la tenue des approches critiques et engagées en géographie, mais était posée comme ceci : les approches critiques et engagées en géographie instiguent des rapports spécifiques par rapport à l'université. Évoquer des types de rapports m'est apparu comme une chance pour prendre de la distance avec mon hypothèse de l'université comme directement limitante, mais surtout comme une manière d'appréhender moins frontalement les choses. Je prenais par conséquent moins de risques concernant les réactions des enseignant.e.s-chercheur.e.s et pouvait couvrir un éventail plus large de réponses et justement tester mon hypothèse.

Mais pourquoi avoir formulé cette hypothèse ? Je cite ici trois raisons principales :

Cette structure est l'employeur de la grande majorité de mes sujets d'études. Ils dépendent d'elle pour leurs rémunérations, mais aussi l'organisation de leur temps quotidien et pas seulement : ici l'université peut être entendue au sens d'institution, c'est-à-dire comme une forme d'organisation collective (qui n'est pas la seule, mais qui reste très importante) dans laquelle s'insèrent les enseignant.e.s-chercheur.e.s, par laquelle ils sont formé.e.s, transformé.e.s, je dirais même conformé.e.s et qu'ils transforment eux-mêmes (hypothèse non

développée). Conformé.e.s pourquoi ? Car comme l'exprime Michel Lallement dans l'article « Repenser l'institution : avec Durkheim et au-delà »⁷⁴ en 2010, une des « composantes » (propos de l'auteur, p.21) de la définition de l'institution (E. Durkheim) est la « régulation ». Régulation signifie que l'institution universitaire produit des règles. Ces règles sont loin d'être irréductibles à ce qui peut être inscrit dans des règlements écrits, comme l'exprime Michel Foucault dans l'ouvrage *La volonté du savoir* en 1976 : il y a des « mécanismes de pouvoir très nombreux qui sont irréductibles à la représentation du droit » (p.117, cité dans l'article de Pierre Sauvêtre, « Michel Foucault : problématisation et transformation des institutions » en 2009). L'approche institutionnelle de l'université permet donc de poser l'hypothèse qu'il y a des règles émises, y compris tacitement, et qu'elles peuvent figurer comme des contraintes. Est-ce le cas pour les approches critiques et engagées en géographie ? Quelles sont les contraintes qui peuvent être décelées ? Ce sont des questions auxquelles j'ai tenté de répondre.

L'approche institutionnelle de l'université, tant elle est riche, permet également d'évoquer une seconde raison de l'intérêt pour cette structure qui est notamment argumentée par Camille Verгдаud dans sa thèse. Ici, je ne reprends qu'une petite partie, mais elle présente en réalité des choses déjà pertinentes sur la « composante » de régulation que j'invite à consulter à partir de la page 30 de sa thèse. Le propos sur lequel je préfère me centrer est le suivant : l'université aurait une utilité sociale. Comme le précise l'autrice, les représentations sur l'utilité ont pu évoluer au cours du temps (chapitre 4, à partir de la p.169). Elle analyse par exemple que ce n'est que récemment, c'est-à-dire à partir des années 1980-1990, que « l'université n'est plus uniquement vue comme un équipement bâti, mais comme un acteur productif qui peut et devrait contribuer au développement local et aux besoins de la nation. » (p.187). Poser la question de l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s suppose donc de s'intéresser aussi aux missions sociales que serait censée mettre en œuvre leur structure d'insertion.

Si l'on considère enfin les transformations qu'a pu vivre l'université, en particulier du point de vue des mobilisations sociales, tant symboliquement que physiquement à travers les murs de son enceinte, nous pouvons évoquer le troisième argument d'intérêt pour cette organisation : les universités ont représenté à de nombreuses reprises des lieux d'investissement de milieux en lutte et d'oppositions à des réformes, qu'elles concernent les universités même ou qu'elles visent non spécifiquement son public. Cela signifie que les universités ne sont pas des lieux neutres politiquement et qu'elles ont pu être le terrain de l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s.

L'hypothèse d'un rapport spécifique des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique à l'université a par conséquent légué sur une découverte de facteurs limitants pour l'adoption et le

74 LALLEMENT Michel, « Repenser l'institution : avec Durkheim et au-delà », *Idées économiques et sociales*, 2010/1 (N° 159), p. 18-24. DOI : 10.3917/idee.159.0018. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2010-1-page-18.htm>

développement des approches critiques et engagées. Or ce ne sont pas les seuls facteurs limitants, d'autres facteurs moins structurels ont pu être évoqués.

II.A/ L'institution universitaire perçue comme pouvant limiter les approches engagées et critiques en géographie

L'université serait censée pour bon nombre d'enseignant.e-chercheur.e déployer des missions envers la société puisqu'elle est un service public. Certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s ne tergiversent donc pas sur la question de l'utilité de leurs métiers. Clément Marie dit Chirot dira à ce propos en entretien : « *Si la collectivité le paye c'est pour qu'il rende un service à la collectivité* ». Fabrice Ripoll en est également convaincu dans son HDR lorsqu'il écrit « Mais cela devient au contraire un problème épineux quand il s'agit de s'adresser au plus grand nombre, ce qui est a priori le cas de la grande majorité des recherches pensées comme « militantes » ou « engagées » dont les auteur.es ont généralement des visées démocratiques et émancipatrices – et devrait être le cas de toute recherche financée par l'État si l'on veut bien se souvenir qu'il s'agit d'un service public ». (en italique dans le texte, je souligne, p.611).

Si l'on veut bien admettre que les recherches critiques et engagées et ce dans toutes les disciplines poursuivent un but d'émancipation et d'utilité sociale, l'université serait par conséquent susceptible de les multiplier. Or, ce n'est pas le cas. La partie suivante revient sur les raisons explicitées par les enseignant.e.s-chercheur.e.s étudié.e.s qui expliquent les contraintes du développement des approches critiques et engagées à l'université.

II.A.1 : L'université appréhendée comme un espace de contrôle partiellement ouvert

Une première série d'arguments tend à décrire l'université comme un espace de contrôle susceptible de se fermer à certaines pratiques critiques. L'approche institutionnelle élaborée par Camille Vergnaud visibilise le caractère inhérent d'encadrement qu'opère l'université. Puisqu'elle est une institution, elle a la « volonté (...) de garder le pouvoir lié à la détention du savoir et donc une autorité et un statut » (p.7), ce qui pour Fuller et Kitchin⁷⁵, que reprend Camille Vergnaud dans l'article « Qu'est-ce que cela signifie être enseignant-chercheur « critique » ? », limite la percée d'un activisme⁷⁶ à l'intérieur de l'université. Reconnaisant le caractère de régulation de cette structure, les enseignant.e.s-chercheur.e.s sont cependant peu nombreux à affirmer l'université comme un espace de séquestration, au même titre que ce qu'a pu

75 FULLER Duncan., KITCHIN Rob., « Radical theory / critical praxis : academic geography beyond the academy », dans *Radical Theory / Critical Praxis : Making a Difference Beyond the Academy* édité par FULLER Duncan et KITCHIN Rob., Praxis (e)Press, Critical Topographies Series, Vernon and Victoria, BC, Canada, 2004, 171 pages. Disponible sur : http://www.kitchin.org/wp-content/uploads/2020/05/RTCP_Whole.pdf

76 La différence entre le terme activisme et engagement ne sera pas discutée ici.

montrer Foucault pour certaines institutions. Seule Sarah Mekdjian en ayant conscience qu'elle fait partie d'une institution de l'État, s'estime faire partie d'un système de « *gouvernementalité des populations* ». L'université apparaît alors comme un lieu contradictoire, d'où serait censée émaner une certaine ouverture par rapport à laquelle certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s se sentent désillusionné.e.s. Elle semble être au contraire un espace fermé qui règle et trie les pratiques.

Certains témoignages visent à spécifier qu'elle se ferme en particulier à certains sujets ou questions. Rachele Borghi dans le même article expose à ce titre « Quand on fait partie de l'institution, on intègre souvent l'idée que dans son espace il y a des questions/sujets/actions/pratiques qu'on peut réaliser et d'autres qui n'ont pas leur place, qui sont *out of place* (Cresswell, 1996). »⁷⁷ (en italique dans le texte, p.2). Fabrice Ripoll et Marie Morelle signalent la même idée. Iels publient en effet par rapport à la construction de leurs propres objets qui n'est pas débattue dans l'article : « Notons cependant, que ce moment est d'autant plus important que l'institution a tendance à (faire) taire les critères subjectifs et normatifs, pourtant très intriqués avec les critères scientifiques que l'on voudrait purement rationnels, et soupçonner certains objets "inconfortables" (Tricoire, 2003) de politisation, misérabilisme, ou autre » (p.159). Puisqu'un objet est toujours porté par un.e enseignant.e-chercheur.e, la personne elle-même peut faire l'objet d'une disqualification. Ces disqualifications sont intériorisées et peuvent être vécues très violemment par les enquêté.e.s.

Elles peuvent porter sur des objets comme nous informe Marianne Blidon dans son entretien, à propos de son sujet de thèse. Je précise que cette maîtresse de conférences a travaillé sur les pratiques socio-spatiales des gays notamment en espaces urbains. Elle me confie durant l'entretien plusieurs moments où son objet de thèse a été disqualifié, voire même attaqué majoritairement par « *des personnes de l'institution* » jusqu'à faire rire une salle entière suite à l'intervention de Philippe Pinchemel lors du premier colloque dans lequel elle intervenait. Raymonde Séchet me partage également quelques moments en entretien d'évictions de certains sujets sur les listes de thèses retenues au CNU. Elle me raconte qu'une femme est intervenue pour prononcer les propos suivants : « *bon, on peut peut-être commencer par enlever les sujets un peu olé-olé* » et poursuit : « *comme par hasard, dans ces sujets olé-olé il y avait trois thèses sur des questions féministes (...) en tout cas sur des thématiques corps, sexe, genre et sexualité* ». Raymonde Séchet fait par la suite une hypothèse selon laquelle la région Bretagne aurait eu tendance à accepter assez aisément ce type de sujets. Peut-on ici pointer une différence avec d'autres régions ? Raymonde Séchet m'informe dans un échange par email que les financements de thèses relatifs aux sujets de genre notamment, ont été facilités suite au changement de majorité en 2004 de la présidence du Conseil Régional de Bretagne. Le nouveau président,

77 CRESSWELL, Tim, *In Place/Out of Place. Geography, Ideology, and Transgression*, University of Minnesota Press, 1996

Jean-Yves Le Drian, aurait eu en effet la priorité de réduire les inégalités hommes/femmes. Raymonde Séchet fait toutefois figurer ici des débats qui ont eu lieu au début des années 2000, je peux affirmer que certains objets autrefois fortement critiqués sont aujourd'hui explorés par une multitude d'enseignant.e.s-chercheur.e.s ou de jeunes chercheur.e.s et je postule que les politiques de financements régionaux de thèse sont désormais plus facilitant.

Les méfiances peuvent également porter sur des approches adoptées. À ce titre Claire Hancock m'explique en entretien écrit qu'elle n'a pas eu de mal à défendre ses objets de recherche à l'université tant elle possédait le « capital universitaire » et un parcours scolaire facilitant son insertion et sa reconnaissance. Toutefois, elle avance que lors de sa candidature à un poste de Professeur des universités, elle aurait été « *attaqu[ée]* » au motif de ses « *engagements féministes* » (l'habilitation à diriger des recherches a eu lieu en 2011).

Plusieurs autres enseignant.e.s-chercheur.e.s me partagent avoir été disqualifié.e.s parce qu'ils ont une inscription plus ou moins appuyée dans une autre discipline ou parce qu'ils ne cultivent pas que la géographie. Plusieurs témoignages concourent à traduire le souci, qu'il existe en géographie, à faire correspondre son travail à certains critères. Jean Estebanez qui n'est pas un chercheur critique évoquera par exemple l'importance de publier dans les « *bonnes revues* », Marianne Blidon développera sur l'injonction à mettre des cartes, pour être accepté.e et reconnu.e dans le domaine de la géographie. Est-ce si problématique ? Toutes les disciplines obligent à remplir certains critères d'évaluation. Hélène Chauveau éclaire davantage les dangers de ces pratiques lorsqu'elle me confie que son étiquetage courant en tant que sociologue, la dessert selon elle dans ses potentielles candidatures. Elle avance l'importance d'avoir un profil assez purifié, or l'interdisciplinarité n'offre t-elle pas justement la possibilité d'offrir une meilleure critique ?

L'université apparaît enfin comme un espace fermé allant jusqu'à la qualification de « citadelle » par Rachele Borghi dans « *Éloge des marges : re(ading)tours sur des pratiques minoritaires dans le milieu académique* ». L'autrice présente qu'elle est « souvent fermée à la société » (p.2). Plusieurs arguments concourent à valider cet avis, bien qu'il renferme une pluralité de sens. Pour Claire Hancock et Fabrice Ripoll notamment, les milieux de recherches sont eux-mêmes fermés et reproduisent en leur sein des rapports de dominations. Claire Hancock explique en entretien écrit : « *Nos milieux de recherche sont non seulement très blancs, hétéronormatifs, validistes... mais éprouvent beaucoup de mal à s'ouvrir à des personnes discriminées, à créer les espaces bienveillants où leurs critiques légitimes de nous-mêmes puissent se faire entendre. Il y a là aussi un paradoxe et un inconfort si on se retrouve entre relatifs privilégiés à dissenter sur l'oppression. Le risque est que la critique ne soit que de l'ordre du discours, et ne se traduise pas dans les actes et les comportements* ». Fabrice Ripoll confirme ce constat et plaide dans son HDR pour que la recherche comporte un maximum de « profils sociaux » différents (si l'on admet que chacun peut apporter une vision différente

dû aux situations elles aussi différenciées). Il propose notamment que ces profils travaillent sur les « mêmes objets » car ils sont perçus comme complémentaires. Cela remémore le travail de Donna Haraway qu'il ne cite pas, mais où elle formule : « Only partial perspective promises objective vision »⁷⁸ (p.116).

Chercher des contraintes au développement des approches en géographie sociale et critique ne signifie ni diaboliser l'institution universitaire, ni idéaliser les équipes de géographie sociale et critique. Les enseignant.e.s-chercheur.e.s de cette étude précisent en effet que leurs propres milieux sont fermés et qu'en leur sein se reproduisent des rapports de dominations. Sarah Mekdjian m'alerte : « *même dans les formes les plus critiques (...) [on] peut malgré tout contribuer à reproduire les inégalités* ». Par ailleurs, comme explicité précédemment dans l'encadré 5, il peut exister une différence entre l'affichage d'un.e enseignant.e-chercheur.e engagé.e et la réalité de ses actions. Marianne Blidon me répète : « *Il y a une vraie différence entre se revendiquer féministe, antiraciste etc et la réalité du quotidien* ». Quoi qu'il en soit l'université apparaît déjà de par sa fermeture comme un espace non sécuritaire, qui ne facilite pas des prises de position. Raymonde Séchet le vivait lorsqu'elle enseignait et me confie : « *L'université, malgré tout ce qu'elle dit, et les universitaires surtout, malgré tout ce qu'ils disent et elles disent, et surtout ils disent, ne sont pas conscients de ce qu'ils pratiquent dans ce domaine (...) j'ai souvent dévoilé des attitudes machistes au maximum, de domination masculine dans certaines réunions* ». Les rapports de dominations hommes/ femmes seraient toujours à l'œuvre. À ces derniers se surajoutent les rapports entre non racisé.e.s et racisé.e.s mais également entre jeunes et plus âgé.e.s. Le collectif Feuilles de Géographie revient notamment sur cet aspect à travers les potentialités des choix d'enseignement des doctorant.e.s et la connaissance des processus administratifs.

Ces constats d'une université, espace de contrôle et qui se ferme à plusieurs objets, approches, et qui reproduit des inégalités dans son sein concerne le présent. Seulement les géographes sociaux.ales et critiques de l'étude pointent aussi des évolutions futures, susceptibles de limiter le développement des approches critiques et engagées dans leurs disciplines.

78 Kristin Asdal, Brita Brenna et Igunn Moser (dir.), 2007, *Technoscience, The politics of Interventions*, Unipub,, 352 pages.

II.A.2 : Des évolutions de l'université perçues comme dangereuses pour le développement des approches critiques et engagées.

L'université est secondairement analysée par les enseignant.e.s-chercheur.e.s enquêt.e.s dans sa perspective évolutive. Iels accordent une importance particulière aux directions que semble prendre l'institution et indiquent des critères de changement présents notamment dans le monde de la recherche. Ces changements symbolisent assez consensuellement un danger pour le développement des approches critiques et engagées.

Clément Marie dit Chirot et Nicolas Boutes exprimeront certaines de ces évolutions dans leur article « Pour une géographie sociale de l'action », je me permets ici de les citer longuement : « Face à la généralisation de la recherche sur contrats, aux modes restrictifs et comptables d'évaluation de la production et à l'autonomie des établissements, les universitaires sont toujours plus nombreux dans le monde à être confrontés à leur propre incapacité à peser collectivement et durablement sur l'évolution des cadres de la production des savoirs académiques. Or c'est à l'intérieur même de ces cadres que prend place l'actuelle réflexion sur la pensée critique. » (p.7, HALSHS, je souligne). D'autres évolutions sont spécifiées en entretien par Clément Marie dit Chirot comme la multiplication des financements par projets. Ces derniers imposent une dépendance de la recherche aux acteurs privés et publics (il prend l'exemple de la région) et ne facilitent pas le développement d'une pensée critique car les enseignant.e.s-chercheur.e.s se trouvent dans une situation de réponses à une commande. Marie Morelle dans son entretien partagera l'inquiétude des financements sur projets et posera en particulier la question de l'origine de ce qu'elle nomme « *la demande sociale* », elle exprime par ailleurs : « *ça [ne] veut rien dire, répondre à la demande d'un ministère sur un sujet précis* ». Clément Marie dit Chirot ajoute que les temporalités des projets sont souvent assez courtes et ne correspondent pas au temps de la recherche. Précisons par rapport à ces modes de financement perçus comme de moins en moins indépendants qu'il est illusoire de penser qu'il existe une recherche indépendante. Judicaëlle Dietrich et Phil Grim dans leur article « « Pour le terrain », mais « contre » la science? Contribution au débat sur les recherches engagées dans les mobilisations » rappellent en effet qu'émettre des recherches nécessite de l'argent : « aucune recherche ne peut aboutir sans un investissement financier public ou privé minimal, les conditions initiales de la production du savoir ne sont pas neutres. » (p.4). Les enseignant.e.s-chercheur.e.s étudié.e.s ne se présentent par ailleurs pas dupes sur la question des financements publics. Iels craignent aussi une augmentation de la dépendance envers de grands acteurs publics dont Judicaëlle Dietrich, Phil Grim (p.5) et Clément Marie dit Chirot appuient justement qu'iels ont des orientations politiques, auxquelles il faudrait se conformer pour obtenir des financements.

Encadré 11 : Une recherche appliquée n'est-elle pas plus engagée car visiblement plus utile socialement ?

Les financements sur projets apparaissent comme une modalité particulière dans un champ relatif aux commandes élaborées entre les enseignant.e.s-chercheur.e.s et des financeurs publics ou privés. Certaines de ces commandes peuvent figurer comme plus engagées car plus reliées à la société et apportant des réponses plus « directes » à certaines problématiques. Le développement de la recherche appliquée en géographie est d'ailleurs étroitement lié à une préoccupation d'utilité (Gaudin, 2015), préoccupation également importante pour les géographes sociaux.ales et critiques engagé.e.s.

Il n'est pas sûr en réalité qu'une recherche plus appliquée soit plus engagée car répondant à une demande sociale. Marie Morelle prévient tout d'abord de l'origine de la demande sociale. Puis, Fabrice Ripoll ajoute dans son HDR : « Il n'est pas même sûr que l'utilité sociale des chercheur.es soit maximale quand ils/elles répondent immédiatement aux questions urgentes de la « demande sociale » ou de l'actualité politique du moment. La recherche « fondamentale », ou tout au moins la recherche qui prend du temps et du recul par rapport à l'actualité et questions imposées, peut être à terme au moins aussi utile que la recherche « appliquée » ou « impliquée », mais parfois surtout trop pressée » (entre guillemets dans le texte, p.606). D'autres auteur.e.s pointent justement que la géographie « appliquée » ou « professionnelle » dispose de moins de réflexivité (qui semble être pourtant une condition nécessaire à la critique et à l'engagement). Philippe Corcuff dans le chapitre « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 » de l'ouvrage *A quoi sert la sociologie* (Lahire (dir), 2004), développe ce fait. Il reprend alors Alfred Schütz et son ouvrage *Le Chercheur et le Quotidien* (1987) ainsi que Ludwig Wittgenstein et son livre *Investigations philosophiques* (1961) pour écrire : « Ainsi, le travail d'explicitation, de formalisation et de réflexivité, est, à des degrés divers, économisé par les acteurs, alors qu'il est justement constitutif de l'économie du temps du travail du chercheur professionnel. » (p.188).

Derrière ces évolutions citées se cache l'influence du système néolibéral et ses conséquences sur le milieu universitaire. Les enseignant.e.s-chercheur.e.s étudié.e.s tiennent à ce sujet des discours généraux qualifiant l'université de plus en plus néolibérale. Rachele Borghi, après avoir comparé cette institution à une citadelle relèvera que : « Les discours sur l'ouverture de l'espace universitaire, sur la création de passerelles, entre formation universitaire et société, se traduisent dans une approche de plus en plus néolibérale. » (p.2). Sarah Mekdjian partage cet avis et présente dans son entretien que depuis 1968 « [la] démocratisation elle va aussi avec une transformation de l'université comme un marché économique qui doit être de plus en plus rentable ». Marianne Blidon, d'accord avec la qualification de ce processus, révèle une autre temporalité que je me permets de réinvestir ici, même si le texte qui la relève ne fait pas partie de mon corpus de texte. L'article se nomme « Des géographes engagés contre la LPPR » et a été écrit collectivement en 2020 au côté

d'autres géographes. Marianne Blidon évalue qu'une détérioration du milieu académique avait lieu avant 1998 et le processus de Bologne, mais marque l'importance de cette date au regard de la teneur des réformes qui interviennent sur le milieu universitaire par la suite. Elle écrit : « A chaque réforme, c'est à la fois la vocation et le statut de l'université qui sont progressivement et inéluctablement mis à mal au profit de l'introduction de logiques de marché, de mise en concurrence et privatisation" (p.4). La « mise en concurrence » représente un danger pour les géographes sociaux.ales et critiques : elle forcerait les enseignant.e.s-chercheur.e.s à suivre une certaine ligne leur permettant d'obtenir des financements et à une autre échelle, de faire reconnaître leur université. Enfin la conformité de l'université aux logiques de marché oblige les enseignant.e.s-chercheur.e.s à former des étudiant.e.s conformes au marché du travail. Cette injonction leur pose la problématique d'une formation de l'esprit critique de l'étudiant.e et rebat les cartes des représentations des missions de l'institution universitaire.

Ce contexte de modifications et d'évolutions est qualifié négativement par les géographes sociaux.ales et critiques interrogé.e.s, il met en cause leurs propres conditions d'exercices qu'ils estiment déjà fragiles. Nous pourrions imaginer par ailleurs qu'il leur impose d'autant plus de se questionner sur leur utilité sociale comme l'exprime Mathieu Uhuel dans l'introduction de l'ouvrage *Chercheur.e.s critiques en terrains critiques* : « Face à l'instrumentalisation de la recherche à des fins économiques ou politiques, on assiste à un retour des théories sociales critiques dans la sphère académique tout autant qu'à l'affirmation d'une position critique de jeunes chercheur.e.s qui remettent en cause voire résistent aux mutations de l'institution et qui questionnent plus largement l'utilité sociale de la recherche. »

II.A.3 : Des conditions d'exercice propres au métier d'enseignant.e-chercheur.e qui ne facilitent pas les postures engagées.

Les géographes sociaux.ales et critiques interrogé.e.s exposent déjà se sentir en difficultés dans leur cadre d'exercice actuel qui ne permet pas l'épanouissement de postures engagées.

Une des limites à l'engagement la plus citée est le manque de temps. Marianne Blidon me confie à ce propos : « *on est beaucoup dans l'urgence et ça c'est très frustrant, mais je pense que ça a des vrais effets aussi politiques ce qui fait que... dans la manière de produire de la recherche, de produire de la pensée critique, de pouvoir aussi s'investir dans des engagements (...) qui seraient au long cours, ça rend les choses compliquées* ». Les engagements au long cours que citent Marianne Blidon peuvent prendre diverses formes, pour certain.e.s, ils touchent notamment à la problématique de la co-construction de la recherche (Claire Hancock), pour d'autres c'est l'investissement dans des activités engagées hors de leurs métiers (Hélène Chauveau). Le collectif Feuilles de Géographie relaie à ce titre les propos de Gwenaëlle, une de leurs

enquêté.e.s qui marque l'importance d'une « *implication locale* » dans son université car le problème de la surcharge de travail ne touche pas que les enseignant.e.s-chercheur.e.s, elle s'étend en réalité pour elle aux « *secrétaires* », aux « *agents d'entretien* ». Il faut donc prendre le temps selon elle de « *participer à la vie du site* ». (p.14). On aperçoit par conséquent que même la volonté d'agir dans les locaux de sa propre université n'est pas aisé. Qu'en est-il de l'engagement dans sa propre salle de classe ? Le collectif nous informe également d'un regret général de ne pas pouvoir avoir plus de temps pour mettre en place des pédagogies alternatives et critiques : « Mais l'élément sur lequel les enquêtés insistent beaucoup est celui du temps : avoir du temps pour préparer les cours, avoir du temps pour mener de front de multiples tâches, avoir du temps pour les étudiants, avoir du temps pour échanger avec les collègues. Mais aussi avoir du temps pour s'engager hors et dans l'université, avoir du temps pour une distance réflexive, avoir du temps pour être critique. » (p.13). A ces difficultés se surajoutent les différences entre les postes et la croissance des postes précaires qui exposent les jeunes chercheur.e.s à une insécurité y compris à court terme concernant leurs cours : « Jules déclare par exemple ne savoir que deux ou trois semaines en avance quels cours il va donner » (p.13). Pour des postes titulaires et pour des chercheur.e.s plus âgé.e.s, le manque de temps n'en est pas moins ressenti. L'éclatement des tâches est en particulier problématique, certaines activités apparaissant comme très chronophages. De plus, l'influence du système néolibéral enracine les enseignant.e.s-chercheur.e.s dans une logique constante de recherches de financements. Pour Marie Morelle et Clément Marie dit Chirot, cette course se déroule au détriment de la connaissance. Marie Morelle explicite notamment qu'elle craint une différenciation croissante des diplômés et des enseignant.e.s-chercheur.e.s qui auraient des conséquences regrettables : « *On va arriver vers des logiques où il y aura les enseignants sans argent qui font tels cours, les enseignants avec argent qui font tels autres cours, les enseignants avec de l'argent pour la recherche qui font plus que de la recherche, et on perd la vocation d'enseignant qui doit être au cœur (...) moi je crois pas qu'il y aura les enseignants d'un côté et les chercheurs de l'autre, c'est pas possible.* »

Le manque de temps n'est pas la seule difficulté dans leur cadre d'exercice actuel. Le second facteur le plus pointé est un manque général de moyens financiers qui touche l'université et qui contraint les enseignant.e.s-chercheur.e.s, dans leurs recherches comme dans leurs enseignements. Marie Morelle tout comme le collectif Feuilles de Géographie avanceront la difficulté de mettre en place d'autres formes de pédagogies lorsque les classes de Travaux Dirigés sont surchargées et qu'il faut déjà penser au matériel qui ne fonctionne pas.

Si les conditions d'épanouissement des approches critiques et engagées ne sont pas réunies, faut-il sortir de l'université ?

Les enseignant.e.s-chercheur.e.s auquel.le.s s'intéresse cette étude ont déjà réfléchi à cette question, qui semble parfois s'ériger comme un dilemme : Faire de la recherche hors de l'université, c'est possible, mais pour quelles conditions matérielles ? Donner bien plus de temps au militantisme dans des groupes locaux semble préférable, mais est-ce bien la manière la plus efficace de lutter ? Ces interrogations se posent dans la poursuite d'une « *déconstruction critique* » (F.Ripoll) des valeurs d'objectivité et à fortiori de scientificité qu'ont engagée les chercheur.e.s critiques.

Certains positionnements sont clairs. Cécile Gintrac par exemple, présente les avantages de son poste de professeur en CPGE qui lui a permis de conduire sa thèse comme elle l'entendait. Par ailleurs son inscription sur les listes municipales de sa commune ne se serait pas faite si elle était chercheuse à l'université. Elle m'expose : « *Avec les municipales, j'ai fait de la politique et ça je pense que vraisemblablement si j'avais été chercheuse je me serais pas trop autorisée à le faire ou plus difficilement* ». Certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s semblent davantage tiraillé.e.s mais de toute façon contraint.e.s par des conditions matérielles qui sont à préserver. C'est le cas de Sarah Mekdjian qui me confie : « *Je me pose régulièrement la question d'aller vers d'autres formes d'institutions qui seraient plus cohérentes avec ce que je pense, mais qui me ferait beaucoup perdre en argent* ». Les géographes sociaux.ales et critiques, j'en fais l'hypothèse, sont beaucoup à avoir été traversé.e.s par ces dilemmes et les réponses ne sont pas assurées, tant la complexité du problème est forte et leur importe.

Ce qu'il faudrait davantage explorer est un différentiel de positionnement entre ceux / celles qui sont parti.e.s de l'université, en interroger les raisons, relever également les endroits dans lesquels iels sont inséré.e.s maintenant, et en quoi la géographie sociale et critique leur est utile ou non. Il est aussi possible d'admettre un positionnement d' « entre-deux » revendiquant la richesse d'un pied dans l'université et un pied dehors. Hélène Chauveau semble avoir trouvé cette assise au sein du Réseau des Géographes Libertaires mais indique que la représentation du groupe (et ses propres membres) peut des fois souffrir de ce positionnement complexe. Un troisième positionnement consisterait en la militance à l'intérieur de l'université et correspondrait à des convictions de changements par l'intérieur des institutions. Effectuer des recherches estimées sérieuses depuis le cadre académique est considéré parfois plus utile qu'un positionnement « un pied dehors » ou qu'un positionnement au dehors de l'université en tant que militant ou qu'activiste.

Cet argument nous invite à étudier les relations qui existent entre les différentes postures citées et à examiner les discours tenus par les chercheur.e.s sur chacune d'entre elles respectivement. Camille Vergnaud rappelle dans son article sur les enseignant.e.s-chercheur.e.s critiques, que Don Mitchell, géographe américain, occupe la posture deux et juge qu'il est parfois plus utile de l'adopter que de poursuivre un « engagement activiste » (p.11). Elle avance par ailleurs qu'il se différencie encore d'autres chercheur.e.s

radicaux qui ont privilégié le cadre universitaire ce qui indique pour nous, que le positionnement deux n'est pas homogène et que des distinctions plus fines sont à éclairer. En effet, Don Mitchell, contrairement à d'autres chercheur.e.s critiques, formule (pour un.e chercheur.e radical.e) qu'il ne s'agit pas tant de « donner voix » (traduction littérale, « 'give voice' », p.12) aux revendications des dominé.e.s que de remettre en cause plus généralement les jeux de pouvoir qui se déploient. Bien que le contexte américain diffère de celui de la France (plus de succès des approches radicales donc plus de possibilités de travail avec d'autres chercheur.e.s, plus de temps potentiel et de reconnaissance d'une assise...), il n'empêche que les réflexions conduites par Don Mitchell sur la marche privilégiée à suivre pour faire correspondre son travail à ses idéaux est aussi débattue dans notre pays. Le cas de Fabrice Ripoll est illustratif lorsqu'il m'indique en entretien qu'il est important d'effectuer une analyse des mouvements sociaux et de visibiliser les rapports de dominations en leur sein.

Une revendication reste applicable aux positionnements deux et trois : la volonté de davantage s'organiser entre approches critiques et membres de ces dernières. Cette exigence a notamment été formulée par Hélène Chauveau et Fabrice Ripoll en entretien, mais il est fortement probable qu'elle soit aussi partagée par un certain nombre de mes enquêté.e.s tout comme par d'autres géographes sociaux.ales et critiques. Fabrice Ripoll me confiera son souci, qu'il présente également comme le souci du groupe transversal JEDI, de « *s'organiser collectivement pour rendre la posture légitime* ».

Quoi qu'il en soit, tous.tes reconnaissent que l'université est un espace de réflexions et finalement un espace de travail plutôt libre. De plus, d'autres raisons sont qualifiées par les géographes sociaux.ales et critiques comme limitantes.

II.B/ Les craintes d'une confusion et d'une perte de liberté de l'enseignant.e-chercheur.e

Des raisons moins structurelles que l'institution universitaire ou l'influence du néolibéralisme ont été exposées par les géographes étudié.e.s.

Elles ne posent pas moins de questions sur la potentielle continuité d'un positivisme. Xavier Piolle énonce dans le chapitre « La géographie sociale entre rigueur et militance » : « Mais on ne peut élargir sans confusion et sans exclusion peu justifiable la base constitutive des rencontres de géographie sociale en ajoutant au premier dénominateur commun un second, militant. ». Pour lui, les espaces de réunions scientifiques ne doivent pas être confondus avec les espaces militants. De plus, des postures professionnelles sont à distinguer de postures personnelles. Robert Héryn fait figurer les mêmes opinions dans un des textes du corpus. Cela peut paraître étonnant étant donné la qualification de « militante » qu'il a couramment donnée

à la géographie sociale. Or dans ce texte, qui est la conclusion de l'ouvrage *Penser et faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, il reprend les propos de Jacques Chevalier. Ce dernier présente : « on sera attentif à faire sans équivoque la démarcation entre les registres du travail scientifique et ceux de l'action, qu'il s'agisse des activités militantes ou/et des fonctions d'expertise et de conseil. ».

En réalité, même en désirant faire de sa géographie, une géographie militante, il est possible de vouloir distinguer certains temps de recherches de temps plus militants. Si une des raisons qui motive cette prise de recul est une certaine rigueur scientifique idéalisée, il n'empêche que plusieurs enseignant.e.s-chercheur.e.s craignent de perdre leurs libertés en se transformant en chercheur militant. Jean Estebanez pense qu'une politisation trop forte des sujets conduit inévitablement à une « *restructuration de ce qui est légitime d'étudier et [de] ce qui ne l'est pas* » (la restructuration est en réalité toujours là, même dans l'académie). Il estime par ailleurs que le positionnement militant ne permet pas d'apporter de la nuance et de la complexité dans les analyses allant même jusqu'à certaines fois dépasser les données empiriques. Clément Marie dit Chirot me confiera alors : « *il faut garder aussi sa liberté de chercheur (...) on peut se retrouver dans une situation finalement où la démarche militante, si elle existe, peut prendre le pas, pas forcément sur l'objectivité, mais sur l'effort d'objectivation* ».

Enfin, dans le rapport d'enseignement, certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s sont frileux.ses à l'idée de politiser leurs cours et d'inciter d'une certaine manière les étudiant.e.s à s'engager dans des combats. Plusieurs enquêté.e.s de Feuilles de Géographies, malgré le fait qu'ils soient conscient.e.s d'une nécessaire dose de politisation pour se revendiquer critique craignent d'entraver la liberté de leurs étudiant.e.s. Iels ont peur « d'imposer une grille de lecture aux étudiants et s'interrogent sur la légitimité à le faire » (p.5). Marianne Blidon apporte de plus un témoignage éclairant, elle me dit : « *Je ne suis pas syndiquée, je ne suis pas quelqu'un qui va monter à la tribune pour haranguer les foules et en particulier inciter les étudiants à descendre dans la rue (...) à la fois je me mobilise, mais je le fais pas de manière hyper éclatante et en particulier par rapport aux étudiants, je suis assez circonspecte de les entraîner dans ces combats là* ». Une des raisons qui la motive à relativiser son action auprès des étudiant.e.s est la répression actuelle des manifestations et des luttes.

Ces trois raisons : la crainte d'une confusion, la peur d'une perte de liberté et l'envie de ne pas imposer à ses étudiant.e.s ses propres idées peuvent certes sembler comme déterminées par certaines idéologies, mais ne sont pas moins des témoignages personnels vécus par les enseignant.e.s-chercheur.e.s. Par conséquent, toute démarcation, prise de recul, tentative de distanciation par rapport à son propre engagement militant et les manières de le gérer seront toujours avant tout définies personnellement, selon

des critères propres aux enseignant.e.s-chercheur.e.s telles que les obligations familiales qui m'ont été notamment communiquées, ainsi que leur propre trajectoire sociale. Ce dernier argument nous invite à terminer cette étude par un propos conclusif qui reviendra sur le positionnement adopté et la méthodologie utilisée afin de mettre en débat les résultats obtenus et de revendiquer une ouverture des perspectives.

Conclusion

Je l'expose honnêtement : il m'est difficile de conclure ce mémoire tant il me semble qu'il reste de choses à explorer, à remettre en mouvement, à discuter, à débattre ; tant mes propres positionnements ont changé au fil de celui-ci, tant il est possible que de nouveaux angles d'une même question surgissent seulement quelques jours après le rendu du manuscrit, seulement quelques jours après la soutenance. Je crois avoir saisi tout le sens de la phrase du philosophe Wittgenstein sur laquelle je viens de tomber, alors que je me pressais vers l'étagère des dons de la médiathèque Saint-Hermeland : « il y a des problèmes auxquels je ne viens jamais, qui ne sont pas dans ma ligne, ne font point partie du monde qui est le mien »⁷⁹. J'expérimente à la fin de l'écriture de ce mémoire la vérité de ce propos, qui me donne parfois le goût du regret de ne pas avoir assez lutté pour justement voir des réalités que mes propres positionnements me font des fois oublier ou juger trop rapidement.

Cette citation me donne l'occasion d'opérer un point de bascule sur les résultats de ce mémoire. Elle rappelle en effet que les choix scientifiques qui peuvent apparaître tout à fait théoriques n'en sont pas moins déterminés par nos propres trajectoires sociales (Lahire, 2012) et justifie alors certains positionnements adoptés :

À mon sens une étude sur l'engagement, qu'elle soit en géographie ou ailleurs, ne doit pas absolument chercher à rattacher les positionnements des personnes auxquelles elle s'intéresse à de grandes figures, c'est notamment le cas pour les dits intellectuel.le.s. Ces études doivent adopter des prismes qui contextualisent les actions des individus, y compris dans leurs cadres familiaux. Il est par ailleurs pertinent que ce type d'étude laisse la porte ouverte aux sens que mettent les enquêté.e.s sur leurs propres pratiques. J'ai été personnellement séduite par ce que proposait Camille Vergnaud avec la notion de concept opératoire isolé, je le suis également de plus en plus par toutes les approches compréhensives que j'aurais aimé connaître initialement. Elles sont intéressantes pour leur inductivisme, mais également pour leurs réflexions sur la réciprocité de la construction personne / environnement, que me laisse penser cette phrase de Schurmans citée par Maryvonne Charmillot et Laurence Seferdjeli⁸⁰ : « L'approche compréhensive se focalisera donc sur le sens : d'une part, les sujets humains réagissent par rapport aux déterminismes qui pèsent sur eux ; d'autres part, ils sont les propres créateurs d'une part de ces déterminismes » (p.188).

79 WITTGENSTEIN Ludwig, *Remarques mêlées*, Flammarion, « GF », 2002, p.62 cité par Bernhard Lahire dans *Monde pluriel, Penser l'unité des sciences sociales*, La couleur des idées, Éditions du Seuil, 2012, 393p.

80 CHARMILLOT Maryvonne, SEFERDJELI Laurence, « Démarches compréhensives : la place du terrain dans la construction de l'objet », dans : Madelon Saada-Robert éd., *Expliquer et comprendre en sciences de l'éducation*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Raisons éducatives », 2002, p. 187-203. DOI : 10.3917/dbu.saada.2002.01.0187. URL : <https://www.cairn-int.info/expliquer-et-comprendre-en-sciences-de-l-education--9782804141677-page-187.htm>

Ce type d'appréhension permet de mettre au jour un engagement qui n'est pas si consensuel au sein des géographes sociaux.ales et critiques. Nous avons tendance à croire que l'on peut déterminer si un.e scientifique est critique et engagé.e car iel coche un certain nombre de cases en termes de pratiques, mais également en termes de pensée de l'utilité de la recherche. Il faut toutefois se prémunir de plusieurs simplifications :

- Deux chercheur.e.s qui poursuivent un but d'émancipation des individus par le savoir, but qui peut relever d'un engagement du/ de la chercheur.e, n'affirment pas pour autant de la même manière le caractère politique de leurs travaux (ni même le caractère engagé).
- Il existe des distinctions au sein même des géographes sociaux.ales et critiques qu'il faudrait davantage explorer concernant le rapport au monde scientifique et notamment aux normes scientifiques. Il n'est pas certain qu'iels les remettent en cause de la même manière, voire qu'iels les remettent en cause tout simplement. Autrement dit, l'accord total avec le scholarship with commitment de Bourdieu et le propos: « Il faut pour être un vrai savant engagé, engager un savoir. Et ce savoir ne s'acquiert que dans le travail savant, soumis aux règles de la communauté savante »⁸¹ n'est pas garanti.
- Il existe une ou plusieurs lignes de clivage dans le rapport avec la société civile et les mouvements militants. Celle que j'ai perçu se déroule sur deux ordres. Le premier ordre le plus simple concerne le terrain et peut être relié à la figure du desk bound radical de Don Mitchell : c'est une différence entre des chercheur.e.s de « bureaux » et de « terrains ». Peut-on être enseignant.e-chercheur.e engagé.e et critique lorsqu'on reste dans son bureau ? Ou faut-il être sur le terrain avec les membres de la société civile et les militant.e.s ? Le deuxième ordre en découle et concerne la vocation d'une recherche critique et engagé.e : faut-il que la recherche vienne automatiquement en aide aux milieux militants et aux membres de la société civile ou qu'elle soit construite avec eux ?

A mon sens, deux arguments principaux : le rapport déclaré à l'académie scientifique et ses normes d'une part, et le rapport à la société civile et aux groupes militants d'autre part (terrain et co-construction), limitent les aspects consensuels du rapport à l'engagement des géographes sociaux.ales et critiques. Je fais le pari, que le rapport déclaré à la politique/ politisation limite de plus cet aspect mais je ne suis pas sûre qu'il cache des positionnements si différents⁸² en ce qui concerne les engagements dits de gauche. Autrement dit, je crois que les enseignant.e.s-chercheur.e.s de « gauche » revendiquent plus volontiers le caractère politique de leurs recherches que les enseignant.e.s-chercheur.e.s qui sont engagé.e.s à « droite ». C'est l'occasion pour moi d'avancer l'intérêt de travailler comparativement sur des géographes engagé.e.s à « droite » afin

81 BOURDIEU Pierre, « Pour un savoir engagé », *Le Monde diplomatique*, février 2002, p.3

82 Il faudrait toutefois davantage approfondir ceci, il existe très bien des personnes qui sont très engagées dans le monde associatif par exemple mais qui ne diront jamais qu'elles font de la politique et à fortiori que leur engagement est politique.

d'étudier pareillement le rapport conceptuel mais également le rapport pratique. Si toute une batterie d'actions et de réflexions (savoirs situés, déconstruction du/ de la chercheur.e dominant.e...) est visible chez les géographes sociaux.ales et critiques de cette étude, qu'en est-il pour des géographes de « droite » ?

D'autres différences sont bien sûr visibles entre les géographes étudié.e.s ne serait-ce que dans leur rapport conceptuel en partie car iels ne viennent pas des mêmes « écoles ». Ce mémoire a voulu s'étendre sur deux champs notamment que sont la géographie sociale et la géographie critique. Quitte à ouvrir complètement, autant considérer tous.tes ceux/ celles qui appartiennent à des approches désignées socialisantes et critiques s'intéressant à la justice socio-spatiale. Cette ouverture comporte toutefois un risque, celle de minimiser les héritages de courants géographiques au profit d'une homogénéité de groupe douteuse. Est-ce si douteux ? Un groupe n'est-il pas justement entrain de se structurer hors des frontières de leurs propres « écoles » de par un combat pour sa propre légitimité dans les sphères institutionnelles de l'académie ? L'affaire reste à suivre.

Ce propos conclusif tient en outre à rappeler le caractère mouvant des réflexions sur l'engagement. Les rapports des géographes sociaux.ales et critiques à cette problématique ne sont pas figés, il est même possible que certaines positions prises dans ce mémoire par certain.e.s enseignant.e.s-chercheur.e.s ne soient déjà plus d'actualité et ce en l'espace de quelques mois.

Vous l'aurez compris, mon étude personnelle plaide pour une ouverture des vannes. Ce mémoire, dans l'approche adoptée et ce, dès les premiers mois, s'est nourrie de références en sciences sociales. Les questions que j'ai abordées ici, notamment en termes de réflexivité sur les étapes du travail scientifique impliquent en réalité tous.tes les géographes, tous.tes les chercheur.e.s en sciences humaines et sociales et plus encore tous.tes les chercheur.e.s. Simon le Rouley le formule d'une manière efficace dans la conclusion de l'ouvrage *Chercheur.e.s critiques en terrains critiques* lorsqu'il exprime : « le spécialiste de la physique nucléaire qui mène des recherches permettant l'implantation de nouvelles centrales, l'ergonome ou le docteur en sciences de gestion, spécialistes des ressources humaines et de la pacification des relations de travail sont-ils plus « neutres » que le géographe ou le sociologue qui critique l'exploitation capitaliste ou la production de la ville néolibérale ? » (entre guillemets dans le texte, p.173).

Je pense plus globalement que les recherches sur les enseignant.e.s-chercheur.e.s, à la fois en tant que groupe et en tant qu'individu doivent être multipliées. Je dis groupe ici, mais comme précisé au cours de ce mémoire soit par moi-même soit par les enquêté.e.s, le milieu universitaire comporte énormément de statuts qui font différer les expériences vécues par chacun.e. Mon propre positionnement d'étudiante en

Master 2 entraîne des tendances à une homogénéisation de ces statuts et une priorité à centrer son regard sur les points communs plutôt que sur les différences ou les spécificités.

Je vais tenter de m'améliorer là-dessus pour d'autres études à venir. J'aurais aimé par ailleurs combler l'insuffisant examen des investissements syndicaux et davantage sonder le tryptique justice/ critique/ éthique, comme me plonger dans des lectures anglo-saxonnes qui ont l'air si riches et multiplier les références de sociologie et de philosophie.

J'aimerais conclure sur cette note. Ce travail fut ma première réelle occasion de recherche. C'est aussi la fin de mon Master 2. Cinq ans d'étude, ou plutôt quatre, pendant lesquels j'ai côtoyé la géographie. D'abord de loin, comme cet espèce de discipline un peu étrange qui combine bien trop de choses à mon goût. Ensuite d'un peu plus près, comme cette science qui justement m'a ouvert une quantité de portes. Je crois bien que je n'ai jamais eu le « réflexe » de penser les choses par l'espace, mais je reste une étudiante, qui comme beaucoup, interpelle tous les gens qu'elle croise sur l'importance du projet d'aménagement en bas de chez eux, et sur le caractère politique de la moindre parcelle d'herbes. De la géographie, n'importe qui peut en faire, et c'est justement pour cela qu'il faut d'autant plus la diffuser.

Bibliographie / Sitographie

Appel à communication, Colloque « Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux : débats transdisciplinaires et transnationaux », ESO (Espaces et sociétés), JEDI (Justice, espace, discriminations, inégalités) du Labex « Futurs urbains », Caen, 26-28 juin 2019, <https://caen-juin-2019.sciencesconf.org/resource/page/id/1>

BLIDON Marianne, BRACHET Julien, BRENNETOT Arnaud, COLLIGNON Béatrice, HOYEZ Anne-Cécile, MORELLE Marie, RETAILLÉ Denis, RIPOLL Fabrice, Synthèse collective, Atelier « Ethique(s), École d'été de géographie sociale « L'espace social : méthodes et outils, objets et éthique(s) », 2006 paru dans ESO Travaux et documents (n°27), mars 2008, p.55-66. URL : <http://eso.cnrs.fr/fr/publications/eso-travaux-et-documents/n-27-mars-2008.html>

BRENNETOT Arnaud, « Les géographes et la justice spatiale : généalogie d'une relation compliquée », *Annales de géographie*, 2011/2 (n°678), p. 115-134. DOI : 10.3917/ag.678.0115. URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2011-2-page-115.htm>

CALBERAC Yann, « Le terrain des géographes est-il un terrain géographique ? », *Carnets de géographes* [En ligne], 2 | 2011, mis en ligne le 02 mars 2011, consulté le 05 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/2783> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdg.2783>

CELESTINE Audrey, HAJJAT Abdellali, ZEVOUNOU Lionel, « Rôle des intellectuel.les, universitaires « minoritaires », et des porte-parole des minorités », *Mouvements*, 2019, Essai et Débats, URL : <https://mouvements.info/role-des-intellectuel%c2%b7les-minoritaires/>

CHOMSKY, *Responsabilités des intellectuels. Démocratie et marché, Nouvel ordre mondial, Droit de l'homme*, traduit de l'américain par Cotton Frédéric, Editions Agone, coll. « Contre-feux », 1998, 168 p., ISBN : 2910846083. DOI : 10.3917/agon.choms.1998.01. URL : <https://www.cairn.info/responsabilites-des-intellectuels--2910846083.htm>

CLAVAL Paul, *Épistémologie de la géographie*, Paris, Edition Nathan, coll. « fac », 2001, 266 p., ISBN : 2091903515

CLERVAL Anne, « David Harvey et le matérialisme historico-géographique », *Espaces et sociétés*, 2011/4 (n° 147), p. 173-185. DOI : 10.3917/esp.147.0173. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-4-page-173.htm>

COMBY Émeline, MOSSET, Yannick, « Le corpus à l'interface des humanités et des sciences sociales », In : *Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter* [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2016 (généré le 02 août 2020). Disponible sur Internet :

<<http://books.openedition.org/enseditions/7341>>. ISBN : 9782847888294. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.7341>.

CORCUFF Philippe, « 9. Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 », dans : Bernard Lahire éd., *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, « Poche/Sciences humaines et sociales », 2004, p. 175-194. URL : <https://www.cairn-int.info/a-quoi-sert-la-sociologie--9782707144218-page-175.htm>

DETEMPLE Marie, « Le réseau des géographes libertaires. Épistémologie d'un engagement en géographie », Mémoire de Master 1, Département des Sciences sociales de l'ENS de Lyon, Faculté des Lettres et Civilisations de l'Université Jean Moulin Lyon III, 2018. Français. (Non accessible en ligne).

Fondation Sciences Citoyennes, « La recherche participative, comme mode de productions des savoirs » de Glen MILLOT, Claudia NEUBAUER et Bérangère STORUP, Édition Fabien PIASECKI, 2014, 8 p. URL : https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2014/10/Synth%C3%A8se_Rapport_FdF_FSC.pdf

GINTRAC Cécile, GIROUD Mathieu (dir.), *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Éditions Amsterdam, coll. « Les Prairies Ordinaires », 2014, 399 p., ISBN : 9782350960838

GINTRAC Cécile, « Au seuil critique de la ville: trois groupes de géographie engagée », Thèse de Doctorat, Géographie. Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, 2015. Français. tel-01859135. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01859135>

HARVEY David, *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris, Éditions Amsterdam, 2011, 93 p., ISBN : 9782354800956

Hérodote, « Attention : Géographie ! », *Hérodote*, n°1, janvier-mars 1976, p.3-8

HIGELÉ Jean-Pascal, JACQUOT Lionel (dir.), *Engagements et sciences sociales. Histoires, paradigmes et formes d'engagement*, Nancy, PUN - Éditions universitaires de Lorraine, coll. « Salariat et transformations sociales », 2017, 342 p., ISBN : 9782814303126

HIGELÉ Jean-Pascal, JACQUOT Lionel (dir.), *Figures de l'engagement. Objets – Formes - Trajectoires*, Nancy, PUN - Éditions universitaires de Lorraine, coll. « Salariat et transformations sociales », 2017, 342 p., ISBN : 9782814303119

JOUVE Bernard, « Ville : le grand retour de la pensée critique », *Place Publique*, mai 2009 (n°15).

LACOSTE Yves, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, Éditions La Découverte, 1985 (3ème édition, 1ère édition en 1976), 214 p., ISBN : 270711541X

LEFORT Isabelle, « Le terrain : l'Arlésienne des géographes ? », *Annales de géographie*, 2012/5 (n° 687-688), p. 468-486. DOI : 10.3917/ag.687.0468. URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2012-5-page-468.htm>

MEKDJIAN Sarah, MOREAU, « Malaises, ratés, asymétries dans le travail à plusieurs. Synopsis d'un banquet des transformations », *déméter* [En ligne], Thématiques, Articles, Textes, Œuvrer à plusieurs : enjeux d'aujourd'hui, mis à jour le : 05/06/2018, URL : <http://demeter.revue.univ-lille3.fr/lodel9/index.php?id=1322>.

Mouvements, « Le dévoilement de la domination va peut-être permettre de lutter contre cette domination », 2002/5 (no24), p. 11-15. DOI : 10.3917/mouv.024.0011. URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2002-5-page-11.htm>

PATUREL Dominique, « La recherche participative comme enjeu pour la recherche en travail social », *Le sociographe*, 2014/5 (N° Hors-série 7), p. 103-124. DOI : 10.3917/graph.hs07.0103. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-le-sociographe-2014-5-page-103.htm>

PIGENET Michel, TARTAKOWSKY Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, Éditions La Découverte, coll. « Hors collection Science Humaines », 2012, 750 p., ISBN : 9782707169853. Disponible en ligne, URL : <https://www.cairn.info/histoire-des-mouvements-sociaux-en-france--9782707169853.htm>

QUENTIN Aurélie, MORANGE Marianne, « Justice spatiale, pensée critique et normativité en sciences sociales », [“Spatial Justice, Critical Thinking and Normativity in the Social Sciences”, traduction : John Crisp], *Justice spatiale | Spatial Justice*, octobre 2018 (n°12). URL : <https://www.jssj.org/article/justice-spatiale-pensee-critique-et-normativite-en-sciences-sociales/>

SALLENAVE Léa, « Le terrain doctoral comme tremplin pour des savoirs et pratiques critiques à l'Université », communication écrite pour le colloque « Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux : Débats transdisciplinaires et transnationaux », 26-28 juin 2019, Caen. ESO Caen, MRSH Unicaen

UHEL Mathieu, LE ROULLEY Simon (dir.), *Chercheur-e-s critiques en terrains critiques*, Éditions Le Bord de l'Eau, Collection « Documents », Lormont, 185p., ISBN : 978-2-35687-719-2

VERGNAUD Camille, « Universités et universitaires en leurs territoires : quelles implications pour quelles missions ? : étude comparée des cas de Syracuse University et de l'université Paris

Nanterre », Thèse de Doctorat, Géographie. Universités Paris Nanterre - Paris X, 2018. Français. Tel-02165928. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02165928>

Sites

https://fr.wikipedia.org/wiki/Sciences_participatives#cite_note-5

<https://www.jssj.org/qui-sommes-nous/>

<http://eso.cnrs.fr/fr/index.html>

Annexes

1. Table des encadrés

Encadré 1 : Une étude sur les intellectuel.les ? (p.5)

Encadré 2 : Sur la notion de justice (p.8)

Encadré 3 : Est-ce que je fais de la sociologie ? (p.17)

Encadré 4 : Entre éthique et engagement (p.34)

Encadré 5 : De l'affichage d'enseignant.e-chercheur.e engagé.e. (p.54)

Encadré 6 : Une recherche peut-elle être automatiquement « engagée » si l'enseignant.e-chercheur.e est engagé.e politiquement (et à fortiori par rapport à l'objet?) (p.60)

Encadré 7 : L'engagement du géographe habitant (p.69)

Encadré 8 : Un investissement syndical à explorer (p.70)

Encadré 9 : L'enseignant.e-chercheur.e en situation d'expertise (p.74)

Encadré 10 : De la nomination d'une approche « verticale » (p.78)

Encadré 11 : Une recherche appliquée n'est-elle pas plus engagée car visiblement plus utile socialement ? (p.102)

3. Table des figures

Figure 1 : L'engagement : des définitions multiples (p.9)

Figure 2 : Termes, notions, expressions pensés avec l'engagement (p.28)

Figure 3 : Carte des localisations des géographes de l'étude et des lieux indiqués comme recelant des géographes engagé.e.s (p.48)

Sommaire

Introduction	4
---------------------------	---

CHAPITRE I : Le rapport conceptuel à l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique

I / Le rapport aux mots/ aux concepts : d'une pluralité de termes utilisés par les enseignant.e.s-chercheur.e.s aux définitions de l'engagement et de la critique.....	27
I.A/ Quels termes les enseignant.e.s-chercheur.e.s utilisent-iels pour penser la thématique de l'engagement ?.....	27
I.A.1 : Proposition d'un lexique commun : avec quels différents termes les géographes sociaux.ales et critiques pensent-iels leurs rapports à l'engagement ?.....	28
I.A.2 : Existe-t-il des notions plus reprises que d'autres par les géographes sociaux.ales et critiques ?.....	30
I.B/ Quelles sont les définitions données à l'engagement et à la critique ?.....	31
I.B.1 : Quelles sont les définitions données à l'engagement ?.....	31
I.B.2 : Quelles sont les définitions données à la critique ?.....	36
II/ Le rapport théorique : des références employées aux pensées sur la science géographique.....	40
II.A/ Quelles sont les références théoriques employées pour penser le rapport à l'engagement ?	40
II.A.1 : Penser l'engagement : dépasser les cadres de la géographie.....	40
II.A.2 : Penser l'engagement : quelles figures en géographie ?.....	41
II.B/ Quels sont les propos tenus sur la discipline géographique au regard de la problématique de l'engagement ?.....	42
II.B.1 : Existe-t-il une géographie critique francophone ?.....	43
II.B.2 : Existe-t-il des différences entre la géographie sociale et une géographie critique ?.....	47
II.B.3 : Quel est le déploiement territorial des approches critiques et engagées en géographie, en France métropolitaine ?.....	48

CHAPITRE II : Le rapport pratique à l'engagement des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique

I/ Les pratiques effectives : que font-iels ?.....	53
I.A/ Dans leurs recherches.....	58
I.A.1 : L'adoption de sujets particuliers est-elle une pratique engagée et critique ?.....	58
I.A.2 : L'adoption de méthodes spécifiques est-elle une pratique engagée et critique ?.....	59
I.A.3 : L'inscription dans des approches particulières est-elle une pratique engagée et critique ?	61
I.A.4 : L'importance de la présentation sur le terrain et dans ses recherches : un souci éthique	63
I.B/ Dans l'enseignement.....	63
I.B.1 : Un rapport engagé et critique de l'enseignant.e-chercheur.e par l'adoption de certaines pratiques dans sa salle de classe.....	65

I.B.2 : Un rapport engagé et critique de l'enseignant.e-chercheur.e par la refonte d'une posture « traditionnelle » envers les étudiant.e.s.....	66
I.C/ En dehors de leurs recherches et de leurs enseignements.....	67
I.C.1 : Les géographes engagé.e.s s'illustrent-iels dans des partis politiques ?.....	67
I.C.2 : Les engagements hors des partis politiques davantage plébiscités.....	69
I.C.3 : Un engagement en dehors de la recherche et de l'enseignement qui se fait des fois sur le terrain même de l'université.....	71
I.D / A propos du savoir : diffusion et construction.....	73
I.D.1 : La diffusion des savoirs scientifiques.....	73
I.D.2: La construction du savoir scientifique.....	78
II/ Les pratiques à engendrer pour les géographes sociaux.ales et critiques : que faudrait-il faire selon eux/elles ?.....	82
II.A/ L'importance de la rencontre : s'organiser, se confronter entre géographes et entre chercheur.e.s en sciences sociales.....	82
II.B/ L'importance de fonder une épistémologie critique : déterminer des valeurs initiales, les énoncer, expliciter ses positionnements.....	83
III/ Quelles sont les difficultés éprouvées et comment (parfois) les surpasser ?.....	86
III.A/ Commentaires généraux relatifs à leurs postures.....	86
III.B/ Des difficultés liées aux objets travaillés ou aux groupes fréquentés : une histoire de double-assignation.....	87

CHAPITRE III : Qu'est-ce qui favorise, mais surtout limite l'adoption ou le développement d'un rapport engagé et critique des enseignant.e.s-chercheur.e.s en géographie sociale et critique ?

I / Les conditions favorables à l'adoption d'un rapport engagé et critique : un rapide éclairage par les parcours biographiques.....	90
I.A/ L'adoption d'un rapport engagé et critique est-elle favorisée par une socialisation préalable militante/ politique de gauche ?.....	91
I.B/ L'adoption d'un rapport engagé et critique est-elle favorisée par la rencontre d'inégalités socio-économiques ?.....	93
I.C/ L'adoption d'un rapport engagé et critique est-elle favorisée par l'appartenance à une catégorie de dominé.e ?.....	94
II / Ce qui limite l'adoption d'un rapport engagé et critique.....	95
II.A/ L'institution universitaire perçue comme pouvant limiter les approches engagées et critiques en géographie.....	97
II.A.1 : L'université appréhendée comme un espace de contrôle partiellement ouvert.....	97
II.A.2 : Des évolutions de l'université perçues comme dangereuses pour le développement des approches critiques et engagées.....	101
II.A.3 : Des conditions d'exercice propres au métier d'enseignant.e-chercheur.e qui ne facilitent pas les postures engagées.....	103
II.B/ Les craintes d'une confusion et d'une perte de liberté de l'enseignant.e-chercheur.e.....	106
Conclusion	109
Bibliographie.....	113
Annexes.....	116